LE DEVOIR

Fais ce que dois

la météo: Généralement nuageux avec neige intermittente, dégagement en fin de soirée. Maximum de 2 à 5. Aperçu pour mercredi: plutôt ensoleillé et plus doux.

25 CENTS

Vol. LXVIII - No 267 | Montréal, mardi 16 novembre 1976 | Sainte Marguerite d'Écosse

LE PQ AU POUVOIR



Fort ému, le président du Parti québécois et nouveau premier ministre du Québec, M. René Lévesque, reçoit les acclamations de milliers de partisans, entouré de plusieurs nouveaux députés à l'Assemblée nationale. (Photo Alain Renaud)

par Gilles Lesage

Le Québec s'est donné hier un gouvernement fortement majoritaire du Parti québécois.

Le PQ a fait élire au moins 67 députés, n'en laissant que 27 aux libéraux, et 11 à l'Union nationale. Il y a également un créditiste, M. Camil Samson, et un député du Parti national populaire, M. Fabien Roy.

Le sort de trois comtés était encore imprécis au moment de mettre sous presse, mais il semblait que ces comtés devaient passer au PQ, ce qui lui en ferait 70, avec 40 seulement pour tous les partis d'opposition réunis.

Le premier ministre sortant et chef libéral, M. Robert Bourassa, a mordu la poussière dans Mercier, de même que M. Jérôme Choquette, chef du PNP, dans Outremont, et M. Nick Auf der Maur, chef de l'Alliance démocratique, dans Westmount.

Au milieu de la nuit, la proportion des suffrages exprimés était la suivante: 40% pour le PQ, 35% pour les libéraux, et près de 20% pour l'UN de M. Rodrigue Biron, lui-même élu dans Lotbinière. Tous les autres partis ne recueillaient qu'environ 5% des votes des Québécois.

Les plus récents sondages, dont celui de l'INCI dans Le Devoir, prévoyaient que le PQ ferait meilleure figure qu'en 1973, alors qu'il avait obtenu 30% des suffrages, mais bien peu osaient prédire publiquement un balayage.

Le premier ministre du Canada, M. Trudeau, s'est incliné hier soir devant les résultats qui signifient à ses yeux que le PQ a reçu le mandat de gouverner le Québec dans le cadre constitutionnel actuel, non pas de le séparer du Canada.

Facilement élu député de Taillon, sur la rive-sud de Montréal, M. René Lévesque devient ainsi premier ministre du Québec.

Non seulement M. Robert Bourassa doit-il céder les rênes du gouvernement au président du PQ, mais il ne sera même pas membre de la nouvelle Assemblée nationale, ayant été victime, quoique de justesse, du raz-de-marée péquiste. Il cède à M. Gérard Godin, journaliste et écrivain, le siège de Mercier qu'il détenait depuis 1970.

La défaite personnelle de M. Bourassa, suivie de celle de plusieurs ministres importants, ouvre dès maintenant une course au leadership libéral.

Pour M. Lévesque, âgé de 54 ans, c'est un retour éclatant à l'Assemblée nationale. Élu député libéral de Laurier en 1960, il fut ministre dans le Cabinet Lesage jusqu'en 1966. En 1967, il rompait avec les libéraux et fondait le Mouvement Souveraineté-Association, devenu l'année suivante le Parti québécois.

Défait dans Laurier en 1970, M. Lévesque le fut également en 1973 dans Dorion. Sentant qu'il avait le vent dans les voiles, le chef du PQ disait depuis quelques jours que tout pouvait arriver dans cette élection, y compris sa propre élection dans Taillon.

L'une des premières tâches de M. Lévesque sera de former son Cabinet, en vue de la prestation de serment qui devrait se faire vers la fin du mois.

Le président du PQ aura l'embarras du choix. Les six députés qui formaient l'Opposition officielle ont été réélus, soit MM. Jacques-Yvan Morin et Robert Burns, qui étaient chef de l'Opposition et leader parlementaire, de même que MM. Claude Charron, Marcel Léger, Lucien Lessard et Marc-André Bédard.

La plupart des candidats-vedettes du Parti ont été élus, y compris MM. Jacques Parizeau, Claude Morin, Pierre Marois, Guy Joron, Camille Laurin, Jean-Guy Cardinal, Rodrigue Tremblay, Denis Lazure, Pierre de Bellefeuille, Louis O'Neill, Guy Tardif, Clément Richard, Gilles Grégoire, Guy Chevrette, de même que Mme Lise Payette.

M. Lévesque devra aussi se mettre rapidement à la tâche pour préparer la prochaine conférence constitutionnelle prévue pour la mi-décembre.

Voir page 6: Le PQ au pouvoir

Une étape décisive

par Claude Ryan

Avant toute autre chose, la victoire spectaculaire qu'a remportée hier le Parti québécois exprime la volonté très ferme qu'avaient formée les Québécois de se défaire d'un gouvernement qui en était venu a incarner à leurs yeux l'impuissance et l'ambiguïté.

Les gouvernements, dit-on, se défont eux-mêmes, ils sont rarement battus. L'axiome n'a jamais été aussi vérifiable que depuis un mois. Averti de l'impopularité dans laquelle son gouvernement était tombé, M. Bourassa avait choisi d'affronter l'orage au lieu de se donner une année additionnelle pour l'apaiser. Les électeurs en ont été profondément irrités. Cet empressement du gouvernement à solliciter un renouvellement de mandat l'aura conduit à sa perte. Les électeurs n'aiment pas que l'on joue avec ces choses.

Dans l'immédiat, le PQ doit surtout sa victoire à la stratégie astucieuse qui l'a conduit à combattre le gouvernement sur le terrain de celui-ci et à promettre des choses concrètes à la population tout en reportant à plus tard le débat sur l'indépendance.

Résolus à changer de gouvernement, les électeurs se sont fiés à la parole de M. Lévesque et lui ont donné mandat de procurer au Québec à l'intérieur du cadre constitutionnel actuel le bon gouvernement qu'il leur a promis. C'est là une limite très importante qui a probablement fait la différence entre le résultat d'hier et le résultat beaucoup plus douteux qu'eût entraîné une élection centrée sur le thème de l'indépendance. Il faudra veiller à ce que les engagements pris à cet égard soient scrupuleusement respectés.

Par-dessus tout autre facteur, c'est la perspective de confier les affaires du Québec à une équipe neuve, intègre et munie de compétences abondantes et diversifiées qui a induit les Québécois à porter le PQ au pouvoir. C'est là-dessus qu'il faudra suivre la nouvelle équipe gouvernementale au cours des prochains mois. C'est là-dessus qu'elle devra d'abord faire ses preuves. Vu qu'elle devra s'atteler à la tâche dans un contexte économique et social particulièrement difficile, elle aura besoin de la collaboration franche et loyale de tous les milieux, spécialement des milieux syndicaux et financiers.

Pour M. Bourassa et le Parti libéral, la défaite cuisante d'hier sonne l'heure d'une révision déchirante. Il faudra songer à remplacer

Voir page 6 : Une étape

Emporté par la déroute des libéraux, Bourassa perd son siège dans Mercier

par Lise Bissonnette

Trois ans après la plus éclatante des victoires libérales, le premier ministre, M. Robert Bourassa a connu hier soir une cuisante défaite dans son propre comté de Mercier et a entraîné dans sa chute une douzaine de têtes d'affiche de son cabinet. Cette suite vertigineuse de revers libéraux n'a laissé intactes que les seules forteresses libérales les plus imprenables, acquises longtemps avant le jour du scrutin.

Vagues régionales ici, défaites dues au vote dit "ethnique" là, le Parti libéral n'est resté assez solide que dans l'Outaouais, sur la frontière de l'Ontario, et dans son bastion de l'Ouest de la région montréalaise où, même réduites, les majorités sont restées assez confortables. Un peu partout, comme prévu, c'est le mécontentement d'appoint qu'a fourni le vote unioniste qui a aidé aux défaites des députés et ministres de M. Bourassa.

Parmi les chutes les plus inattendues, malgré quelques rumeurs auxquelles peu de gens prêtaient foi, il faut compter, outre celle de M. Bourassa, celles de M. Guy Saint-Pierre, ex-ministre de l'Industrie et du Commerce et député de Chambly, et de M. Jean-Paul L'Allier, ex-ministre des Affaires culturelles, qu'on croyait inexpugnable dans Deux-Montagnes, un comté où le vote anglophone a cependant été déterminant.

Plusieurs autres ont dû reculer devant les protestations des minorités ethniques qui ont souvent favorisé les tiers partis. Ce fut notamment le cas de M. Jean Bienvenue, ex-ministre de l'Éducation qui avait pourtant tenté des efforts de séduction très particuliers auprès de ses électeurs d'origine ou d'ascendance italienne du comté de Crémazie.

De même Mme Lise Bacon semblait en grande difficulté dans le comté de Bourassa, où le président d'élections a décidé de fermer boutique et de ne produire les résultats définitifs que ce matin.

D'autres ont été tout simplement déportés par le courant, tous les ministres défaits l'ayant d'ailleurs été par les candidats du Parti québécois. Contre bien des prédictions, M. Bernard Lachapelle, ex-ministre d'État à l'Éducation, a cédé son siège de Chauveau; M. Normand Toupin, ex-ministre de l'Agriculture, a perdu le comté de Champlain; M. Denis Hardy, ex-ministre des Communications, le comté de Terrebonne; M. Robert Quenneville, ex-ministre du Revenu, le comté de Joliette-Montcalm, et M. Paul Phaneuf, ex-titulaire du Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux loisirs et aux sports, le comté de Vaudreuil-Soulanges.

Deux autres membres bien connus du cabinet libéral ont sans doute fait en partie les frais de longs conflits de travail qui ne se sont réglés que la veille de l'élection. Mêlé aux tribulations de la grève de l'Hydro-Québec, l'ex-ministre des Richesses naturelles, M. Jean Cournoyer, quittera le comté de Richelieu. L'ex-ministre du Travail, M. Gérald Harvey, perd celui de Jonquière où sévissait jusqu'à dimanche la grève des syndiqués de l'Alcan.

Dans le comté de Laprairie, la vague péquiste de la Rive sud semblait aussi devoir emporter le ministre d'État aux

Voir page 6: Les libéraux

"Je n'ai jamais été aussi fier d'être Québécois", clame Lévesque

par François Barbeau

Applaudi, acclamé, adulé, le chef du Parti québécois, M. René Lévesque, devant une foule délirante qui envahissait le centre Paul Sauvé et qui l'avait réclamé pendant de longues minutes, et attendu de longues heures, a réitéré l'engagement du Parti québécois: "Arriver, en amitié avec nos concitoyens du Canada, à nous donner le pays qui est le Québec".

Pour la première fois de sa vie, M. Lévesque s'est trouvé à court de paroles hier soir. Pendant quelques instants, la première fois qu'il a fait face à ses électeurs ravis et hurlants, dans son propre comté, il est demeuré les yeux embués, levés au ciel, ému et muet. "Je suis fier d'être Québécois".

Cette phrase, il devait la reprendre moins d'une heure plus tard au centre Paul Sauvé, en l'amplifiant: "Je n'ai jamais pensé que je pourrais être aussi fier d'être Québécois", a-t-il presque pleuré dans le micro, soulevant ses partisans qui se sont mis à scander une phrase souvent entendue lors de manifestations moins joyeuses: "Le Québec aux Québécois".

Souvent interrompu par des cris, des hurlements de joie, il a traversé les formules d'usage rapidement: remerciements, félicitations, pour passer ensuite à l'important de son message: dix années sont vite passées dans l'histoire du Québec, et maintenant, nous prouvons que nous ne sommes pas un petit peuple, mais un grand peuple.

Le chef victorieux s'était amené sur la

Voir page 6 : Lévesque

Lévesque a reçu le mandat de gouverner (Trudeau)

par Clément Trudel

Le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, s'est dit d'avis hier soir que la population du Québec a voté, non pas sur des questions constitutionnelles, mais sur des options d'ordre administratif et économique, de sorte que M. René Lévesque et son cabinet récoltent un mandat pour "gouverner", non pas pour séparer le Québec du reste du Canada.

M. Trudeau a lu une brève déclaration où il a rappelé que les citoyens du Québec ont choisi "dans le respect du processus démocratique". Le chef du gouvernement canadien offre sa collaboration à M. Lévesque et à son cabinet, se disant confiant que la lettre et l'esprit de la Constitution seront respectés et que finalement les Québécois rejetteront le séparatisme.

D'autres réactions à la victoire péquiste, telle celle du premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Richard Hatfield, sont moins empreintes de sérénité. M. Hatfield, intervenant sur le réseau anglais de Radio-Canada, accuse M. Lévesque d'avoir trompé les Québécois en déguisant, tout au long de la campagne, les deux objectifs fondamentaux de son programme: indépendance et socialisme.

M. Hatfield s'est dit surpris qu'un tel changement dans l'orientation du vote ait pu se produire mais il compte sur le calme du Canada hors du Québec pour tirer parti des négociations à venir avec le nouveau leader que s'est donné le Québec. M. Hatfield dit avoir confiance dans les garanties verbales données par le Parti québécois; les procédures précédant la tenue d'un référendum seront honorées espère-t-il. Un journaliste invité à CBC a d'ailleurs fait remarquer que le PQ avait, sinon contredit, du moins interprété largement certaines parties de son programme et se retrouvait avec "rien sur papier" quant aux précisions ou corrections apportées, en cours de la campagne, à son programme.

Les leaders de partis fédéraux ont été prompts à réagir à la victoire pequiste. M. Joe Clark, élu en février à la tête du parti progressiste-conservateur, n'est pas heureux du résultat du scrutin et déplore l'absence d'une alternative fédéraliste valable sur la scène québécoise. M. Clark donne le ton à ce qui devint un leitmotiv au Canada anglais, à mesure que se confirmait la victoire d'un parti voué à l'indépendance: "Il ne faut surtout pas que le Canada cède à un sentiment de panique." Le chef conservateur se dit convaincu que les Québécois réitéreront majoritairement leur adhésion à un régime fédératif.

M. Ed Broadbent, chef de la formation NPD au Parlement d'Ottawa, commente les élections au Québec en concédant que les Québécois ont surtout voulu un gouvernement honnête et ont confirmé l'échec de la politique du gouvernement Trudeau à l'endroit du Québec, politique qui, d'après M. Broadbent, ne se préoccupait que de questions culturelles. Le Québec veut aller au-delà d'une Loi sur les langues officielles, ajoute M. Broadbent.

Le nouveau chef du Crédit social du Canada, M. André Fortin, déclare, depuis son domicile de Victoriaville, qu'il est déçu que les Québécois n'aient pas opté pour la solution créditiste, qui aurait permis de refaire au Québec les expériences fructueuses déjà en cours en Colombie-Britannique. M. Fortin dit à son tour que ce vote n'est pas en faveur de la séparation mais bien à l'encontre d'un "gouvernement pourri". M. Fortin est heureux que les Québécois aient cessé d'avoir peur et n'aient pas cédé aux propos alarmistes qui, comme il y a 13 ans, empêchaient les créditistes québécois de retourner en très grand nombre à Ottawa. M. Fortin se promet d'intervenir dans la deuxième étape, soit celle qui préparera le référendum.

D'autres hommes publics ont réagi à la montée du Parti Québécois. M. Bryce Mackasey, après avoir déclaré que l'im-

Voir page 6 : Trudeau

les élections

- **Le message du Parti québécois a porté fruit dans toutes les régions** *(page 2)*
- **A Montréal, tous les comtés "francophones" sont maintenant péquistes** *(page 2)*
- **Robert Bourassa invite les Québécois à une attitude réfléchie** *(page 3)*
- **C'est le triomphe du PQ et non du séparatisme, commente Rodrigue Biron** *(page 3)*

No 1323 - du 15 au 21 novembre

L'EXPRESS

- Les derniers mois de Mao
- Le viol:

Le Temps des femmes
La nouvelle collection de Grasset

lundi 9 à 5h.30
mardi 9 à 5h.30
merc. 9 à 5h.30
jeudi 9 à 9h.
vend. 9 à 9h.
samedi 9 à 5h.

dussault

la grande Librairie
du 8955 saint-laurent

les élections au Québec

Le message du Parti québécois a porté fruit partout

par Guy Deshaies

Le Parti québécois, grand vainqueur de l'élection générale, n'a eu aucune grande déception puisqu'il a fait élire non seulement sont chef, M. René Lévesque, mais qu'en plus de conserver les six sièges qu'il avait à la législature, il a été victorieux dans les circonscriptions où il présentait ses vedettes, ses gros canons et ses principaux porte-parole.

Au surplus, parmi les 69 sièges acquis au PQ, plusieurs candidats péquistes ont récolté une victoire qu'ils n'attendaient pas ou qui n'était pas prévue par l'organisation nationale.

Pour la première fois, les gains du PQ ont cessé d'être régionaux, c'est-à-dire concentrés dans une ou deux régions de la province. Le message péquiste a porté fruit partout, depuis les Iles-de-la-Madeleine jusqu'à l'Abitibi, en passant par le Lac-Saint-Jean, les Cantons de l'Est, la région de Québec, le sud-ouest de Montréal et l'Outaouais.

Au contraire, ce sont les libéraux hier qui sont presque devenus régionaux notamment dans l'Ouest de Montréal.

Donc, au PQ, grande euphorie, sauf pour certaines défaites qui n'étaient peut-être pas imprévues mais qui, dans le tourbillon des victoires, auraient été bien vues, en particulier dans Outremont où l'économiste Pierre Harvey, tout en ayant fait une lutte relativement serrée au libéral André Raynauld a été défait.

Parmi les candidats les plus prestigieux du Parti québécois, qui ont remporté la victoire et qui peuvent aspirer à former le cabinet du nouveau premier ministre René Lévesque, mentionnons MM. Jacques Couture (Saint-Henri), Camil Laurin (Bourget), Marc-André Bédard (Chicoutimi), Jacques-Yvan Morin (Sauvé), Claude Morin (Louis-Hébert), Jacques Parizeau (L'Assomption), Jacques Charron (Saint-Jacques), Robert Burns (Maisonneuve), Mme Lise Payette (Dorion), MM. Rodrigue Tremblay (Gouin),, Louis O'Neill (Chauveau), Pierre Marois (Laporte), André Lazure (Chambly), Pierre-Marc Johnson (Anjou), Gilles Grégoire (Frontenac) et Guy Chevrette (Joliette). Ajoutons les noms de MM. Jean-Guy Cardinal (Prévost), Bernard Landry (Fabre), Guy Joron (Mille-Isles), et Pierre de Bellefeuille (Deux-Montagnes). Ajoutons encore le nom de l'éditeur et journaliste Gérald Godin, qui a réussi l'exploit de battre M. Robert Bourassa lui-même dans le comté de Mercier, et qui a par conséquent eu droit à une ovation particulière de la part des siens.

En somme M. René Lévesque n'a que l'embarras du choix pour former son cabinet, puisque les membres dominants de son équipe l'accompagnent à l'Assemblée nationale.

Quant à la présence du PQ dans toutes les régions, sans exception, du Québec, elle est le reflet sans doute d'un profond mécontentement, mais elle est tributaire en grande partie de la présence de l'Union nationale, qui a donné un extraordinaire coup de main, non seulement pour défaire les libéraux sortants, mais pour porter les péquistes en tête.

En effet, dans plusieurs circonscriptions, plus d'une trentaine, les luttes ont été à trois et les votes donnés au PLQ et à l'UN sont plus nombreux que ceux accordés à un PQ néanmoins vainqueur.

Le Parti québécois cependant a obtenu plus de 40% du vote exprimé et il a été majoritaire, nécessairement, dans les 69 circonscriptions qui sont désormais péquistes.

Dans ce balayage du PQ, il semble que le président-fondateur du parti et premier ministre du Québec, M. René Lévesque, ait obtenu la plus forte majorité de tous les péquistes élus avec quelque 22,000 votes de plus que le libéral Fernand Blanchard, du moins d'après les chiffres disponibles vers 23 h hier soir.

Montréal: tous les comtés "francophones" sont péquistes

par Gérald LeBlanc

Tous les comtés comprenant au moins 60% de francophones sur l'île de Montréal sont passés au Parti québécois, qui a remporté 17 des 31 circonscriptions de l'île.

Des 27 comtés remportés en 1973, le Parti libéral n'en retient que 13, neuf du West Island et quatre comtés à forte densité de Néo-Québécois dans le centre de Montréal et à Verdun.

Si les anglophones sont restés suffisamment fidèles pour assurer la victoire des libéraux du West Island, les groupes ethniques du centre-nord semblent avoir favorisé l'Union nationale juste assez pour permettre l'élection d'une dizaine de péquistes.

Plusieurs têtes d'affiche du PLQ, dont le premier ministre et le ministre de l'Éducation, MM. Bourassa et Bienvenue, ont sombré dans cette débâcle du Parti libéral. Un autre ministre, Mme Lise Bacon, trainant dans le comté de Bourassa au moment où le président des élections a fermé boutique hier soir. Le résultat ne sera connu que ce matin dans ce comté.

Seuls les ministres Claude Forget et Fernand Lalonde ont conservé leur siège dans les comtés de Saint-Laurent et Marguerite-Bourgeoys. Parmi les nouveaux venus chez les libéraux de Montréal, signalons l'élection de Mme Thérèse Lavoie-Roux, du rebelle George Springate et de deux recrues venues d'Ottawa, MM. Bryce Mackasey et André Raynauld.

En plus de conserver ses quatre comtés montréalais, le PQ a fait élire de nombreuses nouvelles têtes d'affiche, notamment le docteur Camil Laurin, Géarld Godin, qui a battu M. Bourassa, Lise Payette, Jacques Couture, Gilbert Paquette et Guy Bisaillon.

Malgré une remontée spectaculaire dans le vote populaire, notamment chez les anglophones, l'Union nationale doit se contenter d'une seule circonscription sur l'île de Montréal: le comté de Pointe-Claire, à l'extrémité ouest de l'île et anglophone à près de 70%, remporté par le docteur Frederic William Shaw.

Le vote arraché aux libéraux par les unionistes de M. Rodrigue Biron a cependant été déterminant dans plusieurs comtés, particulièrement dans les comtés à forte densité de Néo-Québécois. C'est ainsi que dans Viau, les 5,000 voix de l'unioniste ont permis l'élection du péquiste Charles Lefebvre. Un phénomène identique se dessinait dans Jeanne-Mance, un autre comté à forte proportion de groupes ethniques.

La faveur de l'Union nationale auprès des anglophones ou des groupes ethniques s'est également fait sentir dans plusieurs comtés à l'extérieur de Montréal: notamment à Chambly où le ministre Guy Saint-Pierre a été défait par le péquiste Denis Lazure, dans Huntingdon et Brome-Missisquoi qui sont passés à l'UN, dans Saint-Henri et Deux-Montagnes, deux comtés remportés par le PQ.

A l'issue de cette élection, il est possible de tracer une ligne zigzagant aux environs du boulevard Saint-Laurent pour délimiter la main-mise des libéraux à l'ouest et des péquistes à l'est. Une seule exception dans cette polarisation: le comté de Pointe-Claire remporté par l'unioniste William Shaw.

Le mécontentement suscité par la loi 22 aura donc été fatal au gouvernement libéral de M. Bourassa, malgré les concessions consenties en pleine campagne électorale. Même dans le West Island, où plusieurs candidats libéraux ont fait campagne contre plutôt qu'en faveur de M. Bourassa, les majorités libérales traditionnelles ont été réduites de plus de moitié.

Seul mousquetaire fédéral à être élu, M. Bryce Mackasey a déploré la défaite de ses confrères MM. Jean Marchand et Roland Comtois, défaits dans Louis-Hébert et L'Assomption par deux têtes d'affiche qu PQ, MM. Claude Morin et Jacques Parizeau.

Interrogé par Radio-Canada peu après l'annonce de sa victoire dans N.D.G., M. Mackasey a tenu la loi 22 responsable de la débâcle libérale sur l'île de Montréal.

"La loi 22 a été mal expliquée aux anglophones et aux groupes ethniques, dont les droits demeurent garantis par l'Acte de l'Amérique-du-Nord-Britannique", a dit M. Mackasey, dont les propos sont demeurés modérés, malgré les sanglots dans sa voix.

En résumé, le résultat du scrutin donne pour l'île de Montréal 16 péquistes, 13 libéraux et un unioniste. Le comté de Mme Lise Bacon, la circonscription de Bourassa au centre-nord de Montréal, était encore en suspens au début de la nuit, mais la candidate libérale trainait derrière le péquiste Patrice Laplante.

Berceau des premiers péquistes en 1970, l'île de Montréal sera donc bien représentée au sein du prochain gouvernement du Parti québécois que dirigera M. René Lévesque.

Claude Morin en tête, la région de Québec a suivi le mouvement

par Bernard Cleary

QUÉBEC — Contrairement à l'affirmation populaire, qui voulait que la région de la Capitale provinciale soit très traditionnelle au moment des élections provinciales et même en retard d'un mandat, se plait-on à dire dans certains milieux, les résultats du vote ont été au diapason du Québec en favorisant nettement le Parti québécois.

Le fait le plus marquant de cette élection est sans aucun doute la victoire du chef de file péquiste et artisan de la formule référendum, M. Claude Morin.

En plus d'être un élément important de la vitoire du Parti québécois, en rassurant la population du Québec, il a fait connaître le Waterloo politique de M. Jean Marchand, candidat-vedette du Parti libéral de M. Robert Bourassa.

L'ancien ministre libéral fédéral, qui s'était donné comme mission d'écraser M. Claude Morin, a fait piètre figure dans sa première élection provinciale, et entache son tableau de chasse politique.

Le seul libéral de la région métropolitaine de Québec, qui a pu résister à la vague péquiste, est l'ancien ministre québécois des Finances, M. Raymond Garneau. Cependant, sa majorité importante de 10,196 voix en 1973 a fondu littéralement à 2,913 face à l'opposition de Mme Louise Beaudoin.

Le premier candidat élu, dès 19h 45, a été M. Raymond Mailloux, ministre sortant des Transports pour le comté de Charlevoix. Par les nombreux travaux de voirie effectués dans le comté de Charlevoix, M. Raymond Mailloux s'était garanti d'une victoire facile.

Parmi les nombreuses surprises de cette élection dans la région métropolitaine de Québec, il faut souligner que M. Bernard Lachapelle n'a pu garder son poste de député du comté de Chauveau. La campagne du péquiste Louis O'Neill, de porte à porte comme il l'avait fait contre le premier ministre Robert Bourassa en 1973, a produit ses fruits.

Comme autre surprise de taille, il faut noter la défaite du député-maire libéral du comté de Montmorency, M. Marcel Bédard. Après avoir récemment remporte la victoire à la mairie du grand Beauport, regroupant les trois quarts des électeurs de Montmorency, le candidat libéral se croyait assuré de vaincre le candidat péquiste, M. Clément Richard. Ce dernier, avocat des Gens de l'air du Québec, a réussi à venger sa défaite de 1973 aux mains de M. Bédard.

Le comté de Charlesbourg, qui avait pour député M. André Harvey, a lui aussi pour député un péquiste. M. Denis de Belleval, candidat inconnu, qui a d'ailleurs commencé sa campagne en retard de 15 jours, a profité de la vague de fond pour faire une remontée sensationnelle et causer une très forte surprise.

Le fils de l'ancien premier ministre unioniste, M. Jean-François Bertrand, qui avait eu certaines difficultés à se trouver un comté, après avoir été rejeté par plusieurs militants du comté de Charlesbourg et causé une scission dans l'organisation de ce comté, a remporté la palme dans le comté de Vanier contre le député libéral sortant, M. Fernand Dufour.

Pour ce qui est du comté de Lévis, le député-maire sortant, M. Vincent Chagnon, a dû, lui aussi, plier l'échine devant le candidat péquiste, M. Jean Caron. Là, comme dans certains autres comtés, il semblait imprévisible que le député libéral sortant puisse être vaincu.

Les autres députés péquistes élus dans la région métropolitaine de Québec ont été MM. Raymond Gravel, dans le comté de Limoilou, et Richard Guay, dans le comté de Taschereau. Ces deux comtés étaient détenus par des représentants libéraux.

L'UN aura été déterminante dans le triomphe péquiste

par Pierre O'Neill

L'Union nationale a causé une forte surprise en recueillant plus de 18% du vote et ses succès constituent un facteur déterminant dans la victoire du Parti québécois.

Sous le leadership de M. Rodrigue Biron, l'UN a fait une éclatante rentrée sur la carte électorale du Québec en arrivant au premier rang dans 11 comtés. L'Union nationale a divisé les voix et a permis au Parti québécois de remporter la cinquantaine de comtés où elle s'est classée en seconde place.

En contrepartie, les trois autres partis marginaux ont réalisé une piètre performance. M. Fabien Roy fut le seul élu pour le Parti national populaire dans le comté de Beauce-Sud tandis que M. Camil Samson est parvenu à se faire réélire dans Rouyn-Noranda alors que ses 108 autres candidats ont essuyé la défaite.

Dans Outremont, le chef du PNP fut défait par le libéral, André Raynauld. Il en fut de même du chef de l'Alliance démocratique dans Westmount, M. Nick Auf der Maur, qui n'a pas réussi à faire élire un seul de ses 14 candidats.

En terme de pourcentage, les résultats des élections d'hier donnent 18.4% à l'Union nationale, 1.6% au Ralliement créditiste et 0.9% au Parti national populaire.

Les 11 députés nouvellement élus à l'Assemblée nationale sont M. Bertrand Goulet dans Bellechasse; M. Armand Russell (Brome-Missisquoi); M. Michel LeMoignon (Gaspé); M. Claude Dubois (Huntingdon); M. Maurice Bellemare (Johnson); M. Fernand Grenier (Mégantic-Compton); M. Serge Fontaine (Nicolet-Yamaska); M. Yvon Brochu (Richmond); M. Fabien Cordeau (Saint-Hyacinthe); M. William Shaw (Pointe-Claire), M. Rodrigue Biron dans le comté de Lotbinière.

Tous les gains de l'Union nationale sur le Parti libéral se situent sur la rive sud du Saint-Laurent, sauf l'élection de M. William Shaw, qui a fait une percée dans le comté de Pointe-Claire du West Island de Montréal. Il a défait le libéral Roy Amaron par une forte majorité.

Un ex-ministre des gouvernements unionistes Johnson et Bertrand est parvenu à se faire réélire dans le comté de Brome-Missisquoi. Il s'agit de M. Armand Russell qui était ministre des Travaux publics. L'Union nationale a par ailleurs fait élire l'ancien créditiste Yvon Brochu dans le comté de Richmond. Dans le comté de Compton-Mégantic, c'est le président du parti et bras droit du chef, M. Fernand Grenier qui a défait le député libéral sortant, J.-Omer Dionne, par une appréciable majorité.

Après avoir obtenu 20% du vote et fait élire 17 députés en 1970, l'Union nationale s'était effondrée aux élections du 29 octobre 1973, ne parvenant à recueillir que 5% du vote. En 1973, sous le leadership de Gabriel Loubier, l'UN avait fait campagne aux côtés du Parti libéral contre le Parti québécois.

Tout au cours de la campagne électorale qui vient de se terminer, le nouveau chef, M. Rodrigue Biron, a dirigé ses attaques contre l'administration du gouvernement Bourassa. A quelques exceptions près, M. Biron s'est abstenu d'attaquer le Parti québécois. Il a par ailleurs présente une option plus fédéraliste que l'avait fait M. Loubier en 1973. Enfin, le chef de l'UN s'est constamment attaqué à la loi 22, préconisant le libre choix de la langue d'enseignement.



Le leader de l'Union nationale, M. Rodrigue Biron, s'est conformé aux recommandations faites à l'ensemble des électeurs et s'est rendu très tôt hier matin au bureau de scrutin où il pouvait voter, à Sainte-Croix, non loin de Québec, dans sa propre circonscription de Lotbinière. Il était à peine 9h.30 quand M. Biron s'est présenté au comptoir des représentants du scrutin. (Téléphoto CP)

Le PC réclame une enquête sur la CCL

OTTAWA (PC) — La nomination controversée de M. Gilles Choquette, chef de cabinet du ministre de l'Agriculture, à la présidence de la Commission canadienne du lait (CCL) a soulevé des remous, hier, à la chambre des Communes, alors que les conservateurs ont présenté une motion réclamant une enquête sur l'administration de la commission.

Le député de Lisgar, M. Jack Murta, a accusé le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, d'avoir agi par opportunisme politique en exigeant, la semaine dernière, la démission de M. Ellard Powers et Jules Thibodeau, respectivement président et vice-président de la CCL. Dans sa motion, M. Murta a demandé qu'une commission d'enquête soit mise sur pied afin de faire la lumière sur les difficultés de gestion que connait cet organisme depuis plusieurs mois. Sa motion rejetée, M. Murta est revenu à la charge en mettant en doute la compétence du nouveau président de la CCL, nommé jeudi dernier à la surprise des observateurs. Mais le premier ministre Trudeau devait rétorquer en proclamant sa confiance en M. Choquette et en invitant son interlocuteur à en faire autant.

en librairie

L'emprisonnement au Québec

Revue Criminologie 76

un dossier d'actualité

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
Tél.: 343-6321

POUR ACHETER OU VENDRE UNE PROPRIÉTÉ



MAURICE GOULET

526-6655

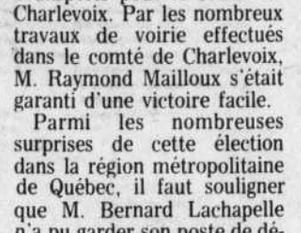
CONSULTEZ NOS SPÉCIALISTES

IMMEUBLES GOULET REALTIES INC.

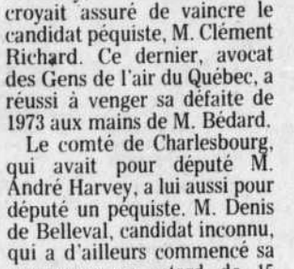


JOSAPHAT GOULET

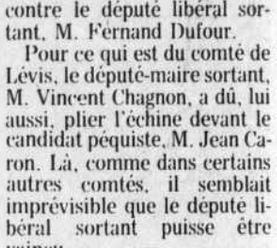
OUVERT LE DIMANCHE
3130 est Sherbrooke



MERCIER: Lepailleur, duplex 2x5½, situé face à l'école. Prix: $18,000. Comptant: $3,000. St-Marseille 526-6655 Filière: 1-7397 MLS.



DESJARDINS: 5 logements 1x6, 4x4 semi-détaché, près du métro. Revenu: $4,860. Comptant: $8,000. Cousineau: 526-6655. Filière-I-7426.

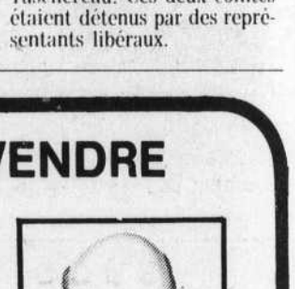


RUE VALOIS: 8 logements, fenêtres aluminium, propre. Prix: $36,400. M.L.S. Coulombe: 5226-6655 Filière: I-7362.

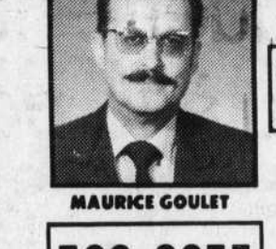


MERCIER: Duplex semi-détaché 2x6:, brique, très belle vue sur le fleuve, près de rue Notre-Dame. Comptant: $4,000. St-Marseille 526-655 Filière: I-7394 MLS.

POUR PLACER VOTRE MAISON ICI, APPELEZ 526-6655



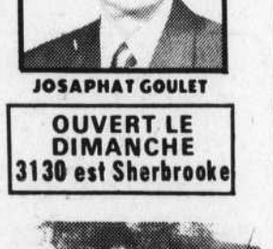
IBERVILLE: 1x6, 4x3, près de Sherbrooke, fenêtres aluminium. Prix: $30,000. MLS. Coulombe: 526-6655 Filière: 7444.



ST-LEONARD: Duplex impeccable, semi-détaché. Construction 1965. Chauffage à eau chaude zoné, contrôle intérieur et extérieur. Patio. Cabane à jardin. Cette propriété a tous les équipements possibles. Comptant: $17,000. Gauthier: 526-6655 Filière: I-7487.



CARTIER: duplex 2x6, fenêtres aluminium, cave 6 pieds $18,000. Exclusif. Coulombe: 526-6655 Filière: H-6786.



HECTOR: triplex 3x6 pièces. Bien située. Condition moyenne. Hangars arrière démolis. Prix: $33,000. Discutable. Comptant: $5,500. Gauthier: 526-6655 Filière: I-74699.



MOREAU: 6 logements modernes, 220, revenu $5,316. Comptant: $10,000. Cousineau: 526-6655 Filière: I-7267.

CARRIÈRE EN IMMEUBLE

Joignez vous à une des plus progressives compagnies canadienne françaises. L'expansion est telle, que nous cherchons des dames et messieurs, avec ou sans expérience. Les candidats devront avoir l'ambition, le sens de la communication et posséder une automobile. Pour entrevue confidentielle.

MAURICE GOULET
526-5913 — 259-4276

IMMEUBLES GOULET REALTIES INC.

NOS BUREAUX SONT AUSSI OUVERTS LE SOIR, LES FINS DE SEMAINE ET LES JOURS FERIÉS

SYSTÈME DE VENTE GARANTIE — FINANCEMENT JUSQU'A 90%

ESTIMATION GRATUITE

les élections au Québec

Bourassa invite les Québécois à une attitude réfléchie

par Bernard Descôteaux

Se pliant au verdict populaire qui l'a défait tant comme premier ministre du Québec que comme député de la circonscription de Mercier, le chef du Parti libéral, M. Robert Bourassa, a tenté dès hier soir d'amoindrir l'éventuel ressac que pourra créer l'élection d'un gouvernement péquiste en demandant notamment aux milieux d'affaires et aux milieux syndicaux d'adopter une attitude réfléchie.

Tel a été l'essentiel du message qu'a livré M. Mourassa, hier soir, alors qu'il s'était rendu rencontrer les journalistes et ses partisans au quartier général de son parti, rue Gilford à Montréal.

C'est un appel qu'il a dit faire au nom de tous les Québécois. "Je m'adresse à tous les milieux d'affaires et aux milieux syndicaux. Etant donné le contexte, je leur demande d'avoir une réaction réfléchie vis-à-vis des événements de ce soir", a-t-il déclaré à quelques reprises, tant en anglais qu'en français.

Faut-il rappeler que tout au long de sa campagne électorale, M. Bourassa avait joué abondamment la carte des conséquences de ce qu'il avait appelé "la menace séparatiste". Ces conséquences, il les voyait tout d'abord sur le plan économique, et c'est certainement en pensant à ce thème de sa campagne électorale qu'il a fait cette déclaration pour tenter d'en amoindrir les effets.

Tant au cours de sa conférence de presse que dans son discours devant ses partisans, il a adopté un ton digne et positif. Ainsi, il a dit espérer que le nouveau gouvernement sera capable de faire face à la situation, affirmant que lorsque c'est l'ensemble des Québécois qui est concerné, il faut se placer au-delà des attitudes des partisanes.

Il s'est dit par ailleurs convaincu que le Parti libéral demeure un parti fort, ne serait-ce que par le nombre de voix qu'il a reçu dans l'ensemble du Québec. "J'espère que nous pourrons continuer commer parti, dans le rôle de l'opposition, à travailler d'une façon positive pour les Québécois," a-t-il déclaré.

Ses premiers mots, hier soir, ont été pour dire qu'il acceptait le verdict de la population, verdict qui lui est apparu clair tout au moins sur le plan de la répartition des sièges à l'Assemblée nationale. Il a ensuite félicité le chef du Parti québécois, M. René Lévesque, puis remercié tant les candidats libéraux élus ou défaits, de même que ses électeurs du comté de Mercier.

Entouré de ses principaux collaborateurs, il a expliqué les raisons de la défaite libérale qui, à son avis, réside d'abord dans la polarisation des positions dans la société québécoise. Un parti qui présente une position politique de centre se trouve inévitablement coincé entre la gauche et la droite. Il est évident que le Parti libéral a été coincé entre la gauche et la droite, a-t-il dit, la gauche trouvant que le gouvernement n'allait pas assez loin alors que la droite trouvait que le gouvernement manquait de fermeté. Le meilleur exemple de cela, c'est celui du débat autour de la loi 22. A cet égard il croit qu'il est de plus en plus difficile de présenter une position du juste milieu.

M. Bourassa pense par ailleurs que la force même de son parti élu avec 102 sièges en 1973 a pu jouer contre les Libéraux au cours de cette élection-ci. Les gens sont portés à vouloir l'affaiblir et votent contre lui, explique-t-il.

Le résultat même de cette élection met en cause l'avenir de M. Bourassa à la tête du Parti libéral. A cet égard, il a refusé de faire quelque commentaire que ce soit lorsqu'il lui fut demandé s'il demeurerait à la tête de son parti ou s'il chercherait à se faire élire dans un nouveau comté.

Malgré la dignité dont a fait preuve hier soir le chef libéral, il reste que la défaite a été difficile à accepter, tant pour lui-même que pour les membres de son entourage et pour l'ensemble des militants libéraux. Certains avaient la larme à l'oeil, et le ton était triste. D'ailleurs dès 22 h, on a cessé de compiler les résultats.

Les militants libéraux, tout comme les candidats, ont été fort peu nombreux à se présenter rue Gilford. Le premier député libéral déclaré élu à venir rencontrer les journalistes fut M. Bryce Mackasey qui fut littéralement assailli. On a vu au cours de la soirée M. André Raynauld, nouveau député d'Outremont, ainsi que le député de Verdun, M. Lucien Caron. Il y avait parmi les Libéraux présents quelques membres du bureau de M. Marc Lalonde, chef de l'aile québécoise du Parti libéral du Canada.

Certains n'ont pas hésité à faire reposer en partie la défaite libérale sur leur chef, tandis que d'autres l'ont expliquée par une confiance exagérée dans la force et la popularité de leur parti.

Quant à l'avenir du dossier constitutionnel, M. Bourassa n'a pas voulu faire de commentaire. "C'est M. Lévesque qui est au pouvoir maintenant", a-t-il fait observer.

Au cours de la journée, M. Bourassa avait visité une vingtaine de bureaux de scrutin de sa circonscription de Mercier, et il s'était déclaré satisfait de la réaction des voteurs. Il faut noter que le 56e candidat péquiste déclaré élu, fut celui de Mercier, Gérald Godin, qui a défait le premier ministre.



Entouré de son épouse et de ses proches collaborateurs, M. Robert Bourassa, consterné par l'ampleur de la défaite libérale que bien peu de stratèbes libéraux n'avaient prédite, a rencontré la presse vers les 22 heures hier, soir, annonçant qu'il se pliait au verdict populaire. (Photo Daniel Labelle)

Biron : c'est le triomphe du PQ et non du séparatisme

par Marie Laurier

LAURIER STATION — C'est le triomphe du Parti québécois et non du séparatisme, a déclaré hier en fin de soirée le chef de l'Union nationale, M. Rodrigue Biron, déterminé plus que jamais à faire abolir la loi 22 lorsqu'il siégera à l'Assemblée nationale en face de M. René Lévesque.

Pour M. Biron, le parti libéral "s'est battu de lui-même", en contribuant à créer un climat anarchique au Québec en matière de relations de travail et de politique de la langue, et en laissant un lourd déficit financier aux mains des nouveaux gouvernants.

Selon le leader politique, c'est l'Union nationale qui sort gagnante de cette épreuve de force, elle que l'on croyait morte mais qui est ressuscitée de ses cendres pour proposer "un espoir d'un Québec nouveau" et un climat social plus serein dans la province.

Le vote massif au Parti québécois est un vote négatif, a-t-il dit, puisque les Québécois ont d'abord dit "non" à l'administration Bourassa. Tout en vantant les performances de l'Union nationale et de son équipe, M. Biron s'est dit sûr qu'il remportera dans quatre ans la victoire, car le Parti québécois ne pourra pas jouer impunément avec les sentiments des citoyens.

M. Biron a promis qu'il favorisera "toutes les décisions d'un gouvernement péquiste qui correspondront aux aspirations des Québécois", mais qu'il combattra toutes celles qui peuvent déchirer le Canada. Selon lui, la preuve est faite que le peuple québécois désire rester dans la Confédération canadienne. Il interprète la victoire péquiste comme une "volonté démocratique d'un changement de régime".

M. Biron se dit aussi convaincu qu'il saura amener M. René Lévesque à de meilleurs sentiments quant à la politique de la langue, "afin que les Québécois ne soient pas des citoyens de seconde zone au pays et en Amérique du Nord".

Enfin M. Biron s'est dit particulièrement fier d'avoir remis l'Union nationale sur la carte électorale avec 11 députés et 20% du vote populaire.

Peu avant 20 h hier soir, la victoire était concédée à M. Biron dans la circonscription de Lotbinière. Ce dernier devenait ainsi le premier leader de parti à se faire élire dans sa circonscription, à l'occasion de cette consultation. Quand M. Gilles Cossette, son principal adjoint, eut annoncé la nouvelle au micro, dans la grande salle d'un motel de Laurier-Station, arborant un sourire aussi large que sa tribune, il a provoqué un crépitement d'applaudissements de la part des 300 sympathisants échevelés, indisciplinés et frénétiques qui se trouvaient sur les lieux.

Au comportement de tous ses manifestants sympathiques, la remontés specta-

Voir page 6 : Biron

AVIS

LA CONFÉRENCE DE LANZA DEL VASTO

qui devait avoir lieu à l'Université du Québec, au Pavillon Lafontaine, à 19h30, le mardi 16 novembre est annulée à cause de la grève à l'université.

Choquette ne dit pas adieu à la politique

MM. Camil Samson, leader du Ralliement créditiste, Jérôme Choquette, chef du Parti national populaire, et Nick Auf der Maur, porte-parole de l'Alliance démocratique, ont tous trois commenté hier soir les résultats de la consultation.

M. Samson, réélu député de Rouyn-Noranda, a promis de "travailler au mieux-être des Québécois", souhaité bonne chance à M. René Lévesque et reconnu que le PQ a été porté au pouvoir par une vague populaire. Le leader créditiste, seul député de sa formation à la dissolution, reste donc le représentant unique de son parti à l'Assemblée nationale. Il a remercié les militants de sa circonscription grâce auxquels il a pu accroître sa majorité de quelques centaines de voix. Invité à retirer les accusation de communisme qu'il avait portées contre le PQ au cours de la campagne, M. Samson s'est borné à féliciter le nouveau premier ministre.

M. Jérôme Choquette, fondateur du PNP, défait dans Outremont par l'élu libéral, M. André Raynauld, voit dans les résultats "un vaste mouvement de protestation contre le gouvernement qui a emprunté le véhicule du PQ". M. Choquette se dit convaincu qu'il s'agit d'un vote de protestation, non pas d'un vote séparatiste.

Dans Outremont, M. Choquette dit qu'il a été "pris dans la bipolarisation PLQ-PQ, pris dans l'étau des deux partis qui se disputaient l'électorat de ce comté".

"Je ne dis pas adieu à la politique, a conclu le chef du PNP, mais plutôt au revoir."

M. Fabien Roy est le seul porte-couleurs du PNP qui ait été élu hier, dans la circonscription de Beauce-Sud.

M. Nick Auf der Maur, qui dirigeait l'Alliance démocratique et ses 13 candidats, a été défait dans Westmount. Il considère que les anglophones ont exprimé leur mécontentement à l'égard du gouvernement libéral en accordant beaucoup de suffrages à ses candidats.

Ironie des rencontres! Après avoir voté hier matin, M. Auf des Maur s'est rendu dans un petit restaurant de Westmount où devait pénétrer quelques instants plus tard nul autre que les libéral George Springate, élu hier. Les deux hommes ont pris le petit-déjeuner ensemble avant de rejoindre leurs partisans.

aujourd'hui

À l'hôtel Reine-Elisabeth, conférence sur les nouveaux contrôles des prix et profits, organisée par le Canadian Prices and Incomes Forum.

•

À 12 h 30, au salon Champlain de l'hôtel Mont-Royal, le directeur du DEVOIR, M. Claude Ryan, s'adresse à la Chambre de commerce du district de Montréal. M. Ryan commentera les résultats des élections provinciales.

•

À 20 h, au local C-2325 du pavillon des Sciences sociales de l'université de Montréal, la Société de philosophie de Montréal présente une conférence de M. Roland Houde, professeur à l'université de Montréal, "Pour l'histoire de la philosophie au Québec"

À 20 h, au Jardin botanique de Montréal, rue Sherbrooke est, M. Serge Payette prononcera une conférence publique sur la végétation au Nouveau-Québec. Cette conférence est organisée par la Société d'animation du jardin et de l'institut de botanique.

•

Cliniques de la Croix-Rouge: A Montréal, à la polyvalente Edouard-Montpetit, 6200, rue Pierre-de-Coubertin, de 14 h 30 à 21 h. A Montréal, également, à l'Institut d'hôtellerie et de tourisme, 401, rue de Rigaud, au salon des étudiants, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30. A Saint-Lambert, au cégep Champlain, 900, rue Riverside, de 10 h à 16 h.

SUCO

au service direct du tiers-Monde

FINE CUISINE DES FÊTES

3 cours

AVEC REPAS ET LIVRETS PAR

henri bernard

•

AMUSE-GUEULES

•

REPAS DE NOËL

•

BUFFET CHAUD

RENSEIGNEMENTS 843-6481

DEMANDEZ ÉGALEMENT NOTRE DÉPLIANT DU COURS DE BASE SESSION MI-FÉVRIER

Institut Culinaire Henri Bernard — permis d'enseignement de culture personnelle — 2015 de la montagne # 610 montreal

La Chambre de commerce de Montréal

Déjeuner-causerie hebdomadaire

MARDI, LE 16 NOVEMBRE



M. CLAUDE RYAN
Directeur du Devoir

Sujet: Analyse des résultats des élections provinciales

Hôtel Sheraton Mont-Royal
12h30
Le public est admis
Billets à l'entrée $8.

Pour les membres, des livrets d'abonnement sont disponibles à prix réduit.
Renseignements: 866-2861.

FACE AUX ATTITUDES DE L'ADMINISTRATION DES CEGEP AHUNTSIC ET ROSEMONT

L'A.G.E. Inc. du Collège Montmorency appuie les étudiants dans leurs revendications et dénonce

1e - Le "lock-out" administratif à Rosemont

2e - La mauvaise qualité de la nourriture de la cafétéria de Rosemont (comme dans tous les Collèges d'ailleurs)

3e - La réduction de 50% des locaux de l'Association étudiante de Ahuntsic par rapport à une augmentation de 30% des locaux administratifs.

4e - La censure administrative exercée sur l'information étudiante.

L'Association générale des Étudiants de Montmorency Inc. (Laval).



Entre nous et Grand Marnier



La grande liqueur française à base de cognac* *(acquit jaune d'or) origine

Pour des recettes au Grand Marnier, écrire à Savina, 1280, rue Saint-Marc, bureau 701, Montréal H3H 2G1

éditorial

Une grande leçon de l'élection

Au moment où ces lignes sont écrites, il reste encore une heure avant que ne commencent à entrer les premiers résultats de l'élection. Une lettre d'un correspondant, médecin naturalisé canadien depuis peu, me fournit néanmoins l'occasion de revenir sur l'un des thèmes majeurs de la campagne électorale, à savoir le vote des citoyens québécois d'origine récente.

On s'est beaucoup inquiété depuis un mois de l'orientation du vote néo-québécois. L'incertitude qui s'est élevée à ce sujet n'est pourtant qu'un aspect d'un problème plus profond: l'insertion plénière des immigrants dans la communauté québécoise. Or, il serait déplorable que, sitôt terminée l'élection, nous retournions à nos préoccupations coutumières sans avoir au moins appris quelques leçons à leur sujet. C'est de ce problème plus général et plus fondamental qu'a choisi de m'entretenir mon correspondant. Qu'il insiste pour conserver l'anonymat, cela témoigne d'un malaise qui subsiste hélas encore mais n'enlève rien à l'intérêt de sa lettre.

●

Ce correspondant est originaire d'un pays de culture et de langue françaises. Il possède une compétence professionnelle qui lui a permis de trouver au Québec un milieu de travail choisi dont il apprécie d'ailleurs l'excellent esprit.

Mais ayant eu l'occasion de séjourner aux États-Unis avant de s'installer au Québec, G.D. n'en constate pas moins que même pour un francophone, le milieu québécois n'est guère accueillant si on le compare aux États-Unis. Les choses ont beau aller fort convenablement au travail: le nouveau venu doit se retrouver en dehors des heures de travail dans un milieu humain où il y a des voisins, des enfants de familles diverses, des liens sociaux de toute sorte entre parents et amis. Or, malgré toute la bienveillance officielle dont on l'entoure souvent, il ne réussit pas facilement à percer ce milieu très fermé que demeure un milieu typiquement canadien-français.

Chez les adultes, les contacts sociaux ne sont pas faciles à établir. L'immigrant a beau faire des efforts: il découvre après un certain temps que ne pénètre pas qui veut dans le milieu intime de ses voisins. Ceux-ci ont leurs habitudes, leurs particularismes, leurs relations propres qui remontent parfois au temps où ils fréquentaient l'école ensemble. Même quand ils sont très bien disposés, ils ne soupçonnent pas le besoin qu'éprouve l'étranger d'être activement accepté d'eux et de leurs proches. Ils se montreront volontiers cordiaux à son endroit s'ils le croisent dans la rue ou au magasin. Mais il leur viendra rarement à l'esprit de l'inviter à se mêler à leurs rencontres familiales ou sociales. Si bien que, même vivant au milieu de Québécois de vieille souche, l'immigrant doit se résoudre à se regrouper contre son gré avec "d'autres immigrants". Il en ira souvent de même de ses enfants, qui éprouvent de la difficulté à trouver des compagnons de jeu parmi les enfants des familles autochtones.

Ces difficultés nous sont familières. Elles nous ont été exposées cent fois depuis les vagues d'immigration qui commencèrent à nous arriver au lendemain du dernier conflit mondial. Il semble malheureusement qu'elles n'aient pas suscité chez nous les redressements qui eussent pu faciliter une meilleure insertion des nouveaux venus dans la communauté québécoise.

C'est à ces mêmes personnes que nous avons voulu, avec la Loi 22, imposer la fréquentation obligatoire de l'école française, de cette école même dont nous avions été enclins à les exclure à toutes fins utiles pendant une vingtaine d'années. A bien y penser, nous ne devons pas nous étonner de la façon très vive dont ils ont réagi.

Les citoyens d'origine étrangère avaient tendu à mettre entre parenthèses les droits civiques qui leur appartiennent avec la même plénitude qu'à tout autre groupe de citoyens. Pour la première fois, ils ont semblé prendre conscience du pouvoir que ces droits leur confèrent. Comment ne pas reconnaître que c'est là un important progrès démocratique? Au plan politique, nous avions pris l'habitude de les prendre pour acquis. Ils viennent de nous rappeler qu'après avoir laissé sommeiller cet instinct, ils reprennent goût à la liberté d'exercer un rôle actif dans la vie politique d'une société dont ils sont membres de plein droit. Si ce réveil, une fois passée l'allure plutôt irritée qu'il a empruntée, devait être le signal d'un dialogue plus vrai, l'élection de 1976 aurait été une étape très significative.

●

Autre aspect très intéressant: la réaction des milieux d'immigrants devant les trois principaux leaders en présence. Des trois, c'est M. Rodrigue Biron, on le sait, qui a paru créer auprès de ces milieux l'impression la plus forte. Or, s'il faut en croire mon correspondant, ce succès ne serait pas attribuable uniquement à des incohérences ou à des contradictions qui nous ont davantage frappés du côté francophone, mais aussi à des traits d'ouverture et de fraîcheur qui, pour des raisons diverses, ne se retrouvaient pas au même degré chez MM. Bourassa et Lévesque.

"M. Bourassa, écrit G.D., est un comptable qui n'a aucun sens du charisme et de la diplomatie dans ses contacts humains". Ce jugement est sans doute excessif. M. Bourassa, quand on l'approche de près, est beaucoup plus attentif aux détails humains qu'il n'en donne l'impression dans sa démarche publique. Dans ce trait que souligne mon correspondant, il y a néanmoins un avertissement salutaire à l'adresse du chef libéral. S'il devait être reporté au pouvoir, il devra porter une attention beaucoup plus grande au rapprochement humain avec non seulement les milieux "ethniques" mais aussi avec les anglophones en général. M. Bourassa, à tort ou à raison, est perçu dans ces milieux comme un politicien à l'esprit technocratique qui a toujours des réponses bureaucratiques et sèches à leurs problèmes. Quand on voit la manière dont il a conçu et appliqué la Loi 22, il n'y a pas lieu de s'en étonner.

De M. Lévesque, G.D. écrit qu'il le verrait volontiers au pouvoir. Mais à G.D. comme à la plupart des citoyens canadiens d'origine récente qui vivent au Québec, M. Lévesque inspire une double objection. Le caractère hétéroclite des éléments qui composent son parti fait peur: on ne sait pas de quel côté ce parti se retrouvera éventuellement. L'option indépendantiste est aussi, du moins pour l'heure, source de difficultés très sérieuses. Avec des collègues québécois qui ont aussi vécu dans des milieux étrangers, G.D. préférerait de beaucoup que le Québec cherche à obtenir un statut convenable à l'intérieur de la fédération canadienne au lieu de s'en séparer. N'ayant pas, comme il le dit, "de complexe des Plaines d'Abraham", et ayant à traiter souvent avec des collègues et des clients d'autres pays, il ne voit pas pourquoi nous aurions des complexes vis-à-vis "des Anglais qui parlent une langue de moins que nous".

Comparé aux leaders des deux partis principaux, M. Biron est apparu à plusieurs citoyens d'origine étrangère comme un homme neuf qui faisait plus spontanément appel à des valeurs chères aux nouveaux venus. Cet homme, signale G.D., est "positif", il est même le seul à l'être vraiment. De plus, il semble encourager le travail, l'esprit d'initiative. Ce sont là des traits qui ne pouvaient passer inaperçus auprès de citoyens qui, pour refaire leur vie au Canada, ont dû cultiver au maximum ces vertus souvent traitées avec légèreté par bien des éléments qui font du bruit dans les débats publics.

●

Comme la plupart des immigrants, celui qui m'adresse ses réflexions à la veille du scrutin aime ce milieu où une "dose remarquable de pragmatisme et de sens de l'organisation" empruntée à l'influence anglo-saxonne, se mêle heureusement à des qualités très françaises. Dans des réalisations comme notre régime d'assurance-maladie, G.D. voit un excellent exemple des fruits originaux que peut produire ce mélange.

Mais en plus des difficultés qu'il rencontre au plan de l'intégration personnelle et familiale, l'immigrant qui avait cru trouver au Canada une tranquillité sociale et politique exemplaire est frappé de la vivacité des débats publics et du caractère souvent radical que revêtent les remises en question dans la société québécoise. Il a l'impression qu'après les excès d'autoritarisme qui ont existé avant la révolution tranquille, nous sommes allés trop loin dans l'autre direction, rejetant trop facilement toute forme d'élitisme et épousant souvent des valeurs manifestement contraires à celles qui ont permis d'édifier ce peuple.

Pour tout dire, cette brusquerie dans le changement trouve souvent l'immigrant incertain et inquiet. Aussi conserve-t-il précieusement ses diplômes quand il a la chance d'en posséder. Il n'hésiterait pas à s'en servir comme passeport si jamais la vie devenait insupportable ou trop explosive ici. On dira qu'il y a quelque chose de mesquin dans cette attitude. Elle nous rappelle néanmoins que l'immigrant n'est pas seulement un être que l'on reçoit chez soi, mais aussi et surtout un être qui apporte beaucoup avec lui. Nous devons mériter sa confiance si nous voulons qu'il demeure chez nous, surtout à une période où nous avons peut-être plus besoin de lui qu'il n'a besoin de nous.

Claude RYAN

In memoriam

Ted Payne, militant loyal et compétent

par GÉRARD PICARD

J'ai assisté le 11 novembre aux funérailles d'un ami, Ted Payne. Je me suis associé silencieusement au deuil des siens. J'avais même l'impression de faire partie de la famille.

Le nom de Ted Payne n'a jamais fait les manchettes à la une des journaux, mais il est gravé dans le coeur de milliers de travailleurs québécois, dirigeants et militants de divers syndicats de la métallurgie (CSN), qu'il a représentés pendant des années avec loyauté, compétence et dévouement. Je puis en témoigner; je l'ai vu à l'oeuvre. Dans les circonstances les plus difficiles, négociations ardues ou grèves, nous faisions la paire. Je pourrais ajouter, sans exagération, que nous étions devenus, au besoin, interchangeables.

Ted était un syndicaliste convaincu, vigilant, enraciné dans le milieu ouvrier, son milieu d'origine. Ses interventions, devant les congrès, étaient toujours écoutées avec beaucoup d'attention. Il n'abordait que des problèmes concrets et proposait des solutions pratiques. Cet Irlandais sympathique avait réussi à maîtriser d'une manière surprenante la langue française. Mais on comprendra que son langage était encore plus coloré lorsqu'il s'exprimait dans sa langue maternelle, la langue anglaise, devant un employeur anglophone retors.

Son destin l'a conduit, par la suite, au service de conciliation et d'arbitrage du ministère fédéral du Travail et le mien, au Conseil canadien des relations du travail. Nous avions l'occasion de nous rencontrer de temps à autre et de revivre, dans une atmosphère de détente, certaines heures d'un passé encore assez proche.

Ce court article n'a pas pour but de faire passer le nom de Ted Payne à la prostérité. Ce serait, d'une part, bien prétentieux et, d'autre part, la modestie du disparu n'aurait pas tellement prisé une tentative de ce genre. Un hommage ampoulé serait indigne de lui.

En cette soirée du 11 novembre 1976, quelques heures après les funérailles, j'ai projeté, ému, sur l'écran de ma mémoire, le film des événements où nous avons été mêlés, puis j'ai rédigé ces quelques lignes. Ainsi, sans trop m'en rendre compte, j'ai passé avec mon ami Ted une partie de sa première nuit de cimetière.

Qu'il repose en paix!

Outremont, le 11 novembre 1976

■ **Avant de devenir membre du Conseil canadien des Relations du Travail, Gérard Picard fut attaché pendant des années à la Confédération des Syndicats catholiques du Canada (aujourd'hui la CSN), dont il fut le secrétaire général, puis le président.**

lettres au DEVOIR

Des questions au recteur de l'UQAM

M. Maurice Brossard,
Recteur de l'UQAM

Pour l'amour des étudiants qui sont pénalisés par la grève des professeurs de l'UQAM dont vous êtes recteur, pour ces étudiants à qui j'ai confié des travaux, qui ont hâte de parachever leur session et que j'ai hâte de revoir, j'ai deux questions à vous poser.

Pourquoi avez-vous refusé le statu quo aux professeurs le 15 octobre dernier et pourquoi le refusez-vous toujours au début de cette cinquième semaine de grève? Car vous le savez très bien, si vous me donnez le statu quo, je rentre demain matin à l'Université et, j'en suis convaincu, la grande majorité des professeurs ferait de même. Car après tout, le statu quo ce n'est pas l'idéal pour les professeurs, mais ce n'est pas non plus l'anarchie que vous vous plaisez à décrire. Loin s'en faut. Après tout (encore), depuis 1969, les professeurs avaient fait la grève 13 jours (en 1971) en tout et pour tout jusqu'à ce jour du 18 octobre dernier: 2½ semaines en 7 ans, 364 semaines! C'est un bilan désagréable mais certainement pas catastrophique. Si j'étais vous, je serais inquiet, puisque votre type de gestion qui réduit au minimum la participation des professeurs, — que vous reléguez d'ailleurs en pratique à un rôle consultatif, — tient au fait que pour le moment, les étudiants refusent volontairement de participer aux organismes-clés de l'Université (Conseil d'administration et Commission des Études). Mais s'ils s'avisaient soudainement et volontairement d'y participer et ce conformément à la Loi et aux Règlements généraux de l'Université du Québec, votre "weltanchaung" gestionnaire en prendrait pour son rhume. Je m'étonne que vous ne pensiez pas à cette éventualité. Car si elle se réalisait, le blocage que vous faites actuellement aurait été vain, stérile et sadique. Êtes-vous libre de vos gestes à l'UQAM ou êtes-vous lié? Êtes-vous lié par le président de l'Université du Québec ou lié à la CREPUQ (Conférence des Recteurs et Principaux des Universités du Québec) qui a accouché, il y a environ un an, d'un document de stratégie face au syndicalisme dans les universités, document qui rivalise de machiavélisme sublime avec la mesquinerie la plus sordide. Si j'étais vous, j'aurais tellement honte, que je m'empresserais de m'en désolidariser publiquement. Enfin, en bon professeur et mauvais gestionnaire que je suis, permettez-moi de vous poser une troisième question que je n'ai pas prévue à mon plan: au nom de quel principe humanitaire, retenez-vous les chèques de paye des employés de soutien qui ont le seul tort de respecter les lignes de piquetage des professeurs, alors que leurs collègues de l'Université Laval sont payés? Auriez-vous pas hasard l'intention de leur faire faire de la recherche à notre place s'ils entraient?

Vous comprendrez que si je ne suis pas avec mes étudiants lundi prochain le 22 novembre, je vous en rends responsable et que je me contenterai à l'avenir de vous respecter en vous appelant monsieur, sans vous donner plus longtemps le titre de recteur.

Yvon PAGEAU
professeur et directeur du département des Sciences de la terre de l'UQAM

Montréal, le 15 novembre 1976.

Lois et langue ne vont pas de pair

M. le directeur,

Dans LE DEVOIR du 8 novembre dernier, M. Jean-Marc Léger affirme qu'il n'y a jamais eu, qu'il n'y a pas et qu'il n'y aura jamais de libre choix de la langue d'enseignement au Québec parce que l'anglais exerce des pressions économiques, numériques, psychologiques, historiques et géographiques tellement fortes qu'elles annulent toute liberté de choix. Il conclut qu'il faudra toujours imposer le français par les lois.

M. Léger a une bien étrange conception des lois. Il croit qu'une loi peut rendre possible ce qui est intrinsèquement impossible. Il veut qu'une loi impose aux gens un choix sur lequel les mêmes gens n'ont aucun contrôle. C'est comme si une loi forçait les Québécois à choisir la neige plutôt que la pluie en été.

Cette comparaison paraîtra boiteuse et même stupide. Pourtant, l'évolution des langues est un phénomène aussi naturel et aussi incontrôlable que les phénomènes atmosphériques. Toute l'histoire du Québec en est une démonstration.

Aucune loi n'a jamais pu imposer aucune langue. Le mieux que les lois ont pu faire est de reconnaître une loi existante et d'en favoriser l'évolution normale.

Les Normands ont imposé le français en Angleterre pendant près de 700 ans, de 1066 à 1731, par toutes les pressions et toutes les lois imaginables. Les résultats furent toujours superficiels. Il ne reste plus, aujourd'hui, que certaines devises du genre: "Honni soit qui mal y pense". Pourtant, il s'agissait d'une île isolée, ayant des francophones pour maîtres et toute la France comme premier voisin.

Ce n'est donc pas une loi qui fera survivre le français au Québec. Si le français doit survivre au Québec, c'est que les facteurs énumérés plus haut auront changé. Et même si ces facteurs changeaient du tout au tout, il est possible que ce ne soit pas suffisant pour la survivance du français, tant l'évolution des langues est imprévisible, en plus d'être incontrôlable.

Et puis après! Si le français devait tout de même disparaître du Québec, quel grand mal y aurait-il à ça? M. Léger parle d'un abaissement progressif de notre communauté. On nous répète ça depuis 150 ans sans juger bon de le démontrer.

Or, tous les peuples du monde ont connu des changements de langue. La France, notamment, est passée du gaulois au latin puis au français en moins de 1000 ans. Cette dernière langue, le français, s'est formée de deux langues étrangères au territoire français: le franc, qui était une langue allemande ou germanique, et le latin, qui était une langue romaine. On n'a jamais noté que ces changements de langue ont retardé l'essor de la France, encore moins qu'ils aient causé son abaissement progressif. La disparition plus récente du provençal en Provence et du breton en Bretagne ne semble pas non plus avoir été si désastreuse à ces deux communautés. L'abaissement progressif des peuples, quand il se produit, est dû bien plus au maintien du statu quo qu'à une évolution normale.

Encore si les Québécois étaient foncièrement conservateurs en matière de langue, fanatiquement attachés à la langue de leurs ancêtres, et opposés farouchement à tout degré d'anglicisation, il faudrait voir à leur rendre moins douloureux un changement inévitable de langue. Mais les Québécois, quoi qu'on en pense, sont bien loin de ces sentiments.

Lorsque la loi 63 laissait, même aux francophones, le libre choix de la langue d'enseignement, il s'est produit chez eux, des transferts de plus en plus nombreux vers le secteur anglophone. Cette loi 63 était si populaire que tous ceux qui l'ont proposée ou appuyée ont augmenté leur majorité, tandis que ceux qui l'ont combattue ont tous été défaits à l'élection suivante. Quant à la loi 22 qui a voulu contrer la loi 63, même atténuée, elle est en train d'abattre ses auteurs. M. Biron, le seul qui promet le retour à la loi 63 ou son équivalent, est aussi le seul à monter en flèche.

Il serait donc temps de réétudier nos mythes.

Louis LANDRY

Saint-Jean-de-Matha,
le 9 novembre 1976.

Réflexions sur un titre incomplet: "4 milliards de Watts aux U.S.A."

M. le directeur,

Dans votre édition du 6 novembre, on est frappé par le titre mentionné plus haut et qui est placé bien en évidence en première page. Je dis bien: **frappé**, car pour un lecteur qui a passé sa vie active dans l'exploitation des réseaux, il y a quelque chose qui ne va pas.

Il est bon de distinguer, au départ, entre **puissance** et **énergie**. La première notion signifie le potentiel disponible que l'on pourrait aussi identifier au Cheval-vapeur, par exemple. On l'exprime en Watts que l'on fait précéder d'un symbole, selon les cas, pour simplifier les inscriptions, surtout lorsqu'il s'agit de chiffres imposants. C'est ainsi que les 4 milliards de Watts pourraient devenir: 4 millions de kW ou 4 mille MW.

A première vue, le titre impliquerait que l'Hydro est autorisée à exporter à l'État de N.Y. 4,000 MW de puissance, soit plus du quart de sa puissance installée ou disponible. Ce serait pour le moins exagéré. Dans le contexte, on a vite compris que ce sont les 800 mégawatts excédentaires annuels qui ont été multipliés par les cinq années du permis d'exportation, ce qui donnerait 4 milliards de watts. Cependant, et ceci est très important pour la compréhension du sujet, la Puissance disponible qui est inscrite dans les contrats ne se multiplie pas. Elle est fixe pour la durée du contrat. A moins de modifications, cette puissance sera encore 800 MW dans vingt ans.

Quant à la deuxième notion, l'Énergie, c'est la puissance utilisée durant une heure, tout simplement. C'est la consommation que le compteur familier enregistre sans relâche... La facture nous dit que nous avons consommé un certain montant de kWh. Ce petit "h" fait toute la différence, lorsqu'il apparaît à la suite des watts. Ce qui fait que 800 MW, utilisés durant une heure, veut dire une consommation de 800 MWh, ou 19,200 MWh pour 24 heures. A ce rythme, on aura tôt fait de franchir le cap des 4 milliards de Wh; le tout serait en effet consommé dans cinq heures. (800,000,000 W x 5 = 4,000,000,000 Wh). Ici, l'on voit bien l'utilité des préfixes "k" et "M", ce dernier nous permettant d'inscrire 4,000 MWh.

"Chassez le Naturel et il revient au galop"? Peut-être. En tout cas, le mien est revenu en lisant l'article en question, ce qui m'a donné l'occasion de parler d'un sujet qui ne cesse de me passionner, même si, comme on me l'a dit bien gentiment, l'âge de la retraite statutaire avait sonné pour celui qui s'est permis cette petite incursion dans le domaine du PASNY.

Lionel BEAUCHEMIN

St-Césaire, le 10 novembre 1976.

■ *Nous rappelons à nos lecteurs que les lettres adressées à cette rubrique doivent être signées et comporter, de manière lisible, les noms, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Il nous est impossible de publier les lettres anonymes. L'adresse et le numéro de téléphone ne sont pas destinés à la publication.*

bloc-notes

Préliminaires pétroliers

C'est un dur hiver qui se profile et la hausse prévue de 10 à 15% des prix du pétrole brut n'en constitue qu'un aspect, important certes, mais qui ne devrait pas cacher l'essentiel. D'abord, cette hausse n'est pas une surprise; on la prévoyait depuis de longs mois, au point que par anticipation — et devant la très forte demande — certains membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) ont déjà majoré de 0.15 à 0.30 dollar le baril de leur "brut". Mais à mesure que l'échéance approche — l'OPEP se réunit à Qatar le 15 décembre — une vague d'inquiétude parcourt les pays consommateurs que cherche à mobiliser Washington. Le fait est que les États-Unis, en attendant que Jimmy Carter prenne en main l'Administration, n'ont pas réussi à mettre sur pied une politique énergétique cohérente pendant et après la crise de 1973. Ce qui est d'autant plus grave que si en 1973 les États-Unis dépendaient pour 29% de leurs importations pétrolières, aujourd'hui, trois ans après et avec une croissance de la consommation de 4% pour la seule année 1976, cette dépendance est de 40%! S'inscrivant en faux contre une étude spécialisée américaine qui, elle, justifiait une hausse se situant entre 2.7 à 7.8% des cours actuels moyens de $11.51 le baril, le département d'État — toujours! — a entrepris des consultations urgentes avec l'Europe et le Japon pour tenter d'empêcher que l'OPEP ne décide une majoration. Parallèlement, Washington multiplie les pressions sur certains membres de l'OPEP allant, selon le New York Times, jusqu'à menacer l'Iran de suspendre les livraisons d'armes si Téhéran poussait à la hausse à la réunion de Qatar. L'autre "amie" de l'administration américaine, l'Arabie séoudite, a toujours été modérée et, jusqu'à récemment, semblait vouloir "arrêter les folies". La règle de l'OPEP étant l'unanimité, et l'Arabie séoudite, avec sa production de 8 millions de barils quotidiens, étant le pays-clé de l'Organisation, on espère à Washington que le pire sera évité. Mais c'est quoi, une hausse "modérée", si une augmentation de 5% seulement représente pour les pays importateurs une hausse de $6 milliards de la facture? Les appétits connus des "vendeurs" de pétrole se situant autour d'un bon dix pour cent de majoration (ce qui n'est pas tellement plus inquiétant que les 7.8% admis par les experts américains), peut-on dire qu'une hausse de 10% est aussi modérée? Auquel cas, pour la seule CEE, le supplément à payer serait de près de $5 milliards...

En attendant un prochain "sommet" économique que le président Carter pourrait convoquer très tôt en 1977, l'Iran, l'Arabie séoudite — et peut-être l'Indonésie — peuvent-ils encore empêcher qu'une nouvelle hausse vienne porter un coup fatal à nos économies en pénible convalescence? Il est permis d'en douter, et ce, pour la bonne raison que la question telle que posée par Washington — et, dans sa foulée, par Bonn — est ambiguë. Car que peuvent aujourd'hui offrir les pays consommateurs à ces pays "vendeurs" en contrepartie d'une éventuelle modération? L'Iran, lancé dans son incohérent développement et gouverné par un chahinchah qui se laisse difficilement intimider par les menaces de Washington, a depuis toujours réclamé tantôt une indexation des prix au taux de l'inflation et tantôt une hausse substantielle; l'Arabie séoudite a été "modérée", mais dans quelle mesure peut-elle encore naviguer à contre-courant vis-à-vis des pays arabes membres de l'OPEP aujourd'hui que Ryad ambitionne d'asseoir son leadership politique au Proche-Orient? Et avant que le pétrole de la Mer du Nord et de l'Alaska n'atteigne le marché?

Plus généralement, qu'offre-t-on en échange d'une "non-hausse", dans le cadre du dialogue de sourds Nord-Sud à Paris où, ce matin même, risque de se dérouler une empoignade fatale? Pourquoi s'attendre à ce que ces "vendeurs" tiennent compte des difficultés hypothétiques de l'Occident industrialisé en cas de hausse quand ces mêmes pays industrialisés refusent de faire un geste quant à l'endettement dramatique — plus de $120 milliards — des plus pauvres parmi les sous-développés?

Il y va de l'intérêt du tiers monde, entend-on, ce qui est évident, mais il est tout aussi évident qu'il est de notre intérêt d'éviter la confrontation vers laquelle pousse irrémédiablement la vision toute manichéenne de l'Administration sortante à Washington. Les tentatives de mettre au point une énergie de rechange, nucléaire ou autre, ont échoué, les négociations tout au long de ces trois ans n'ont pratiquement rien donné, et ce sont toujours les mêmes qui ont eu à prendre leur mal en patience alors que fondait le tas mirifique des pétrodollars et que se creusait l'abîme de l'endettement du tiers monde. La session de la dernière chance qui commence aujourd'hui à Paris semble vouée à l'échec, rendant de ce fait inutile la session finale prévue pour décembre, au niveau ministériel. Jusqu'à hier soir, comme pour éviter que les commissions spécialisées progressent, certains pays consommateurs estimaient qu'il vaut mieux laisser les ministres s'entendre entre eux...

Mais Washington a-t-il aujourd'hui les moyens de la politique kissingérienne, qui est celle de la recherche d'une position de force? Cette manière de battre le rappel cache mal la croissante dépendance des États-Unis vis-à-vis du pétrole "opépien", et les "vendeurs" le savent bien!

Georges VIGNY

Il y a (presque) du français dans l'air

Malgré l'impression créée la semaine dernière devant la presse par l'Association des gens de l'air du Québec, on ne saurait conclure hâtivement à la rupture des négociations entre l'AGAQ et le ministère fédéral des Transports. En réalité, ce dernier a clairement exprimé sa volonté, preuves à l'appui dans plusieurs cas, de résoudre le problème de l'usage du français dans les communications aériennes au Québec. Mais il reste encore des points litigieux sur lesquels les deux parties n'ont pas réussi à faire l'accord, en particulier sur les vols à vue dans l'ensemble des aéroports du Québec.

En deux mois, les négociateurs fédéraux qui s'étaient substitués à M. Otto Lang sont parvenus à refaire en sens inverse le chemin dans lequel s'était lamentablement fourvoyé le ministère au début de l'été, lorsqu'il avait tout consenti aux syndicats anglophones CALPA et CATCA. Sur presque tous les points essentiels, Ottawa donne raison aux Gens de l'air. C'est un revirement quasi spectaculaire et les porte-parole de l'AGAQ, s'ils ne le reconnaissent pas toujours publiquement, admettent privément qu'Ottawa a fait les deux tiers du chemin, certains disent même les trois quarts, vers une solution. Ce n'est que justice, dira-t-on, et il n'y a pas lieu de couvrir d'éloges un gouvernement qui, tardivement, a opéré un redressement nécessaire. Pourtant, au plan politique, il convient d'admettre que cette volte-face de la part d'Ottawa n'était pas une entreprise facile et qu'elle n'eût pas été possible sans l'intervention énergique de M. Marc Lalonde. Celui-ci, tout en couvrant son collègue des Transports, en lui épargnant les apparences de la défaite, a su réaliser un tour de force avec le concours d'habiles négociateurs dont quelques-uns ont été recrutés jusque dans l'entourage du premier ministre, d'autres dans les hautes sphères de Transports-Canada.

Mais les négociations de cette nature, compte tenu des traumatismes de l'été dernier, sont délicates et risquent à tout moment d'échouer quand elles se déroulent en public. Le réalisme commandait au ministère des Transports d'achever discrètement les discussions avant de publier le document qui, tout en faisant droit à la majorité des requêtes de l'AGAQ, ne répondait pas à quelques-unes de leurs attentes légitimes.

Les élections passées au Québec, il sera plus facile maintenant de reprendre le dialogue — qui n'est pas vraiment interrompu — sur les quelques problèmes non résolus, notamment celui de l'extension du bilinguisme dans les tours de contrôle pour les vols à vue à la Région terminale de Service radar (TERSA), à Saint-Hubert, à Dorval et à Mirabel. M. Lang, dans sa réponse aux Gens de l'air, y consent presque mais ne peut donner tout à fait raison à ses interlocuteurs avant que ne soient terminées certaines études en cours dont les conclusions sont attendues le mois prochain. C'est oui en principe, mais c'est non pour l'instant.

À cet égard, les Gens de l'air attendent d'obtenir le feu vert qu'ils réclament et qui serait à leurs yeux un signe concret de la parfaite bonne volonté d'Ottawa. Dans la pratique, l'implantation du français pour les vols à vue ne suscite aucune difficulté au Québec. Mais le ministère hésite à donner son accord avant même que la Commission d'enquête n'ait formulé une recommandation en ce sens.

Cette Commission d'enquête sur le bilinguisme et la sécurité aérienne ne pourra faire objection à l'usage du français pour les vols à vue si les enquêtes et études en cours lui démontrent le bien-fondé de la position des Gens de l'air. Pourtant la Commission n'est pas en mesure de se prononcer complètement tant que le programme de simulations de vol ne sera pas mis en oeuvre. À quoi les Gens de l'air répondent qu'ils se prêteront aux expériences à la condition que le bilinguisme soit étendu à tous les vols à vue.

Le profane a l'impression que l'on tourne en rond dans cette affaire. En réalité, pour peu que les négociations reprennent sérieusement, la question sera facilement réglée. Il y a presque du français dans l'air.

Michel ROY

LE DEVOIR
Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910
Directeur: Claude Ryan
Rédacteur en chef: Michel Roy
Rédacteur en chef adjoint: Georges Vigny
Directeurs de l'information: Jean Francoeur, Pierre Laignon
Trésorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $52 par année, six mois: $28. À l'étranger: $57 par année, six mois: $31, trois mois: $19. Éditions du samedi: $15 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.35 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe, enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

des idées **des événements** **des hommes**

Pour avoir succombé à la logique du "rapport de forces"

L'UQAM prisonnière d'un conflit qui risque de ne rien régler

par FERNAND COUTURIER

Depuis plusieurs semaines, l'UQAM est paralysée par une grève générale de ses professeurs syndiqués qui prive ses milliers d'étudiants de tout enseignement. Les enjeux majeurs du litige portent sur des questions d'ordre professionnel et académique, telles l'évaluation des professeurs et la représentation de ceux-ci à la Commission des Études de l'université. Après plusieurs semaines de grève, voici comment réagit Fernand Couturier, professeur de philosophie à l'UQAM.

La session avait pourtant bien commencé à l'UQAM. les administrateurs administraient, les professeurs enseignaient, les étudiants étudiaient et les employés de soutien épaulaient. Je ne crois pas avoir eu affaire à des groupes d'étudiants plus studieux depuis 1970. La session promettait. Puis, tout à coup, tout ce bon monde s'est dispersé et on n'en entend plus guère parler.

Que font les étudiants? Ceux qui avaient un emploi continuent de travailler. D'autres vont faire une apparition sur les lignes de piquetage. Ils persistent peut-être à étudier chacun de son côté. Que font les professeurs? Les uns ne font rien. les autres essayent de s'occuper: qui écrit des articles de revue, qui poursuit la préparation de ses cours, qui attend qu'il se passe quelque chose, qui va à la chasse au gibier en forêt ou aux nouvelles des négociations sur les lignes de piquetage. Car les nouvelles du bureau du recteur se font de plus en plus rares, probablement parce qu'il ne se passe plus rien qui vaille, et les journalistes ont d'autres pistes à suivre par les temps électoraux qui courent.

Est-ce que l'on négocie? Veut-on négocier? Peut-on négocier? Et du côté des administrateurs, que fait-on? Réfugiés au Holiday Inn, qu'est-ce qu'ils administrent? Ils ne sont pas tout accaparés par les négociations, car il se passerait sûrement quelque chose qui attirerait l'attention. Ils préparent au moins leur chèque de paye. Mais ça ne doit pas prendre beaucoup de temps, n'ayant pas à faire ceux des professeurs, bien entendu, ni ceux des employés de soutien, cela doit s'entendre encore. On n'a pas d'informations précises, mais je parierais beaucoup qu'une bonne partie des cadres ne se sent pas concernée par la grève ou, du moins, ne fait rien ou à peu près pour faire évoluer la situation, se disant que ce n'est pas de sa responsabilité. mais, eux aussi, ils doivent essayer de s'occuper, l'oisiveté étant mauvaise conseillère. Que font les employés de soutien? Ils appuient la cause des professeurs. Ce qui dans l'espace d'une même année les oblige à subir les contre-coups financiers et psychologiques désagréables d'une deuxième grève.

Mais quelle grève? Celle des professeurs. Il faut le dire car il y a encore pas mal de monde, et apparemment pas seulement dans le grand public, qui ne sait pas qu'il y a une grève des professeurs à l'UQAM, et encore un plus grand nombre qui ne sait pas du tout pourquoi. Que penser de cette grève? je pense d'abord qu'il fallait la faire. Il fallait la faire parce que le scénario monté depuis des mois par les parties impliquées devait y aboutir infailliblement. Les messages venant du bureau du recteur, les bulletins d'information émanant du syndicat des professeurs, par exemple, conduisaient par leur cadence, leur contenu et leur qualité inéluctablement à ce sommet classique de la tension. Il faudrait en dire autant des trois journées d'études qui ont précédé la grève et de la manière dont le salaire de ces journées fut offert et refusé tout à la fois par l'administration.

Il fallait faire la grève parce qu'on s'était pris de telle façon qu'on ne pouvait pas se dispenser d'avoir recours à elle comme argument suprême pour trancher le conflit. On s'était muni de part et d'autre de la force nécessaire pour l'affronter et la soutenir. Et, maintenant, il faut démontrer qu'on a cette force. Tout cela en proclamant de concert, bien évidemment, que la grève n'est pas désirable en soi mais qu'il faut bien se résoudre à cet ultime affrontement parce que l'une et l'autre partie d'en face ne veut rien entendre. Dénouement classique d'un processus stéréotypé. On aurait été déçu s'il n'y avait pas eu de grève parce que des comportements bien calculés n'auraient pas eu leur suite normale et les prévisions des stratèges auraient été contredites.

Mais même si je pense qu'il fallait faire la grève, je reste convaincu qu'elle n'a pas de sens. Tout simplement parce que les questions posées ne sont pas de l'ordre des problèmes qui se règlent dans une situation de grève. Il y a en effet longtemps qu'une situation de grève se caractérise selon le patron devenu classique des "rapports de forces" de deux groupes en présence: celui qui a le pouvoir et qui veut le garder le plus intact possible, et celui qui ne l'a pas, ou qui ne l'a pas assez, et qui veut le prendre ou l'avoir davantage. Cette caractérisation des groupes peut paraître simpliste à d'aucuns, mais elle s'impose tout de même obligatoirement dès que l'on prend au sérieux le mot "force" contenu dans l'expression "rapport de forces". Dans une telle situation, il y a moins négociation que guerre. La négociation, la vraie, suppose le dialogue et la **confiance** qui le rend possible. Mais ce qui est obtenu dans les grèves, l'est moins par le dialogue, par la vertu de la parole, que par la pression et l'usure, tous termes pour désigner la force qui supplée à la confiance après l'avoir délogée. Or les questions posées à l'Université du Québec à Montréal, et sans doute ailleurs, ne sont pas du ressort de la force mais relèvent de la vertu de la parole. Qu'est-ce à dire?

C'est qu'il n'y a plus de consensus sur ce qu'est une université. Quand on se bat pour mettre d'un côté ou de l'autre, celui de l'administration ou celui des professeurs: assemblée départementale ou syndicat, la responsabilité du directeur de département; quand on se bat pour refuser ou gagner la représentativité syndicale au niveau de la commission des études ou du conseil d'administration; quand on se bat pour avoir le plus intégralement possible du côté de l'administration ou du côté des professeurs le pouvoir d'évaluation des enseignants; quand on se bat pour avoir le plus complètement possible d'un côté ou de l'autre le pouvoir de déterminer la tâche des professeurs; quand on se bat pour donner le moins possible d'argent aux professeurs dans les limites de la belle apparence ou pour en arracher le plus possible toujours à l'intérieur des limites que prescrit le concept élastique de décence; alors on a cessé d'avoir une idée **commune** de ce qu'est ou doit être une université. L'université n'est plus cette réalité, service à la société et fonction de la société, à laquelle se vouent administrateurs et professeurs, mais elle est considérée en pratique comme un instrument de pouvoir que l'on tente de s'accaparer d'un côté ou de l'autre, ou bien elle est utilisée comme un prétexte pour se livrer une guerre qui a d'autres dimensions et d'autres origines.

Les ententes auxquelles on va arriver au terme de cette négociation-pression n'en seront pas de véritables. Ce seront des compromis boiteux pour un côté ou pour l'autre qui laisseront dans la bouche des uns ou des autres des goûts de cendre chaude et une promesse secrète de revanche au prochain rendez-vous fixé dans deux ou trois ans. Notre université s'est laissée prendre au jeu du "rapport de forces" et a abdiqué son devoir de se proposer ses idéaux dans un dialogue détaché des intérêts petits et particuliers, et susceptible de mener à un consensus. Les négociations, au lieu de laisser apparaître un profil d'université acceptable et désiré par tous, reflètent trop des partis pris de groupes identifiés à des fonctions ou à des rôles et ne sont trop souvent que précautions contre les astuces possibles d'un libellé apparemment inoffensif. Il me semble donc que les présentes négociations pour la convention collective des professeurs de l'UQAM sont vouées à de pauvres résultats parce qu'il n'y a pas d'entente sur ce que c'est que l'UQAM ou sur ce qu'elle devrait être. A-t-on pensé sérieusement que ce n'est très probablement pas l'université imposée par les uns ni arrachée par les autres dont la société a besoin?

Que faire maintenant? La grève est dans sa quatrième semaine, mais le conflit existe depuis beaucoup plus longtemps. Faire durer la grève deux ou trois semaines de plus fera, bien sûr, plus que doubler la pression exercée jusqu'ici. Mais il n'en sortira pas pour autant de règlement plus acceptable pour l'ensemble des intéressés qui ne sont pas seulement, soit dit en passant, les professeurs et les administrateurs mais aussi les étudiants pour qui on dit s'inquiéter mais dont on ne s'occupe pas. Il faudrait que tous les concernés se rencontrent en un lieu où ne se dresse pas une table de négociation mais où puisse **apparaître** plutôt une tâche commune à réaliser. Il faudrait que les concernés puissent arriver à un consensus minimum sur le sens de l'enseignement et de la recherche universitaires dans notre société. Ce qui suppose un dialogue où les interlocuteurs acceptent franchement qu'on remette en question leurs présupposés. Ce qui implique également que personne n'a la vérité sur l'université mais que celle-ci est à faire par tous et non par quelques-uns contre tous les autres.

Que faire encore? Il faudrait que tout ce monde retourne immédiatement aux préoccupations qui devraient être les siennes dans le moment. Il faudrait que les administrateurs administrent vraiment, que les professeurs enseignent, que les étudiants étudient, tout cela avec le support des employés de soutien. Mais on aura perdu du temps, de l'argent, des droits et la face, dira-t-on. On n'aura rien perdu du tout si de l'autre côté on consent à ne rien avoir gagné. La perspective change: on n'oppose plus ses "forces" à celles de l'autre; on les fait servir ensemble dans une même fonction qu'on comprend et définit ensemble. La recherche d'un consensus pour un idéal commun d'université devient la première préoccupation. Des négociations-dialogues suivront plus tard. En attendant chacun s'engage à respecter le statu quo et ne considère personne en dette, car la responsabilité de la grève n'est pas que d'un seul côté, c'est-à-dire de celui qui l'a votée. Mais s'il faut payer pour le temps de la grève, s'il faut payer la société pour ce temps perdu, que les deux parties payent. Que ce soit le signe de la bonne volonté. Mais cela est du pur idéalisme, dira-t-on pour finir. Bien sûr. Mais il n'y a plus que l'idéalisme capable de proposer un **idéal** qui soit en mesure de sauver ce monde combien de fois berné par le réalisme qui sévit autour des tables de négociation. Ce genre de réalisme s'essaye depuis longtemps. Pour être vraiment réaliste, il devrait maintenant céder de bon gré la place à autre chose que lui.

La critique soi-disant réaliste de l'idéalisme a eu pour effet malheureux qu'on n'ose plus parler d'idéal ni s'en proposer un ouvertement. On parle bien d'objectifs à atteindre; mais trop exclusivement comme étape à franchir à partir d'un point de départ et pas assez comme concrétisation d'un projet global, comme point d'arrivée, élaboré en commun dans un dialogue franc où la parole dévoile ce qui doit être et ce qu'il y a à faire, et où elle cesse de semer des embûches à ceux qui négligeraient d'être rusés et soupçonneux. Seul un tel projet est capable de devenir directeur de l'activité de tous les impliqués. Ce n'est que dans la perspective ouverte par un tel projet que la négociation d'une convention collective de travail peut avoir un sens. Ce n'est que dans cet espace qu'elle peut se dérouler comme négociation-dialogue. La grève actuelle n'a pas de sens. Fallait-il la faire pour apprendre cette triste évidence?

lettres au DEVOIR

Pour éviter les lendemains amers

Attendez le résultat des élections avant d'écrire "Lendemains amers...". C'est ce que tout le monde dira.

Hélas! Les gens regrettent dès le lendemain d'une élection d'avoir élu un tel gouvernement. L'élection de 1973 au Québec en est la preuve.

Resterons-nous encore longtemps sous l'empire des partis politiques qui n'ont pas de solutions au régime économique actuel, la source de tous les maux ?

L'endettement de la province de Québec est si énorme que les générations futures ne parviendront jamais à rembourser le capital; on ne peut nier cela.

Sous le prétexte que l'économie est du ressort du gouvernement fédéral, aucun parti politique au pouvoir au Québec n'a même tenté d'exiger d'Ottawa une réforme économique

A l'exception du Ralliement Créditiste — il faut l'admettre — les autres partis n'ont pas de solutions: ils sont silencieux ou ils proposent le socialisme.

Malheureusement, la population ne se rend pas compte que le socialisme s'introduit au Québec, alors que les états européens essaient de s'en défaire.

On dit que nous allons établir un socialisme de chez nous. La Suède avait établi son socialisme à elle, mais les Suédois viennent de le rejeter.

Pourquoi copier au Québec les régimes des autres pays ? Les Québécois manqueraient-ils de génies (au pluriel) pour se donner un régime nouveau ?

Quand la province d'Alberta a élu un gouvernement créditiste avec toute la réforme appropriée, le gouvernement libéral d'Ottawa a désavoué la réforme.

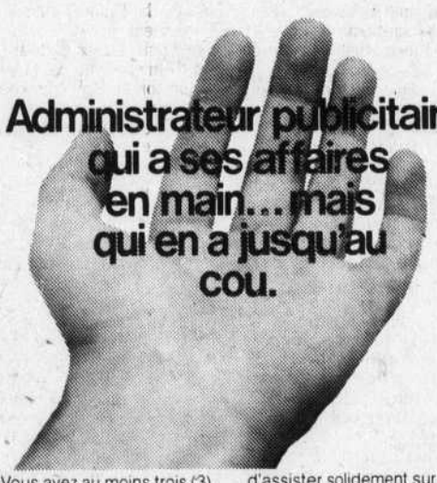
A l'occasion de la présente élection, la province de Québec doit prouver par son vote qu'elle veut une réforme du système économique.

Les autres provinces, qui en ont assez d'un système économique désuet, dès leurs prochaines élections, suivront l'exemple du Québec.

Les gouvernements provinciaux majoritairement créditistes pourront exiger d'Ottawa de prendre en main le contrôle de sa monnaie et de son crédit.

Electeurs et électrices de ma province, pour éviter des lendemains amers, votez bien !

Maurice DUSSAULT
Québec, novembre 1976



Administrateur publicitaire qui a ses affaires en main... mais qui en a jusqu'au cou.

Vous avez au moins trois (3) ans d'expérience dans le domaine de la gestion publicitaire.

Vos clients actuels ne reçoivent pas le support "créatif" qu'ils méritent.

Vous savez gérer plus qu'adéquatement un budget et votre expérience a en fait touché plus d'un domaine.

Vous connaissez le domaine de la création et savez reconnaître la finesse et la qualité qui peut s'y rattacher.

Vos clients sont de taille et vous savez accomplir la tâche sans faille.

Votre spécialité: le service aux clients.

Si vous êtes de cette rare espèce, P.R.S.A. vous recherche.

Nous avons un besoin urgent d'un administrateur senior qui a ses affaires en main afin d'assister solidement sur le plan administratif notre talentueuse équipe de création.

Notre client: un manufacturier d'articles divers de consommation.

Le salaire est à la mesure de la tâche comme elle est à la mesure de l'individu.

Si l'idée de travailler ensemble vous dit de quoi appelez-moi.

Guy M. Pressault
Directeur de la création

PRSA

1221 rue Cresent
Montréal, Québec.
(514) 861-1868.



Ariens **l'antineige**

AU QUÉBEC, L'AN DERNIER, IL EST TOMBÉ 386 CM DE NEIGE.

Quelques points de force particuliers à la souffleuse Ariens:
Un moteur puissant et solide, éprouvé dans les pires conditions d'hiver, qui vous servira pendant des années.
4, 5, 6, 7 ou 8 c.v.
Système à deux phases.
Selon le modèle: 4 ou 5 vitesses avant, plus neutre et arrière, différentiel réglable, déblayage de 20" à 32" d'une seule passe.
Robustesse et efficacité du godet grâce à un embrayage à pignon hélicoidal ayant un rapport de 1 à 10.
Bouche d'évacuation pivotante, 240 degrés.

Votre Ariens Sno-Thro est aussi un placement sûr pour l'été prochain, avec les accessoires Trac-Team. **En option:** tondeuse rotative, balai.

MORIN ÉQUIPEMENT LTÉE
Distributeur exclusif pour la province (gros seulement)
270, Ave Parc Industriel, Longueuil
2075, Branly, Québec 10.

Pages Jaunes — Consultez les pages jaunes sous « enlèvement de la neige »

GRATUIT
Pour un temps limité. À l'achat de votre souffleuse, **DÉMARREUR ÉLECTRIQUE**, d'une valeur de $114.00 (prix de détail suggéré), chez les marchands participants.

As-tu ton BILLET à $2 ?

v'là ta chance... tirage : 3 décembre

les élections au Québec

suites de la première page

La position des partis

Partis	Votes	%	Élus	En tête	Sièges	%
PQ	917,925	41%	65	4	69	62.7%
Lib	772,389	34%	27	1	28	25.5%
UN	417,401	18%	11	0	11	10.0%
RC	105,521	5%	1	0	1	0.9%
Autres	48,333	2%	1	0	1	0.9%
Total	2,261,569		105	5	110	

Résultats incomplets de 13,548 bureaux sur 19,712, soit 68.9%

LE PQ AU POUVOIR

Il y aura aussi la convocation de l'Assemblée nationale, probablement dès le mois de décembre.

Les libéraux formeront l'Opposition officielle, mais ils devront se donner un nouveau leader parlementaire, M. Bourassa ayant été défait dans Mercier.

Ce sera probablement M. Gérard-D. Lévesque, député de Bonaventure depuis 1956, leader du gouvernement en Chambre depuis l'automne 1970.

Parmi les ex-ministres réélus, MM. Raymond Garneau et Claude Forget, par exemple, joueront un rôle capital, d'autant plus que l'on prête au premier l'intention de diriger le Parti libéral.

Parmi les nouveaux élus libéraux, deux recrues prestigieuses, M. André Raynauld, ex-président du Conseil économique du Canada, élu dans Outremont, et Mme Thérèse Lavoie-Roux, ex-présidente de la CECM, élue dans L'Acadie.

Au cours des prochains jours, M. Bourassa remettra sa démission au lieutenant-gouverneur, qui demandera à M. Lévesque de former le nouveau Cabinet. Même défaits, les ministres libéraux restent en place jusqu'à la formation du nouveau cabinet.

Il est trop tôt pour dire ce que M. Bourassa fera, mais il semble évident qu'il cédera la place à brève échéance. Agé de 43 ans, avocat et économiste, M. Bourassa a succédé à M. Jean Lesage en janvier 1970. Trois mois plus tard, il était premier ministre.

Des quatre vedettes venues d'Ottawa, seuls MM. André Raynauld et Bryce Mackasey ont réussi à se faire élire, MM. Jean Marchand et Roland Comtois étant défaits. Plusieurs ministres, dont MM. Saint-Pierre, Cournoyer, L'Allier, Toupin, Harvey, Hardy, Bienvenue, Bacon, Lachapelle, ont mordu la poussière. Mais MM. Gérard-D. Lévesque, Mailloux, Goldbloom, Garneau, Parent et quelques autres ont échappé à la débâcle, de même que le président de l'Assemblée depuis 1970, M. Jean-Noël Lavoie, réélu dans Laval. M. George Springate a été réélu, cette fois dans Westmount. Le pittoresque Louis-Philippe Lacroix a été battu aux Iles-de-la-Madeleine, et il ne pourra croiser le fer avec Mme Lise Payette, l'une des trois femmes élues députés du PQ.

Sous la direction de M. Rodrigue Biron, lui-même élu député de Lotbinière, l'Union nationale, disparue de l'Assemblée nationale en 1973, fait une percée importante.

Non seulement M. Maurice Bellemare, élu dans une élection partielle en 1974, a-t-il été réélu dans Johnson, mais 11 unionistes feront partie de la nouvelle Assemblee.

Il y a même un anglophone, M. William Shaw, élu dans Pointe-Claire, ancienne forteresse libérale.

M. Armand Russell, qui fut ministre dans les Cabinets Johnson et Bertrand, a défait M. Glen Brown, qui était député de Brome-Missisquoi depuis 20 ans.

A Gaspé, c'est un prêtre, M. Michel LeMoignon, qui a enlevé le siège au Dr Guy Fortier.

L'UN a aussi repris l'ancien comté de M. Gabriel Loubier, défait en 1973 dans Bellechasse.

Le parti de M. Biron, élu chef en mai dernier, a obtenu près de 20% des suffrages, soit beaucoup plus que les sondages ne le prévoyaient.

De leur côté, le Ralliement créditiste et le Parti national populaire n'ont fait élire qu'un seul représentant.

M. Camil Samson a conservé son comté de Rouyn-Noranda, tandis que les deux autres comtés de l'Abitibi allaient au Parti québécois. M. Samson est député depuis avril 1970.

Quant à M. Fabien Roy, député de Beauce-Sud, il sera l'unique porte-parole du PNP à l'Assemblée nationale. M. Jérôme Choquette ayant été défait dans Outremont par le libéral Andre Raynauld. Elu député créditiste en 1970 et réélu en 1973, M. Roy s'est joint à M. Choquette pour former le PNP, à l'automne 1975. Il fut réélu facilement hier.

En déclenchant l'élection le 18 octobre, trois ans et demi seulement après avoir obtenu un mandat sans précédent (55% des suffrages et 102 députés sur 110), M. Bourassa sollicitait un mandat clair pour négocier un nouveau pacte constitutionnel et pour rétablir la "démocratie syndicale". Très vite, il est apparu que le mécontentement prédominait partout à travers la province et que le Québec était mûr pour un grand renversement. Le PQ s'est acharné avec succès à faire le procès du gouvernement, surtout en matière de moralité publique et d'économie, mettant en sourdine l'objectif de l'indépendance. "Une chose à la fois et chaque chose en son temps", disait notamment M. Claude Morin, responsable de l'introduction du référendum, préalable à la déclaration d'indépendance, dans le programme péquiste.

M. Lévesque a dit clairement qu'un tel référendum devrait avoir lieu au cours du premier mandat, mais pas avant deux ans.

LÉVESQUE

tribune entouré d'une grappe de photographes et de cameramen qui se bousculaient pour avoir de lui la meilleure prise possible. De leur côté, les gardes du corps de M. Lévesque avaient fort à faire pour préserver leur chef de cette masse grouillante.

Avant que M. Lévesque ne puisse prendre la parole, les milliers de militants qui avaient envahi le centre Paul Sauvé ont dû vociférer leur mécontentement durant quelques instants: les photographes leur cachaient le grand gagnant.

"Mes collègues et moi sommes conscients du poids énorme que représente la confiance que vous avez eue en nous. Je vous le promets, on va le porter, ce poids, avec toute l'énergie, l'honnêteté, l'enthousiasme dont on sera capable", a lancé M. Lévesque avec la voix qui lui restait.

Puis M. Lévesque s'est engagé de nouveau, en son nom et en celui de tous les autres députés, à respecter les engagements qu'il avait pris durant la campagne. Tous et chacun, a-t-il souligné, et en particulier cet engagement central de l'indépendance, mais uniquement "quand une société adulte, confiante en elle-même, l'aura approuvée démocratiquement dans un référendum, comme nous l'avons promis".

Avant que M. Lévesque n'arrive sur la tribune des vainqueurs, la foule avait hué copieusement M. Robert Bourassa qu'on voyait sur un écran géant de télévision. "J'ai entendu M. Bourassa, devait commenter M. Lévesque, qui nous a félicités généreusement et avec des propos appropriés et courageux. Je sais ce que c'est que la défaite, pour l'avoir connue, et je le félicite de l'avoir acceptée de la façon dont il l'a fait".

A ceux des siens qui avaient essuyé l'échec, il a offert ces mots d'encouragement: "C'est peut-être une fois, peut-être deux fois, mais pas nécessairement trois fois".

Calmement, M. Lévesque a eu d'autres mots rassurants, à l'endroit de ses adversaires, des adversaires du parti et de tous ceux qui avaient pu craindre une victoire du Parti québécois: "On va travailler de toutes nos forces à bâtir une patrie qui sera plus que jamais la patrie de tous les Québécois".

Peut-être avec un trémolo dans la voix, M. Lévesque a constaté, à la grande joie de tous, que cette soirée-là était la plus belle et la plus grande soirée de l'histoire du Québec.

"Je voudrais passer toute la nuit avec vous, a-t-il enfin lancé avant de quitter le micro, mais il faut penser tout de suite à demain, il y a des choses qui viennent".

Mais il ne devait pas manquer de successeurs joyeux au microphone, qui ont à leur tour soulevé la foule dont on se demande où elle allait chercher la force de crier et de chanter encore avec tant d'entrain et de coeur.

D'abord, Mme Lise Payette est venue lire un message de Gilles Vigneault, en tournée en France, mais qui tenait à faire savoir à tous qu'il partageait, lui et les autres Québécois en France, ce moment historique.

Tour à tour se sont succédé au micro Claude Charron, Jacques-Yvan Morin, Robert Burns, Marcel Léger, avec chacun des paroles de joie, d'espoir et de détermination.

Après M. Lévesque, les applaudissements les plus nourris et les plus chaleureux sont sans doute allés à Gérald Godin qui a arraché la victoire à M. Bourassa dans le comté de Mercier.

Mais le moment le plus émouvant de la soirée a été ce premier contact de M. Lévesque avec la foule, dans son comté de Taillon.

L'heure a peu d'importance. La salle est loin d'être pleine, des musiciens s'évertuent de leur mieux à créer une ambiance, une télévision crache des résultats, quelques applaudissements se font entendre, mais pas assez nourris pour signifier le début d'un grand enthousiasme. De nombreux journalistes font le pied de grue depuis longtemps, avec leurs photographes, leurs cameramen.

Une rumeur se répand: il arrive. Et voilà M. Lévesque, précédé de ses gardes-du-corps, qui entre. Comme par magie, l'étincelle qui animait les gens se transforme en brasier. C'est la folie collective.

Et le voilà derrière un micro. Il demeure immobile, les yeux levés au ciel, embués, muet. En arrière-plan, en trame sonore, ce chant du Parti: "A partir d'aujourd'hui, Québec nous appartient", puis "Gens du pays". M. Lévesque est toujours muet, immobile, figé. Il ouvre la bouche, ses premiers balbutiements de chef sont noyés sous un tonnerre d'applaudissements, de cris. Il tient à la main son éternelle cigarette, entre ses doigts jaunis. De la poche de son veston dépasse le stylo bille avec lequel, il y a quelques instants, il devait prendre des notes sur les premiers résultats.

Et malgré l'émotion qui le bouleverse, il réussit à dire sa fierté, surtout sa fierté d'avoir réussi, avec les Québécois, à vaincre cette peur qui les hantait.

A sa sortie de l'école Gerard Filion, c'était déjà le cortège démentiel de la victoire qui filait vers Montréal. Des partisans aux gosiers puissants rivalisaient d'ardeur avec les klaxons des automobiles.

Ce début de joie et de fête n'était rien à comparer de ce qu'étaient les réjouissances et les festivités vers 23 h 30 au centre Paul-Sauvé.

Cris, chants, et surtout sourires étaient de rigueur. Dans les rues voisines, d'énormes embouteillages se dénouaient dans la joie, sans heurts et sans intervention des policiers qui, eux aussi, affichaient des sourires inhabituels.

Toutes glaces baissées, les automobilistes ont filé aux quatre coins de la ville, saluant tous sur leur passage, agitant des fleurdelisés. C'était la fête.

UNE ÉTAPE

le chef défait dans les plus brefs délais. Il faudra aussi revoir l'orientation générale du Parti. A en juger par la manière digne dont M. Bourassa a réagi au verdict du peuple, hier soir, cette etape devrait pouvoir s'amorcer dans un climat harmonieux et dénué de rancoeur.

M. Biron, pour sa part, sort de l'élection, sa première, avec une demi-victoire. Dans maintes circonscriptions, son parti a causé la défaite des Libéraux. L'Union nationale a de plus accru sa part du vote d'une manière fort appréciable, en plus de remporter une douzaine de sièges. Pour un parti qui n'a commencé que ces derniers mois à vraiment renaître de ses cendres, c'est très satisfaisant. S'il est vrai que la tendance profonde du corps électoral penche présentement vers la droite, M. Biron n'a pas dit son dernier mot.

M. Trudeau, devant le résultat d'hier, devait enfin parler. Il l'a heureusement fait tout de suite, avec une dignité impeccable, reconnaissant la légitimité de la victoire péquiste et soulignant en même temps les limites avec une autorité très ferme. La suite sera passionnate à suivre. Il y a longtemps que le destin prépare MM. Lévesque et Trudeau à un affrontement décisif. Le résultat d'hier a rapproché cette échéance. Il lui donnera bientôt les allures d'une grande tragédie grecque.

Au Canada anglais, on disait hier soir que le résultat de l'élection est le plus important événement politique à survenir au pays depuis le dernier conflit mondial. Cela est vrai en raison des perspectives nouvelles qu'ouvre la victoire du PQ sur le plan constitutionnel. Ce l'est tout autant au plan de la politique intérieure québécoise. L'arrivée au pouvoir du PQ signifie l'avènement d'un personnel politique presque entièrement nouveau. Il en découlera une grande injection de sang nouveau dans la vie politique québécoise.

LES LIBÉRAUX

Transports, M. Paul Berthiaume, mais là aussi le président d'élections avait déclaré forfait jusqu'à ce matin.

Il y avait tout de même des imprenables parmi les célébrités libérales, qui se retrouveront désormais sur les bancs de l'opposition. M. Oswald Parent est resté maître incontesté de son royaume de Hull, qu'il occupe depuis 20 ans, même s'il quitte évidemment le portefeuille de la Fonction publique; et M. Victor Goldbloom n'a eu aucune peine réelle à conserver le comté anglophone de D'Arcy McGee, dans l'Ouest de Montréal.

Le premier élu de la soirée a d'ailleurs été l'ex-vice-premier ministre, M. Gérard-D. Lévesque, auquel le Parti québécois concédait déjà la circonscription de Bonaventure avant même le jour du scrutin. De même l'ex-ministre des Affaires sociales, M. Claude Forget, n'a jamais été en danger dans le comté montréalais de Saint-Laurent, pas plus que l'ex-Solliciteur général, M. Fernand Lalonde, dans Marguerite-Bourgeoys ni M. Raymond Garneau, ex-ministre des Finances dans Jean-Talon, à Québec.

Un peu partout en province, plusieurs des "back-benchers" libéraux qui n'avaient guère fait parler d'eux depuis la vague éclatante qui les avait amenés à Québec en 1973 sont repartis sur la lame contraire de 1976. C'est le cas au Saguenay-Lac-Saint-Jean notamment, où la déroute est à peu près complète, ce qui reste moins surprenant que les défaites libérales dans le Nord-Ouest, passé au PQ sauf pour le comté de Rouyn-Noranda, dernier bastion créditiste.

Même le Bas Saint-Laurent et la Gaspésie ont fait ici et là défaut à leur solide allégeance libérale, et c'est avec une certaine stupeur qu'on a par exemple appris que le whip du parti, le burlesque Louis-Philippe Lacroix, avait perdu les Iles-de-la-Madeleine aux mains d'une jeune candidate péquiste, et que M. Bona Arsenault, une autre figure légendaire, avait subi le même sort dans Matapédia, alors que Gaspé passait à l'Union nationale.

La déroute libérale est partout évidente dans les régions limitrophes de Montréal, Laurentides, Cantons de l'Est et Rive sud, et bien sûr dans de nombreux comtés de la ville gouvernementale de Québec et des alentours, où le PQ a en fait cueilli le morceau, et où la victoire la plus célèbre restera sans doute celle du comté de Louis-Hébert; M. Jean Marchand, l'un des plus célèbres candidats libéraux de ce scrutin, n'y aura été que de passage, à son retour d'Ottawa.

TRUDEAU

portant c'est qu'il ne se produise "pas de panique" au Canada anglais, rappelle que, majoritairement, les Québécois ne sont pas séparatistes. M. Mackasey attribue en grande partie la défaite des libéraux à la Loi sur la langue officielle (Loi 22).

L'ancien premier ministre de Terre-Neuve, M. Joey Smallwood, est confiant que les Québécois diront non à la séparation, lorsqu'ils seront consultés. Pour M. Smallwood, René Lévesque fut un bon "ministre de la Couronne" sous le gouvernement de M. Jean Lesage et les choses se dérouleront suivant les assurances déjà données par M. Lévesque sur le respect de l'opinion de la majorité.

Un député progressiste-conservateur à Ottawa, Alvin Hamilton, constate que les Québécois ont boudé dehors un "gouvernement malhonnête". M. Hamilton, qui a déjà eu à négocier avec M. Lévesque du temps qu'il faisait partie du cabinet Diefenbaker, conserve la confiance en un homme dont il craint toutefois la rhétorique.

M. Robert Andras, organisateur en chef du Parti libéral du Canada, suivait les résultats du scrutin à la télévision. Il s'est tout juste détourné de l'écran pour dire: "J'en reste bouche bée".

D'autres députés conservateurs fédéraux ont émis des commentaires sur les élections au Québec. Gordon Fairweather souligne qu'un gouvernement péquiste devra s'attacher en priorité à des questions économiques. Marcel Lambert et John Reid estiment que ce vote n'en est pas un pour la séparation du Québec du grand tout canadien.

Le député George Springate, élu dans Notre-Dame-de-Grâce, croit que son premier rôle, comme député à l'Assemblée nationale, sera de se battre par tous les moyens pour conserver le Canada uni. J'ai toujours dit ce que je croyais être la vérité, j'ai toujours combattu les choses que je croyais fausses, dit Springate.

Les media auraient inventé ce qu'ils ont appelé la "grosse machine rouge", disait M. Springate aux auditeurs du réseau anglais de Radio-Canada. Nous n'aurions peut-être pas dû déclencher des élections au moment où nous l'avons fait, enchaîne M. Springate qui croit que M. Lévesque aura la tâche difficile avec les différentes tendances présentes au sein du Parti québécois.

Quant au premier ministre de l'Ontario, M. Davies, il adopte le ton modéré et conciliateur, pragmatique de l'homme politique qui croit que l'enjeu important se jouera dans les mois qui viennent. M. Davis a fait tout de même crédit aux Québécois qui ont choisi un gouvernement probe et sauront rejeter la deuxième étape proposée par le PQ, soit celle d'un divorce ou d'une séparation d'avec le Canada.

BIRON

Suite de la page 3

culaire de l'Union nationale n'était pas étrangère, il faut le reconnaître. Certains arboraient le petit sourire en coin qui en disait long sur la stratégie de l'UN, laquelle n'a eu "officiellement" au cours de cette campagne qu'un seul ennemi: le Parti libéral de M. Bourassa.

Par sa victoire personnelle, le chef de l'UN a réalisé un premier objectif, mais s'est tenu loin du second: l'élection de 60 candidats unionistes, promesse qu'il maintenait encore hier après-midi.

"Lotbinière trace la voie d'un Québec nouveau avec la venue de l'UN sur la scène politique, a-t-il dit. Nous marquerons des points à travers toute la province."

M. Biron a arraché sa circonscription au candidat libéral Georges Massicotte, qui avait remporté le siège de Lotbinière en 1973 avec une majorité de 3,744 voix. Ainsi la circonscription retourne à ses anciennes amours, elle qui avait été représentée pendant plus de 20 ans, avant 1970, par un disciple de Duplessis.

Pour marquer jusqu'à quel point le retour aux sources prend de l'importance, Phil Cossette s'est empressé de mentionner que même la paroisse de Manseau, reconnue comme un bastion libéral, avait accordé une majorité de 240 voix à M. Biron.

L'euphorie a été à son comble quand le "crieur" a proclamé la victoire de Maurice Bellemare dans Johnson. A ce moment-là, vers 10 h, il y avait neuf unionistes d'élus et deux en tête, soit 11 sur les soixante promis.

La majorité totale de M. Biron s'établissait, en fin de dépouillement, à 2,300 voix dans 138 bureaux.

La liste des candidats élus

Abitibi-Est: Jean-Paul Bordeleau (PQ), gain sur lib.
Abitibi-Ouest: François Gendron (PQ), gain sur lib.
Argenteuil: Noël Saindon (L), inchangé.
Arthabasca: Jacques Baril (PQ), gain sur lib.
Beauce-Nord: Adrien Ouellette (PQ), gain sur lib.
Beauce-Sud: Fabien Roy (PNP), gain sur RC.
Beauharnois: Laurent Lavigne (PQ), gain sur lib.
Bellechasse: Bertrand Goulet (UN), gain sur lib.
Berthier: Jean-Guy Mercier (PQ), gain sur lib.
Bonaventure: Gérard D. Lévesque (L), inchangé.
Brome-Missisquoi: Armand Russell (UN), gain sur lib.
Chambly: Denis Lazure (PQ), gain sur lib., défait le ministre de l'industrie, Guy Saint-Pierre.
Champlain: Marcel Gagnon (PQ), gain sur lib., défait le ministre des terres et forêts, Normand Toupin.
Charlesbourg: Denis de Belleval (PQ), gain sur lib.
Charlevoix: Raymond Mailloux (L), inchangé.
Châteauguay: Roland Dussault (PQ), gain sur lib.
Chauveau: Louis O'Neill (PQ), gain sur lib.
Chicoutimi: Marc-André Bédard (PQ), inchangé
Deux-Montagnes: Pierre de Bellefeuille (PQ), gain sur lib., défait le ministre des affaires culturelles Jean-Paul L'Allier.
Drummond: Michel Clair (PQ), gain sur lib.
Dubuc: Hubert Desbiens (PQ), gain sur lib.
Duplessis: Denis Perron (PQ), gain sur lib.
Fabre: Bernard Landry (PQ), gain sur lib.
Frontenac: Gilles Grégoire (PQ), gain sur lib.
Gaspé: Michel Lemoignon (UN), gain sur lib.
Gatineau: Michel Gratton (L), inchangé.
Hull: Oswald Parent (L), inchangé.
Huntingdon: Claude Dubois (UN), gain sur lib.
Iberville: Jacques Beauséjour (PQ), gain sur lib.
Iles-de-la-Madeleine: Denise Leblanc (PQ), gain sur lib.
Jean-Talon: Raymond Garneau (L), inchangé.
Johnson: Maurice Bellemare (UN), inchangé.
Joliette-Montcalm: Guy Chevrette (PQ), gain sur lib., défait le ministre du revenu, Robert Quenneville.
Jonquière: Claude Vaillancourt (PQ), gain sur lib, défait le ministre du travail, Gérald Harvey.
Kamouraska-Témiscouata: Léonard Lévesque (PQ), gain sur lib.
Lac-Saint-Jean: Jean-Jacques Brassard (PQ), gain sur lib.
Laporte: Pierre Marois (PQ), gain sur lib.
Laprairie: Aucun résultat.
L'Assomption: Jacques Parizeau (PQ), gain sur lib.
Laurentides-Labelle: Jacques Léonard (PQ), gain sur lib.
Laval: Jean-Noël Lavoie (L), inchangé.
Laviolette: Jean-Pierre Jolivet (PQ), gain sur lib.
Lévis: Jean Caron (PQ), gain sur lib.
Limoilou: Raymond Gravel (PQ), gain sur lib.
Lotbinière: Rodrigue Biron (UN), gain sur lib.
Louis-Hébert: Claude Morin (PQ), gain sur lib.
Maskinongé: Yvon Picotte (L), inchangé.
Matane: Yves Bérubé (PQ), gain sur lib.
Matapédia: Léopold Marquis (PQ), gain sur lib.
Mégantic-Compton: Fernand Grenier (UN), gain sur lib.
Mille-Iles: Guy Joron (PQ), gain sur lib.
Montmagny-L'Islet: Julien Giasson (L), inchangé.
Montmorency: Clément Richard (PQ), gain sur lib.
Nicolet-Yamaska: Serge Fontaine (UN), gain sur lib.
Orford: Georges Vaillancourt (L), inchangé.
Papineau : résultats non disponibles.
Pontiac-Témiscamingue: Jean-Guy Larivière (L), inchangé.
Portneuf: Michel Pagé (L), inchangé.
Prévost: Jean-Guy Cardinal (PQ), gain sur lib.
Richelieu: Maurice Martel (PQ), gain sur lib., défait le ministre des Richesses naturelles J. Cournoyer.
Richmond: Yvon Brochu (UN), gain sur lib.
Rimouski: Alain Marcoux (PQ), gain sur lib.
Rivière-du-Loup: Jules Boucher (PQ), gain sur lib.
Roberval: Robert Lamontagne (L), inchangé.
Rouyn-Noranda: Camil Samson (RC), inchangé.
Saguenay: Lucien Lessard (PQ), inchangé.
Saint-François: Réal Rancourt (PQ), gain sur lib.
Saint-Hyacinthe: Fabien Cordeau (UN), gain sur lib.
Saint-Jean: Jérôme Proulx (PQ), gain sur lib.
Saint-Maurice: Yves Duhaime (PQ), gain sur lib.
Shefford: Richard Verreault (L), inchangé.
Sherbrooke: Gérard Gosselin (PQ), gain sur lib.
Taillon: René Lévesque (PQ), gain sur lib.
Taschereau: Richard Guay (PQ), gain sur lib.
Terrebonne: Elie Fallu (PQ), gain sur lib., défait le ministre des Communications, Denis Hardy.
Trois-Rivières: Denis Vaugeois (PQ), gain sur lib.
Vanier: Jean-François Bertrand (PQ), gain sur lib.
Vaudreuil-Soulanges— Louise Cuerrier-Sauvé (PQ), gain sur lib., défait le ministre d'État Paul Phaneuf.
Verchères: Jean-Pierre Charbonneau (PQ), gain sur lib.

Montréal

Anjou: Pierre-Marc Johnson (PQ), gain sur lib.
Bourassa: Aucun résultat.
Bourget: Camille Laurin (PQ), gain sur lib.
Crémazie: Guy Tardif (PQ), gain sur lib., défait le ministre de l'Éducation, Jean Bienvenu.
D'Arcy-McGee: Victor Goldbloom (L), inchangé.
Dorion: Lise Payette (PQ), gain sur lib.
Gouin: Rodrigue Tremblay (PQ), gain sur lib.
Jacques-Cartier: Noël Saint-Germain (L), inchangé.
Jeanne-Mance: Henri Laberge (PQ), gain sur lib.
L'Acadie: Thérèse Lavoie-Roux (L), inchangé.
Lafontaine: Marcel Léger (PQ), inchangé.
Laurier: André Marchand (L), inchangé.
Maisonneuve: Robert Burns (PQ), inchangé.
Marguerite-Bourgeoys: Fernand Lalonde (L), inchangé.
Mercier: Gérald Godin (PQ), gain sur lib., défait le premier ministre Robert Bourassa.
Mont-Royal: John Ciaccia (L), inchangé.
Notre-Dame-de-Grâce: Bryce Mackasey (L), inchangé.
Outremont: André Raynauld (L), inchangé.
Pointe-Claire: Frederic William Shaw (UN), gain sur lib.
Robert Baldwin: John O'Gallagher (L), inchangé.
Rosemont: Gilles Paquette (PQ), gain sur lib.
Sainte-Anne: Yvan Lacoste (PQ), gain sur lib.
Saint-Henri: Jacques Couture (PQ), gain sur lib.
Saint-Jacques: Claude Charron (PQ), inchangé.
Saint-Laurent: Claude Forget (L), inchangé.
Saint-Louis: Harry Blank (L), inchangé.
Sainte-Marie: Guy Bisaillon (PQ), gain sur lib.
Sauvé: Jacques-Yvan Morin (PQ), inchangé.
Verdun: Lucien Caron (L), inchangé.
Viau: Charles Lefebvre (PQ), gain sur lib.
Westmount: George Springate (L), inchangé.

16 novembre

par la PC et l'AP

Louis Riel était pendu pour haute trahison il y a 91 ans aujourd'hui, le 16 novembre 1885, dans une caserne de police de Regina. Le métis manitobain avait tenté en 1870 de mettre sur pied un Etat métis dans les territoires cédés par la Compagnie de la baie d'Hudson au gouvernement canadien. Après s'être enfui, il revint prendre un siège de député aux Communes mais fut expulsé et déclaré hors-la-loi. Ses partisans furent finalement écrasés à la bataille de Batoche.

1973 — Trois astronautes américains entament une mission Skylab qui durera 84 jours.

1971 — Mort en URSS du colonel Rudolf Abel, fameux espion soviétique échangé contre Francis Garry Powers.

1970 — Le gouvernement pakistanais annonce qu'il pourrait y avoir un demi-million de morts à la suite d'un raz-de-marée au Bengale.

1944 — Les six armées alliées entament leur grande offensive en France, en Allemagne et aux Pays-Bas.

1941 — Deuxième offensive allemande sur Moscou.

1933 — Les États-Unis et l'URSS établissent des relations diplomatiques.

DÉCÈS

HAMEL, frère Joseph. — A Ste-Dorothée, le 14 novembre 1976, à l'âge de 84 ans, 3 mois, est décédé le frère Joseph Hamel, F.E.C., anciennement frère Nicholas, fils de feu Joseph Hamel et de feu Osite Héon. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 en la Chapelle du Foyer de LaSalle, no 300 rue Bord-de-l'eau heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABERGE, Dr Lassalle. — A l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke, le 14 novembre 1976 à l'âge de 80 ans, est décédé, le Dr. Lassalle Laberge, époux de Fernande Bissonnette. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: les abbés Claude et Fernand, Hélène (Mme Jacques Dufresne), le notaire Bernard Laberge (époux de Louise Bonin), Yves, psychologue (époux de Teri Collinson) et Marie, professeur au Collège Vanier, ainsi que ses petits-enfants: Stéphanie et Alexandre, son gendre: Jacques Dufresne, son frère Wilbrod Laberge, ses soeurs: Mlle Alice Laberge et Mme Violette Beaudin, ses belles-soeurs: Mmes Pauline Laberge, Andréa Laberge, Roméo Parent, Irène Bissonnette et son beau-frère le Père Pierre Bissonnette, O.P. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 novembre. Le convoi funèbre partira du Salon Brien No 530 rue Prospect, Sherbrooke, pour se rendre à l'église Notre-Dame du Perpétuel Secours où le service sera célébré à 2:00 heures, et de là au cimetière de St-Michel de Sherbrooke, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs, dons à la Société Canadienne du Cancer seraient appréciés.

NÉCROLOGIE



Décès du Frère Joseph HAMEL, é.c. (Fr. Nicholas)

Le 14 novembre 1976 est décédé au Foyer De-La-Salle, à Laval, le Frère Joseph HAMEL, é.c. (Nicholas), âgé de 84 ans et 3 mois.
Né à St-Sylvère de Nicolet le 13 août 1892, de feu Joseph HAMEL et de feu Osile HEON, il entra chez les Frères des Ecoles chrétiennes, à Maisonneuve, le 2 février 1909, venant de Fall River, et fit profession perpétuelle le 26 juillet 1921.
Durant plus de 45 ans, il enseigna l'anglais avec succès dans différentes écoles des localités suivantes: Westmount, Montréal, Ottawa, Hull, Longueuil, Lachine, St-Jérôme et Laval. Employé ensuite à la Procure des F.E.C. il y rendit service jusqu'à sa retraite, vers 1967. Il séjournait au Foyer De-La-Salle depuis quelques mois lorsqu'il est retourné à la maison du Père.
Outre sa famille religieuse, il laisse dans le deuil ses deux soeurs: Srs Philippe de Néri et St-Cyr, c.s.c. ainsi que plusieurs neveux, dont Mgr. Henri HAMEL de New Bedford, Mass.
La dépouille mortelle est exposée au Foyer De-La-Salle, 300, rang du Bord-de-l'eau (Ste-Dor.) Laval, où les funérailles auront lieu le 17 novembre à 10h00. Le défunt sera inhumé au cimetière N.-Dame des Neiges, à Montréal, au lot des F.E.C.

AVIS DE DÉCÈS



M. Georges-Étienne Turcotte

A Montréal, le 15 novembre 1976, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Georges Étienne Turcotte, Directeur général de la Coopérative Fédérée du Québec, Administrateur des Sociétés suivantes: Banque Provinciale du Canada, La Sauvegarde, Vachon Inc. et Raffinerie de Sucre du Québec.
Époux de Yvette Forest, outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Paul (époux de Francine Vachon), Suzanne et Gilles (époux de Anne Michaud).
Les funérailles auront lieu mercredi le 17 novembre. Le convoi funèbre partira des Salons J. R. Deslauriers & Urgel Bourgie Limitée, 5650, chemin Côte-des-Neiges pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges, où le service sera célébré à 2:00 heures. Et de là au cimetière de l'Assomption, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons à la Société Canadienne du Cancer seraient appréciés.

les élections au Québec

Consternation chez les hommes d'affaires

Lévesque n'a pas de mandat pour "diviser le pays"

par Michel Vastel

C'est véritablement la consternation qui régnait hier soir parmi les hommes d'affaires: sur les 14 chefs d'entreprises joints par LE DEVOIR, deux seulement avaient prévu une victoire du Parti québécois comme "possible mais non probable".

Tous les autres ne prévoyaient surtout pas un balayage péquiste et certains avaient même passé la journée de lundi à rassurer des correspondants américains ou allemands, alertés par les articles pessimistes du Wall Street Journal ou l'édition internationale du New York Herald Tribune.

Le premier moment de stupeur passé, on peut dire que l'opinion des hommes d'affaires se résume aux deux points suivants:

● Le Parti québécois a obtenu un mandat clair pour gouverner, mais tous les sondages, et la répartition du vote populaire, lui rappellent en même temps qu'il n'a pas de mandat pour "diviser le pays";

● L'accession au pouvoir de M. René Lévesque soulève bien des inquiétudes quant à son leadership à l'intérieur du parti. M. Charles Leblanc, vice-président de Bombardier-MLW, ne voit par exemple en M. Levesque qu'un "homme de transition qui résistera difficilement aux éléments les plus radicaux de son parti. On peut faire des pactes avec tout le monde pour prendre le pouvoir pas pour gouverner", prédit M. Leblanc.

Le vice-président de Trizec, M. John Meyer, exprime la même inquiétude lorsqu'il se demande si le Parti québécois sera mieux avec les syndicats que le Parti travailliste, en Grande-Bretagne. des syndicalistes britanniques.

Cependant, du côté de l'organisme représentant ces entreprises au Québec, la Chambre de Commerce provinciale, on se montre plus prudent. Le président, M. Jim Doyle, déclare que "la première chose que la Chambre de Commerce fera, sera de féliciter M. René Lévesque et son équipe pour leur victoire". M. Doyle souligne lui aussi que le mandat du nouveau gouvernement est clair et rappelle que la Chambre désire travailler avec les gouvernements, "quels qu'ils soient" "Business as usual", glisse M. Doyle dans la conversation.

Diverses positions de la Chambre de Commerce, notamment sur l'assurance-automobile, pourraient l'amener à se prononcer plus souvent contre les politiques du gouvernement. Cependant, M. Doyle se refuse à se voir ainsi placer dans une sorte d'opposition officielle. "Nous jugerons le gouvernement sur pièces, précise-t-il, ajoutant que M. Lévesque a de nombreuses tâches à réaliser avant de commencer à introduire les réformes promises". Pour le président de la Chambre de Commerce, "la priorité absolue est le rétablissement de l'économie".

Chez bien des hommes d'affaires, la première tâche aujourd'hui sera certainement de lancer des appels au sang-froid. C'est particulièrement le cas du président de la Bourse de Montréal, M. Robert Demers, qui ne nie pas la possibilité d'une certaine agitation aujourd'hui sur le parquet mais qui insiste pour prévenir les détenteurs d'actions contre toute panique. "Un tel mouvement de panique, rappelle M. Demers qui en a vu d'autres, ne profite qu'aux spéculateurs!"

La Bourse restera toutefois attentive aux transactions et, si une situation anormale se produit pour un titre ou un autre, elle pourrait suspendre les transactions sur ce titre, comme cela se fait d'ailleurs couramment, pour des raisons tout autres.

M. Charles Perrault qui siège sur une dizaine de conseils d'administration, ne serait pas surpris qu'il y ait des réactions davantage dictées par l'émotion et, "sans vouloir dramatiser, ajoute-t-il, cela pourrait aller jusqu'à envisager de déplacer un siège social".

M. Perrault reconnait que le Québec reste toujours la même province, avec ses richesses naturelles, son potentiel économique, mais les hommes d'affaires seront surtout sensibles aux politiques du gouvernement. "Or, selon M. Perrault, le PQ est aujourd'hui dans une situation très difficile. Au plan économique, il se trouve dans une sorte de carcan, face à un déficit important et dans l'impossibilité d'augmenter la charge fiscale des Québécois".

Cette opinion est partagée par M. Gérard Plourde, le président de UAP, qui se demande "quelle sera la cohésion du prochain cabinet provincial?". Cependant, tout en craignant une sorte de "backlash" du reste du pays, M. Plourde a confiance dans le leadership de M. Lévesque.

Tous les hommes d'affaires interrogés expriment d'ailleurs beaucoup de respect pour le chef du parti victorieux, même ceux qui expriment des doutes quant à son leadership.

Les chefs d'entreprises québécoises semblaient les plus inquiets, hier soir. On explique cette différence, avec d'autres entreprises plus internationales, par le fait que, pour une multinationale ou même une grande entreprise canadienne, le Québec "ne représente qu'un pourcentage" dans le chiffre d'affaires global de l'entreprise.

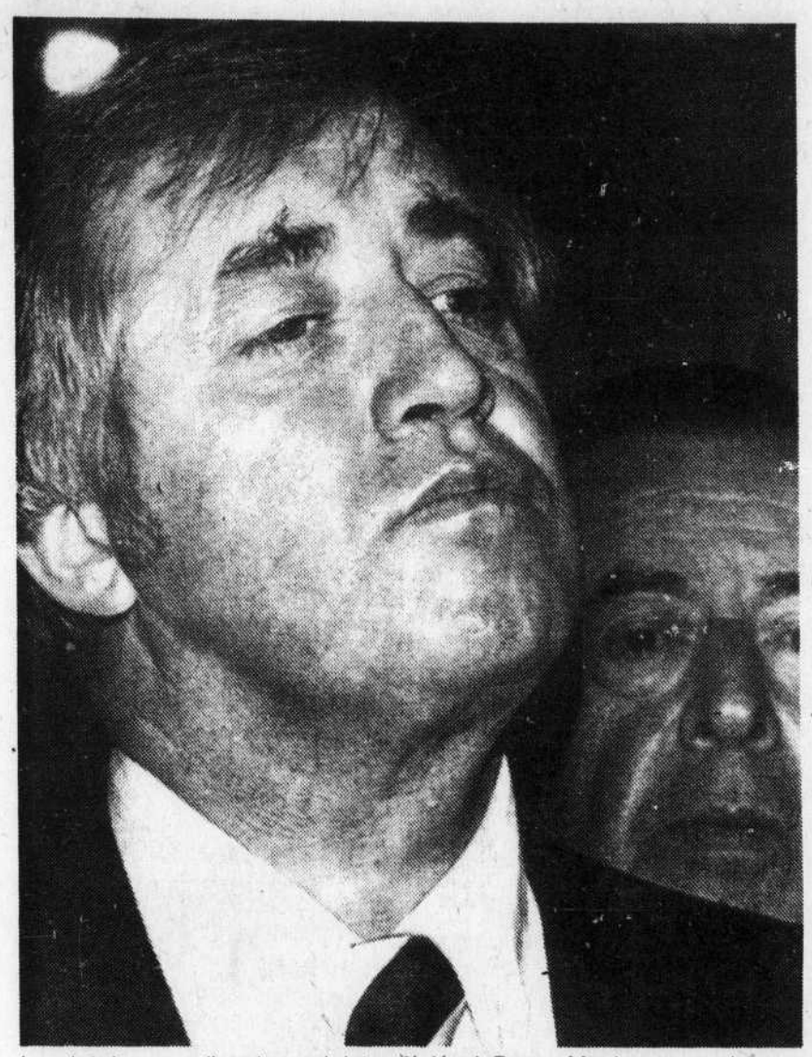
Par contre, une entreprise comme le groupe Commerce, dans les assurances, est immédiatement et directement visée par le programme du Parti québécois. Chez le président du groupe, M. Guy Saint-Germain, il n'est pas trop fort de parler de "découragement". L'entreprise, qui vient de franchir le cap des $100 millions de chiffre d'affaires et d'acheter un nouvel immeuble à Montréal pour son siège social, se voit soudain placée face à l'éventualité d'une nationalisation. M. Saint-Germain s'interroge surtout sur le réalisme d'un chef politique, qui, pour les fins de sa campagne, n'a pas hésité à recourir au dossier de la CSN pour attaquer son industrie. Il se demande aussi où ira le nouveau parti ministériel avec des formules comme celle du candidat PQ de St-Hyacinthe qui promettait aux 650 employés du groupe Commerce que le siège social de la nouvelle Régie des l'Assurance automobile resterait à Saint-Hyacinthe!

De même, le groupe Bombardier-MLW, qui négocie actuellement un gros contrat avec la société américaine Armtrack, ou s'apprête à soumissionner pour la vente de 190 tramways à Toronto, se demande comment ces clients vont réagir à l'élection d'un gouvernement péquiste.

Par contre, des chefs d'entreprises comme M. Louis Desmarais, Canada Steamship Lines et Transports Provincial, ou M. Paul Paré, le groupe Imasco, soulignent que les Québecois auront toujours besoin des biens et services qu'ils leur vendent depuis des années.

En somme, un moment d'agitation est à prévoir au niveau de la Bourse. Tout le monde s'y attend mais souhaite que les investisseurs "gardent leur sang-froid". Comme le souligne M. John Meyer, Trizec, les premiers mots de M. René Lévesque seront très importants.

A plus long terme, il faut s'attendre, selon la plupart des financiers interrogés, à une suspension temporaire des investissements, au moins autant de temps que pèsera l'incertitude de l'indépendance. Le président de la Banque Provinciale, tout en soulignant la "majorité confortable" du nouveau gouvernement, ajoute que "cela appelle aussi le respect de ceux qui ont des choses à digérer"...



La victoire que l'ancien ministre fédéral Bryce Mackasey a obtenue hier à l'échelon provincial, au nom du parti libéral dans la circonscription de Notre-Dame-de-Grâce, n'a pas paru le combler de joie, bien qu'il ait à quelques reprises protesté du contraire à l'intention de ses électeurs. (Téléphoto CP)

Les syndicats accueillent avec joie la victoire du PQ

par Louis-Gilles Francoeur

"C'est la victoire du monde ordinaire sur les forces obscures du capitalisme anglo-saxon et avec la victoire du Parti québécois, on peut dire que l'heure des débats fondamentaux a sonné au Québec", a commenté le président de la CSN, M. Norbert Rodrigue, encore abasourdi par le blitz péquiste.

Partout hier, c'était la fête chez les dirigeants syndicaux qui savouraient les résultats d'une élection axée par les stratèges libéraux contre les organisations syndicales et le désordre social dont on les a rendues responsables.

A la FTQ, où l'on avait appuyé officiellement le PQ, le secrétaire général parvenait à peine à croire au succès péquiste. "C'est pas possible. C'est extraordinaire. J'accueille cette victoire avec une joie indescriptible. On a l'impression, nous, ce soir, qu'un vent de changement extraordinaire déferle sur le Québec et on pense qu'avec autant d'élus sensibilisés aux problèmes des gagne-petit, le climat des relations de travail va changer en profondeur", s'est exclamé M. Fernand Daoust.

Plus discret toutefois dans ses réactions, le président de la CEQ, M. Yvon Charbonneau, s'est empressé de souligner que les syndiqués du secteur public pourront garder les gains acquis, comme l'a promis le nouveau premier ministre, M. René Lévesque, en se référant au cours de la campagne électorale aux coupures éventuelles de la Régie anti-inflation.

Le président de la CEQ a vu dans la défaite libérale un verdict populaire contre les attaques répétées des libéraux contre les travailleurs, organisés ou non. Plusieurs élus, c'est-à-dire environ six ou sept dont l'ancien vice-président de la centrale, M. Guy Chevrette, pourront ainsi plaider la cause des travailleurs au sein même du gouvernement, a souligné M. Charbonneau.

"Je souhaite, a dit M. Charbonneau, que le PQ fasse de l'éducation une priorité même si cette question ne figure pas dans son programme résumé en sept points. Même s'il n'y a rien de très clair pour les travailleurs dans le programme péquiste, il est au moins clair que ce gouvernement amorcera de grands débats, notamment sur la question de l'indépendance. Mais il devra dire au profit de qui se fera cette indépendance", a conclu le leader syndical.

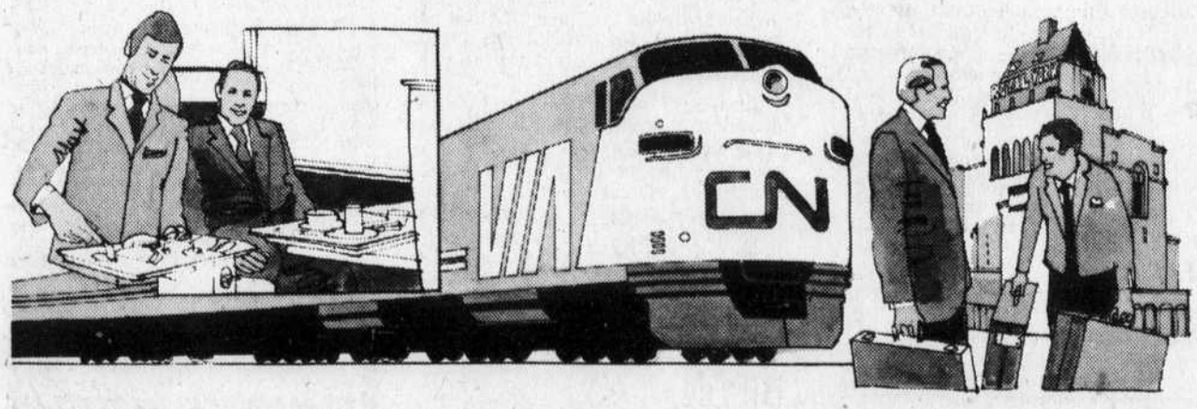
Moins interrogateurs, les representants de la CSN et de la FTQ ont surtout misé sur les réformes en profondeur promises par le PQ dans le domaine des relations de travail, de l'assurance-automobile et du salaire minimum.

"Nous allons pouvoir déborder les débats obnubilés par le court terme et penser à des discussions honnêtes avec le gouvernement", a précisé Norbert Rodrigue en précisant que le mouvement syndical pourra même éventuellement "participer" à la "poursuite d'objectifs sociaux globaux et à long terme".

Fernand Daoust, de la FTQ, a abondé dans le même sens. "Il est essentiel que le mouvement syndical garde ses distances du gouvernement. Mais dans la mesure où il sera question de changements fondamentaux, il est évident que nos membres, qui ont appuyé le Parti québécois, ont, dès le départ, de profondes affinités avec cette formation politique qui ne disparaîtront pas du jour au lendemain".

Norbert Rodrigue a conclu de son côté: "Il est vrai qu'on se retrouve le 16 novembre avec tous les problèmes de la veille. Mais cette fois, on ne se contentera pas de souhaiter des discussions. Ces gens-là, dont plusieurs sont issus de nos rangs, sont à mon avis parlables et n'hésiteront pas à mettre de l'ordre dans les relations de travail, dans l'économie et dans d'autres domaines. Il faudra les juger sur pièce, c'est sûr. Mais il faudra aussi participer à l'immense effort collectif qui semble enfin possible ici."

VIA vous a promis du NEUF...



FORFAIT D'AFFAIRES POUR TORONTO À MOINS DE $100

Ce forfait comprend:

L'aller-retour Montréal-Toronto en voiture club

Les repas dans le train

Une nuit à l'hôtel Royal York*, relié directement à la gare.

Tout ça, à $99. Si deux personnes partagent la chambre, le prix est réduit à $88 par personne.

L'offre vaut dans tous les Turbo et tous les Rapido. Vous pouvez prendre le train à Dorval où le stationnement est gratuit. Moyennant ajustement, vous pouvez choisir un autre hôtel ou prolonger votre séjour.

Une excellente affaire...

VIA CN

No de permis 75-01-50369

"Pour moi, c'est un brin d'éternité"

"Ça peut vouloir dire bien des choses. Dans ce diamant, je retrouve le soleil et mes rêves de l'été dernier... déjà réalisés.

C'est notre diamant à tous les deux, parce que nous l'avons choisi ensemble chez Birks. Un moment merveilleux qui nous remplit de bonheur. Nous avons confiance en Birks, ce sont des professionnels bien informés.

C'est pourquoi nous savons que notre diamant est de la meilleure qualité possible.

Un mirage d'éternité?... La plus belle bague que j'aie jamais vue!"



Des dépliants sur les diamants sont à votre disposition chez Birks. Prenez-en un.

les Diamants Birks ont l'éclat de l'amour

Les résultats des élections comté par comté

Voici la liste complète des candidats aux élections générales du Québec. Cette nomenclature présente toutes les circonscriptions en ordre simplement alphabétique, sauf pour celles de l'île de Montréal qui, dans un ordre semblable, sont regroupées à la fin du document. C'est en ordre alphabétique également que sont inscrits les noms des candidats, sous le nom de chaque circonscription. Le parti de chaque candidat est identifié à la suite du nom, selon le code indiqué plus bas, inscrit entre parenthèses. A noter que certains indépendants ont préféré ne faire suivre leur nom d'aucune indication, ce que la loi électorale les autorise à faire.

Code d'identification des partis: (Comm) -Parti communiste du Québec; (Créd) -Ralliement créditiste; (L) -Libéral; (PQ) -Parti québécois; (UN) -Union nationale; (PNP) -Parti national populaire; (NPD-RMS) -Nouveau parti démocratique et Regroupement des militants syndicaux; (AD) -Alliance démocratique; (PTQ) -Parti des travailleurs du Québec; l'astérisque (*) en tête d'un nom indique le député de la circonscription sous le dernier régime.

Les chiffres entre parenthèses qui suivent le nom de la circonscription indiquent la majorité reçue par le parti vainqueur, aux dernières élections générales ou partielles.

ABITIBI-EST (267-268)
Médéric Barrette (UN) 3,075
• Jean-Paul Bordeleau(PQ) 11,080
Pierre Dallaire (Créd) 7,360
Paul-Étienne Violette (L) 6,173

ABITIBI-OUEST (154-174)
*Jean-Hugues Boutin (L) 4,935
Roger Bureau (Créd) 6,234
• François Gendron (PQ) 7,567
Kenney Kenneth (UN) 1,836

ARGENTEUIL (186-186)
Jean-Alphonse Bélec (UN) 6,711
• Paul-André David (PQ) 8,207
Claude Guay (Créd) 2,814
*Zoël Saindon (L) 9,474

ARTHABASKA (180-180)
• Jacques Baril (PQ) 12,461
Rosaire Rainville (Créd) 3,009
Constant Roy (UN) 7,537
Denis St-Pierre (L) 8,971

BEAUCE-NORD (173-173)
Magella Brouard (Créd) 813
Gérard Gourde (UN) 6,293
• Adrien Ouellette (PQ) 10,960
*Denis Sylvain (L) 10,552
Robert Trudel (PNP) 849

BEAUCE-SUD (167-167)
Guy Lebel (L) 5,636
Pierre Pelletier (PQ) 2,360
• *Fabien Roy (PNP) 17,200

BEAUHARNOIS (179-179)
Jean-H. Besner (L) 11,572
Jacques Cardinal (UN) 5,203
Monique Groulx-Lalonde (Créd) 1,213
• Laurent Lavigne (PQ) 15,507

BELLECHASSE (154-154)
Jean-Roch Côté (PQ) 5,894
Sauveur Fradette (Créd) 715
• Bertrand Goulet (UN) 9,094
*Pierre Mercier (L) 7,802
Pierre-E. Plante (PNP) 293

BERTHIER (153-153)
*Michel Denis (L) 8,311
• Jean-Guy Mercier (PQ) 8,565
Joseph Ouimet (UN) 6,860
Rosaire Trudel (Créd) 1,497

BONAVENTURE (130-130)
Jean-Paul Audet (PQ) 6,162
Mariette Fortin (Créd) 317
• *Gérard-D. Lévesque (L) 9,771
Louis-Georges Roy (UN) 3,827

BROME-MISSISQUOI (132-132)
*Glendon P. Brown (L) 5,204
Jean-Gilles Chagnon (PNP) 252
Normand Chouinard (Créd) 981
Gérard Comptois (PQ) 4,485
Maurice Juteau (Ind) 42
• Armand Russell (UN) 10,763
Foster Wightman (Ind) 93

CHAMBLY (178-232)
Camille Barré (UN) 6,683
Jerry Béland (Créd) 883
• Denis Lazure (PQ) 21,248
*Guy Saint-Pierre (L) 15,992

CHAMPLAIN (161-164)
Robert Fournier (Créd) 2,213
• Marcel Gagnon (PQ) 12,039
Gilles Gauthier (UN) 7,451
Normand Toupin (L) 7,912

CHARLESBOURG (209-215)
• Denis de Belleval (PQ) 19,534
Henriot Gingras (UN) 4,002
*André Harvey (L) 15,023
Carmen Payne-Lafleur (PNP) 174
Sandor Tarçali (Créd) 1,271

CHARLEVOIX (140-146)
Gaston Dion (UN) 1,535
Gérard Drouin (PQ) 7,331
Angelo Émond (Créd) 6,627
• *Raymond Mailloux (L) 12,766

CHÂTEAUGUAY (193-194)
Albert Benoît (PNP) 169
Charles Ross Duggan (UN) 9,590
Réjean Dumouchel 60
• Roland Dussault (PQ) 15,502
*George Kennedy (L) 10,349
René Paré (Créd) 802

CHAUVEAU (237-238)
Madeleine Parent-Barrette (UN) 4,910
*Bernard Lachapelle (L) 16,434
• Louis O'Neill (PQ) 21,385
Mathieu Tremblay (Créd) 2,490

CHICOUTIMI (190-191)
• *Marc-André Bédard (PQ) 20,292
Roch Bergeron (L) 6,941
Léopold Decoste (UN) 4,401
Richard Nareau (Créd) 1,041

DEUX-MONTAGNES (178-199)
• Pierre de Bellefeuille (PQ) 12,432
Fernand Houle (Créd) 1,215
*Jean-Paul L'Allier (L) 10,041
François-de-Sales Robert (PNP) . 256
Normand Robidoux (UN) 5,790

DRUMMOND (188-188)
André Bergeron (Créd) 3,601
Roger Blais (UN) 8,211
• Michel Clair (PQ) 14,605
Paul Delisle (L) 7,778
Armand Joyal (PNP) 211

DUBUC (146-146)
Antonio Brisson (Créd) 1,924
• Hubert Desbiens (PQ) 11,605
Julien Gauvin (UN) 4,270
*Ghislain Harvey (L) 8,401

DUPLESSIS (237-250)
Henri-Paul Boudreau (L) 8,398
Roland Gauthier (UN) 3,062
Zebedee Nungak 1,903
• Denis Perron (PQ) 19,743
Jacques-A. Quirion (Créd) 456

FABRE (254-254)
Maurice Arbour (PNP) 474
Conrad Gauthier (Créd) 1,212
*Gilles Houde (L) 18,072
• Bernard Landry (PQ) 24,010
Julien Laurier (UN) 5,668

FRONTENAC (161-163)
Marc Bergeron (UN) 9,343
Fernand Godin (Créd) 1,576
• Gilles Grégoire (PQ) 10,723
*Henri Lecours (L) 6,338

GASPÉ (115-145)
Jules Bélanger (PQ) 7,145
*Guy Fortier (L) 7,196
Mario Gagnon (Créd) 235
• Michel LeMoignan (UN) 7,496

GATINEAU (2-196)
Jacques-H. Crépeau (UN) 12
• *Michel Gratton (L) 43
Gérard Ouellet (Créd) 1
Marc-André Tardif (PQ) 16

HULL (196-202)
J.-Dieudonné (Dan) Brunet (UN) 4,030
Yvon Larocque (Créd) 1,345
• J Villeneuve-Ouellette (PQ) 10,742
*Oswald Parent (L) 11,563

HUNTINGDON (122-132)
• Claude Dubois (UN) 8,755
*Kenneth Fraser (L) 6,209
Claude Grégoire (Créd) 686
Gérald Pinsonneault (PQ) 4,997

IBERVILLE (174-184)
• Jacques Beauséjour (PQ) 11,156
Clovis Ménard (Créd) 1,814
Urbain Morin (UN) 8,648
*Jacques-R. Tremblay (L) 9,380

ILES-DE-LA-MADELEINE (38-38)
Jean Cotten (Créd) 60
*Louis-Philippe Lacroix (L) 3,318
• Denise Leblanc (PQ) 3,364
Paul-Henri Tremblay (UN) 301

JEAN-TALON (156-165)
Louise Beaudoin (PQ) 11,671
Mme Charles Boucher (UN) 3,083
• *Raymond Garneau (L) 14,554
Vilmont Rodrigue (Créd) 414

JOHNSON (154-154)
• *Maurice Bellemare (UN) 11,040
Jules Degready (Créd) 1,781
Marcel Noël (L) 5,359
Robert Normand (PQ) 6,212

JOLIETTE-MONTCALM (195-225)
André Asselin (UN) 8,573
• Guy Chevrette (PQ) 13,912
Jean-Pierre Gagné (Créd) 1,029
Isabelle Geoffroy 79
*Robert Quenneville (L) 9,139
Jacques Trudeau (PTQ) 115

JONQUIÈRE (191-191)
Roselda Duguay-Brassard (UN) 2,223
*Gérald Harvey (L) 10,816
Serge Racine (Créd) 1,538
• Claude Vaillancourt (PQ) 20,373

KAMOURASKA-TÉMISCOUATA (139-147)
Claude Dionne (Créd) 2,751
• Léonard Lévesque (PQ) 7,678
*Jean-Marie Pelletier (L) 7,438
Raynald Pelletier (UN) 4,702

LAC-SAINT-JEAN (176-178)
• Jacques Brassard (PQ) 14,636
Maurice Brodeur (Créd) 2,360
Charles-Henri Larouche (UN) 4,017
*Roger Pilote (L) 7,860

LAPORTE (218-218)
Marcel L'Ecuyer (UN) 4,617
Jean-Jacques Lemieux (L) 14,530
Richard Lépine (PTQ) 125
• Pierre Marois (PQ) 23,542
Gilles Thibaudeau (PNP) NIL-0
Wilbrod Trépanier (Créd) 1,025

LAPRAIRIE (200-255)
*Paul Berthiaume (L) 12,966
Gilles Michaud (PQ) 725
• André Migneault (Créd) 13,247
Stephan Olynyk (UN) 8,233

L'ASSOMPTION (270-270)
Louis Comtois (Créd) 1,719
J.-Roland Comtois (L) 12,020
Michel Duval (UN) 8,155
Henri Kélada (PNP) 204
• Jacques Parizeau (PQ) 26,449

LAURENTIDES-LABELLE (158-184)
Laurent Jetté (UN) 2,573
*Roger Lapointe (L) 8,280
Antonio Lemire (Créd) 1,389
• Jacques Léonard (PQ) 12,048

LAVAL (240-240)
Marcos Saad Bishara (PNP) 309
Charles Chaput (UN) 6,642
Jean-Rock Gauthier (Créd) 10,051
• *Jean-Noël Lavoie (L) 17,082
Michel Leduc (PQ) 15,461

LAVIOLETTE (170-170)
*Prudent Carpentier (L) 6,010
Robert Deschamps (NPD-RMS) 105
Gaston Fortin (UN) 8,909
Réjean Gélinas (PNP) 355
• Jean-Pierre Jolivet (PQ) 10,916
Michel Mignault (Créd) 1,514

LÉVIS (202-206)
Gilles Campagna (Créd) 1,335
*Vincent-F. Chagnon (L) 11,131
Cyrille Dubé (UN) 5,535
• Jean Garon (PQ) 16,791

LIMOILOU (175-175)
Julien Bilodeau (Comm) 1
Manon Demers 53
Louisette Ouzilleau-Dulac (PNP) 138
J.-Noël Gravel (Créd) 1,712
• Raymond Gravel (PQ) 14,456
*Fernand Houde (L) 10,701
Maurice Trottier (UN) 4,654

LOTBINIÈRE (138-138)
• Rodrigue Biron (UN) 12,355
Gaston Judd (Créd) 10,058
*Georges Massicotte (L) 5,643
Ghyslain Théberge (PQ) 4,6605

LOUIS-HÉBERT (183-193)
Raymond Cantin (UN) 2,137
Jean Marchand (L) 12,570
• Claude Morin (PQ) 21,684
Jean-Paul Rhéaume (Créd) 371

MASKINONGÉ (147-147)
• Jacques Charette (PQ) 8,606
Serge Gagnon (UN) 6,506
J.-Rodolphe Lemieux (Créd) 1,040
*Yvon Picotte (L) 9,017

MATANE (140-140)
• Yves Bérubé (PQ) 11,002
Léonard Boulay (PNP) 316
*Marc-Yvan Côté (L) 8,358
Joseph-Marie Lévesque (UN) 2,319
Roger Simard (Créd) 598

MATAPÉDIA (95-125)
*Bona Arsenault (L) 4,084
Gérard Bélanger (UN) 1,197
Gérard Gagnon (Créd) 1,148
• Léopold Marquis (PQ) 8,034

MÉGANTIC-COMPTON (146-147)
*J.-Omer Dionne (L) 5,984
• Fernand Grenier (UN) 8,399
Robert Leroux (Créd) 2,191
Serge Poulain (PQ) 4,871

MILLE-ILES (108-243)
Thérèse Bourque-Clermont (UN) 1,218
Claude Demers (Comm) 53
Pierre Guillemette (PNP) 140
Ghislain Hallé (NPD-RMS) 27
• Guy Joron (PQ) 8,274
*Bernard Lachance (L) 5,859
Émilien Martel (Créd) 503

MONTMAGNY-L'ISLET (145-145)
Clermont Avoine (Créd) 1,704
Maurice Chouinard (PQ) 6,859
• *Julien Giasson (L) 9,214
André Rousseau (UN) 6,864

MONTMORENCY (186-187)
*Marcel Bédard (L) 12,018
L.P.-Antoine Bélanger (Créd) 1,703
Denise Deslauriers (UN) 3,158
• Clément Richard (PQ) 17,178

NICOLET-YAMASKA (147-151)
Gilbert Boisvert (Créd) 1,305
*Benjamin Faucher (L) 7,836
• Serge Fontaine (UN) 8,492
Jean-Paul Touchette (PQ) 6,893

ORFORD (145-145)
Alexandre Basque (Créd) 2,077
Laurent Bertrand (PQ) 7,690
Kevin Danaher (UN) 6,955
René Lavallée (PNP) 230
• *Georges Vaillancourt (L) 8,338

PAPINEAU (197-224)
• Jean Alfred (PQ) 11,520
Herbert Carrière (Créd) 371
Gilbert Dupuis (PNP) 1,737
Sylvio Huneault (UN) 6,603
Normand Racicot (L) 11,308

PONTIAC-TÉMISCAMINGUE (149-149)
Jean-Rock Bernard (UN) 4,592
Richard Bowie (Ind) 626
• *Jean-Guy Larivière (L) 9,114
Emmanuel Pétrin (Créd) 2,190
Jean-Robert Seguier (PQ) 3,669

PORTNEUF (80-163)
Pierre Castonguay (PNP) 40
Antoine Dussault (UN) 1,911
Roland Godin (Créd) 1,807
Gilles Naud (PQ) 3,774
• *Michel Pagé (L) 5,221

PRÉVOST (169-240)
• Jean-Guy Cardinal (PQ) 14,303
Oscar Gonthier (UN) 3,850
*Bernard A. Parent (L) 8,994
Albert Pouliot (Créd) 1,523

RICHELIEU (166-166)
Jean Cournoyer (L) 11,866
Guy Guilbault (Créd) 853
• Maurice Martel (PQ) 17,142
Camille Vertefeuille (UN) 2,189

RICHMOND (123-123)
• Yvon Brochu (UN) 7,945
Serge Lepage (Créd) 428
Maurice Tremblay (PQ) 5,289
*Yvon Vallières (L) 5,916

RIMOUSKI (72-160)
• Alain Marcoux (PQ) 6,080
Alain Martel (Créd) 754
*Claude St-Hilaire (L) 4,238
Ivar Tronstad (Ind) 30
Raynald Voyer (UN) 705

RIVIÈRE-DU-LOUP (50-154)
• Jules Boucher (PQ) 2,548
Réal Grondin (UN) 1,455
*Paul Lafrance (L) 2,342
Gérard Roy (Créd) 612

ROBERVAL (180-190)
Émilien Fradet (Créd) 3,907
Antonio Genest (UN) 3,135
• *Robert Lamontagne (L) 11,645
Paul Néron (PQ) 10,711

ROUYN-NORANDA (143-143)
Jean-Claude Chevalier (UN) 2,284
Henri Miljours (L) 4,901
Réal Roy (PQ) 7,553
• *Camil Samson (Créd) 9,011

SAGUENAY (115-161)
Camille Hélie (Créd) 396
• *Lucien Lessard (PQ) 10,670
Réal Saint-Laurent (UN) 1,529
Jean-Guy Tremblay (L) 3,158

ST-FRANÇOIS (154-154)
*Gérard Déziel (L) 7,497
Michel Laflamme (UN) 6,113
Adélard Larose (Créd) 2,130
• Réal Rancourt (PQ) 11,113

ST-HYACINTHE (177-177)
• Fabien Cordeau (UN) 10,255
*Fernand Cornellier (L) 7,731
Claude Coupal (PNP) 354
Laurier Grenon (Créd) 1,772
Charles Tremblay (PQ) 10,204

ST-JEAN (185-185)
Jean-Pierre Paquin (UN) 5,393
Lucille Pérusse (Créd) 1,006
• Jérôme Proulx (PQ) 14,561
*Jacques Veilleux (L) 10,877

ST-MAURICE (140-165)
Roger Bélisle (Créd) 1,785
*Marcel Bérard (L) 7,237
• Yves Duhaime (PQ) 11,586
Robert Leclerc (UN) 4,254
Pierre-Paul Prud'homme (PNP) 358

SHEFFORD (167-167)
Léonce Boulanger (PNP) 216
Gilles Cadorette (UN) 9,249
Gabriel Lacasse (Créd) 3,192
Jean-R. Petit (PQ) 8,090
• *Richard Verreault (L) 9,675

SHERBROOKE (159-161)
Jacques Boutin (Ind) 200
Guy Bureau (UN) 6,159
• Gérard Gosselin (PQ) 12,288
Rosario Lehoux (Cré.) 1,905
*Jean-Paul Pépin (L) 8,460
Robert Tremblay 44

TAILLON (312-312)
Jacques Beaudoin (NPD-RMS) 259
Fernand Blanchard (L) 11,575
Henri Bourassa (Créd.) 2,024
John de Souza (UN) 6,074
• René Lévesque (PQ) 33,769

TASCHEREAU (147-150)
*Irénée Bonnier (L) 10,063
Simon Brouard (Créd) 1,262
Marcel Drouin (UN) 2,439
• Richard Guay (PQ) 10,377
Jean-Marc Lemoine (PNP) 164
Lorraine Morin (PTQ) 94

TERREBONNE (224-224)
Marcel Ayotte (UN) 5,808
• Elie Fallu (PQ) 21,169
*Denis Hardy (L) 13,385
Guy Meunier (Créd) 1,720

TROIS-RIVIÈRES (146-162)
*Guy Bacon (L) 9,686
Gaétan Laflèche (Créd) 1,301
Jacques Trahan (UN) 5,192
• Denis Vaugeois (PQ) 12,494

VANIER (203-203)
Alexandre Bertrand (Créd) 1,834
• Jean-François Bertrand (PQ) 16,525
*Fernand Dufour (L) 11,659
Jean-Yves Lachance (UN) 3,265

VAUDREUIL-SOULANGES (184-184)
Arthur L. Brown (NPD-RMS) 161
David G.M. Cape (UN) 8,524
• Louise Cuerrier-Sauvé (PQ) 11,606
*Paul Phaneuf (L) 10,879
Paul-Émile Trépanier (Créd) 891

VERCHÈRES (168-169)
• Jean-Pierre Charbonneau (PQ) 15,284
Jean Costello (UN) 4,569
G Desruisseaux-Labbé (Créd) 947
*Marcel Ostiguy (L) 10,688

ILE DE MONTRÉAL

ANJOU (115-189)
• Pierre-Marc Johnson (PQ) 10,966
Réjean Pelletier (PNP) 134
John Penner (NPD-RMS) 98
Albert Rossi (UN) 1,691
Fernand Roy (Créd) 410
*Yves Tardif (L) 6,971

BOURASSA (91-163)
*Lise Bacon (L) 6,981
Robert Brisson (UN) 2,459
Vittorina Rizzolo Bronzatti (Comm) 69
Carmine Ciccarelli (PNP) 137
• Patrice Laplante (PQ) 7,774
Paulette St-Onge-Danis (Créd) 339

BOURGET (173-173)
Albertine Bombardier-Martel (Créd)673
*Jean Boudreault (L) 10,013
Maurice Gohier (PTQ) 92
Armand Lagacé (UN) 3,215
• Camille Laurin (PQ) 16,978
Micheline Ruelland (NPD-RMS) 96

CRÉMAZIE (130-172)
*Jean Bienvenue (L) 9,872
Claire Demers-Da Sylva (Comm) 63
André Lavallée (NPD-RMS) 76
Maurice L'Écuyer (UN) 2,616
Gilles Legault (PNP) 214
Léopold Mercier (Créd) 405
• Guy Tardif (PQ) 12,151

D'ARCY McGEE (42-159)
Elie Chalouh (AD) 132
Barry Fridhandler (UN) 1,289
Gaétan Gauthier (Créd) 10
• *Victor Charles Goldbloom (L) 13,004
Jacques Mackay (PQ) 128
Max Wollach (Ind) 106

DORION (168-172)
Raymond Beaudoin (PNP) 586
*Alfred Bossé (L) 10,181
Luigi Grasso (UN) 2,672
Guy Lévesque (Créd) 792
• Lise Ouimet-Payette (PQ) 15,323
Lorraine de Repentigny-Vaillancourt (NPD-RMS) 101

GOUIN (141-141)
*Jean-M. Beauregard (L) 8,975
Céline Lenoir-Boulanger (PTQ) 91
J.-Alfred Levesque (Créd) 789
Yves Roy (UN) 2,473
Wilbray Thiffault (NPD-RMS) 77
• Rodrigue Tremblay (PQ) 14,360

JACQUES-CARTIER (166-167)
J. Donovan Carter (UN) 9,111
Paul Olsen (PQ) 8,665
• *Noël St-Germain (L) 10,334
Graham Thomas Weeks (AD) 667
H Zakrzewski-Bergeron (Créd) 517

JEANNE-MANCE (235-258)
*Aimé Brisson (L) 16,443
Nicolino Ciarla (Créd) 817
Pierre Grégoire (UN) 6,895
Paul Kouri (Ind) 83
• Henri-E. Laberge (PQ) 20,558
B Desrosiers-Le Brun (Comm) 137
Raymond O'Connor (PNP) 234

L'ACADIE (186-187)
• Thérèse Lavoie-Roux (L) 13,759
Jean-Guy Leboeuf (UN) 6,477
Pierre Lemaire (NPD-RMS) 136
Madeleine Piquette-Bédard (Créd) 251
Diane Poirier (AD) 281
Hélène Savard-Jacob (PQ) 9,498

LAFONTAINE (181-188)
Bernard Benoît (L) 7,904
Brunel Dion (Créd) 1,025
Lucien Grenier (UN) 2,977
Claude Leblanc (Ind) 185
• *Marcel Léger (PQ) 20,110
Fernand Plourde (PNP) 274

LAURIER (148-190)
Pierre Bastien (NPD-RMS) 199
Denise Chartrand-Marion (Créd) 659
John Kambites (PQ) 9,327
Mme Joseph Mallaroni (Comm) 235
• *André Marchand (L) 11,246
George Savoidakis (UN) 4,557
Christos Syros (AD) 114

MAISONNEUVE (142-142)
• *Robert Burns (PQ) 12,262
Louis Cauchy (NPD-RMS) 54
Jean-Guy Forget (PNP) 204
André Frappier 17
Arthur Goyette (UN) 1,780
Gilles Houle (L) 5,679
Michel Parret (Créd) 575
Samuel-J. Walsh (Comm) 29
Jeanine Warren 27

MARGUERITE-BOURGEOYS (186-214)
Domenico Izzi (UN) 10,171
Raymond Jacques (Créd) 599
Gérard Kentzinger (PQ) 13,624
• *Fernand Lalonde (L) 14,164
Ruth Thomas (NPD-RMS) 312

MERCIER (149-162)
Giuseppe Anzini (UN) 1,819
*Robert Bourassa (L) 8,877
Guy Desautels (Comm) 107
Henri-François Gautrin (NPD-RMS) 124
• Gérald Godin (PQ) 12,375
Gaston Morin (PTQ) 71
Louise Ouimet 60
Robert Roy (Créd) 577

MONT-ROYAL (174-174)
• *J.B. (John) Ciaccia (L) 18,453
Monroe Dolman (NPD-RMS) 134
Richard Ducharme (Comm) 170
Étienne Lupien (Créd) 150
André Normandeau (PQ) 4,826
Victor T. Podd (UN) 5,296
Johan Watts dit Sarrazin (AD) 874

NOTRE-DAME-DE-GRÂCE (172-172)
Francis Donaldson (UN) 8,726
Cyril Durocher (NPD-RMS) 102
Auguste Gagné (Créd) 167
Robert Keaton (AD) 3,492
• Bryce Mackasey (L) 13,160
Pierre Mailloux (PQ) 4,099
Carl B. O'Malley (PNP) 120
John J. Raudsepp (Ind) 116

OUTREMONT (135-154)
*Jérôme Choquette (PNP) 3,726
Denis Gervais (Comm) 231
Pierre Harvey (PQ) 9,684
Régis Parent (Ind) 315
• André Raynauld (L) 11,506
Archélas Turgeon (Créd) 301

POINTE-CLAIRE (217-217)
Gérard-Philippe Allaire (Créd) 123
Roy C. Amaron (L) 12,125
Renaud Binette (PNP) 162
Reginald Edwards (AD) 924
Paul-Emile Faucher (PQ) 3,334
Jeannette Tremblay-Burley (Ind) 2,337
• Frédéric William Shaw (UN) 16,948

ROBERT BALDWIN (916-916)
Dorothy Bryan Barker (UN) 10,036
Robert Beale (Ind) 4,627
Georges Boutilier (AD) 2,065
Gilles Corbeil (PQ) 7,210
Louis Lefebvre (Créd) 392
• John O'Gallagher (L) 13,824
Leo Rotgaus (Ind) 929

ROSEMONT (161-167)
Luc Bégin (NPD-RMS) 147
*Gilles Bellemare (L) 9,673
René Boulanger (PTQ) 134
Suzanne Charbonneau-Touchette (UN) 3,447
Octave Grosariu (Créd) 566
Lorenzo Marullo (PNP) 291
• Gilbert Paquette (PQ) 14,839

STE-ANNE (178-201)
Paul Baatz (AD) 567
Fernand Brais (UN) 3,421
Bruno Fortin (L) 7,601
Lucette Foster-Bourque (Créd) 722
Colin Hanley (Ind) 800
David Johnston (Comm) 69
• Jean-Marc Lacoste (PQ) 8,032
J.-Noël Parenteau (PNP) 105

ST-HENRI (50-150)
• Jacques Couture (PQ) 4,833
Angela Gagnon-Boulianne (PTQ) 28
Roland Meloche (UN) 1,327
Denis Poulin (NPD-RMS) 31
René Raymond (Créd) 231
Donat Taddeo (L) 2,936

ST-JACQUES (154-154)
Michel Bourdouxhe (NPD-RMS) 245
• *Claude Charron (PQ) 12,983
Hervé Fuyet (Comm) 83
Gérard Lachance (PTQ) 108
M Brisebois-Lachapelle (L) 5,875
Gaston Pleau (Créd) 574
Jacques Poirier (UN) 1,683

ST-LAURENT (185-185)
Ghislain Cayouette (AD) 264
Jean-Pierre Dorais (PNP) 202
• *Claude-E. Forget (L) 15,011
Stanley Knox (UN) 4,560
Normand Laroche (Créd) 299
Paul Unterberg (PQ) 8,532

ST-LOUIS (188-188)
• *Harry Blank (L) 9,498
J-Pierre Bourdouxhe (NPD-RMS) 208
Line Bourgeois-Lescarbeau (PQ) 7,899
Jeannette Pratte-Walsh (Comm) 151
Guy Taillon (Créd) 462
Bernard Talisman (UN) 3,436
Mair Williams-Verthuy (AD) 1,141

STE-MARIE (134-149)
• Guy Bisaillon (PQ) 12,311
René Denis (NPD-RMS) 82
Roger Hébert (Créd) 610
*Jean-Claude Malépart (L) 7,899
André Rousseau (PTQ) 84
André Roy (UN) 1,600

SAUVÉ (143-192)
Mario de Brentani (Comm) 88
Joseph-Léopold Gagner (Ind) 83
Marcel Hotte (UN) 3,228
Gérard Ledoux (Créd) 621
Jean-Claude Legault (L) 6,185
• *Jacques-Yvan Morin (PQ) 14,837

VERDUN (191-191)
• *Lucien Caron (L) 13,103
Joseph Delarosbil (Créd) 501
Yvan Fortin (PQ) 9,940
Robin Gagnon (PTQ) 169
Seymour Small (AD) 305
Mark Arnold Wainberg (UN) 5,890

VIAU (170-170)
• Charles Lefebvre (PQ) 13,523
Antonio Marciano (UN) 4,934
Luigino Mariano (PNP) 371
Joseph Ouellet (Créd) 760
Fernand Sauvé (L) 11,591

WESTMOUNT (172-172)
Nikolaus Auf der Maur (AD) 4,534
Harold Fairhead (UN) 5,990
Berthe Guertin-Ouellet (PNP) 210
Gaston Laurion (PQ) 3,482
Gaétan Pelletier (Créd) 90
• George Springate (L) 14,714

La fin du délit politique?

Une convention européenne contre le terrorisme

STRASBOURG (Le Monde) — Les délégués des ministres des Affaires étrangères du Conseil de l'Europe ont adopté à l'unanimité, mercredi 10 novembre, une convention européenne sur la répression du terrorisme. Les deux principales dispositions de ce texte, qui permettra aux États membres de coordonner la lutte contre le terrorisme, concernent la procédure d'extradition et le rejet unanime de la motivation politique pour les actes de terrorisme. Les signataires dénient d'avance le caractère politique aux détournements d'avions, aux attentats contre les personnes — diplomates notamment, — aux prises d'otage et séquestrations, aux attentats aux explosifs ou aux colis piégés ou avec des armes à feu, etc., en vue de faciliter les procédures d'extradition des auteurs de ces actes.

Si un État n'extrade pas l'auteur soupçonné d'une de ces infractions, ce qui est normalement le cas lorsqu'il s'agit d'un de ses propres nationaux, il s'engage à le traduire sans délai devant ses propres juridictions. D'autre part, les signataires de la convention se garantissent l'entraide judiciaire dans la poursuite des terroristes.

La convention entrera en vigueur quand elle aura été ratifiée par trois des États membres.

Avec une remarquable discrétion, mais une grande célérité, le comité européen pour les problèmes criminels, oeuvrant sous les auspices du Conseil de l'Europe, avait mis au point un projet de convention européenne pour la répression du terrorisme. Inspiré essentiellement par l'Allemagne fédérale, il devait être signé le 22 septembre à Strasbourg, par le comité des ministres du Conseil de l'Europe. Cette signature, différée en raison notamment des réticences de la France, vient d'être acquise.

Ce texte vient couronner la nouvelle législation répressive mise en vigueur depuis quelques années par l'ensemble des pays occidentaux. Il viendrait, s'il était ratifié, établir une sorte de fédéralisme de la répression de la délinquance, spécialement politique. Son objet: faciliter l'extradition. Pour l'atteindre: des dispositions qui bouleversent la tradition libérale à plus d'un titre.

La convention tourne d'abord le dos à la tradition libérale par l'abolition au plan européen — et par voie de conséquence au plan national — d'une distinction fondamentale du droit pénal: les infractions politiques et les infractions de droit commun. "Pour les besoins de l'extradition entre États contractants, dit l'article premier, aucune des infractions mentionnées ci-après ne sera considérée comme une infraction politique ou comme une infraction inspirée par des mobiles politiques"; parmi ces infractions, une série de crimes qui vont de la piraterie aérienne, des prises d'otages, enlèvements, séquestrations, utilisation de bombes, grenades, jusqu'au simple usage d'armes à feu; s'y ajoute toute infraction contre des agents diplomatiques. L'article 2 permet aux États d'étendre cette confusion du droit commun et du politique à tout acte grave de violence contre la vie, l'intégrité corporelle ou la liberté des personnes, et même à tout acte grave contre les biens. Toutes ces dispositions s'étendent à la tentative et à la complicité.

Il n'y a donc plus, avec ce texte, d'infractions politiques, et l'on pourra faire jouer très largement la procédure d'extradition. Hypocrite manoeuvre qui consiste à maintenir le principe de l'infraction politique comme catégorie distincte, mais anéantit toute possibilité d'application en la vidant de toute substance. Le texte prévoyant par ailleurs "l'entraide judiciaire la plus large possible", on voit bien qu'il s'agit en définitive d'organiser une véritable "Internationale" de la répression.

L'opinion publique, soigneusement préparée, approuvera sans doute. On lui expliquera qu'il faut donner un coup d'arrêt à l'escalade de la violence, et qu'il faut être sans faiblesse contre les crimes particulièrement odieux. Comme si toute violence internationale était le fait de quelques Carlos ou des pirates de l'air! On lui fera admettre, cependant, la poursuite d'une véritable régression juridique, avec cette institution de mécanismes répressifs ad hoc, dont on ne peut savoir jusqu'à quel point ils seront appliqués, mais dont on sait bien — l'expérience passée est riche à cet égard, — qu'ils survivront aux circonstances qui les ont fait naître.

Aussi révoltants que puissent être considérés certains crimes de notre époque, il est inacceptable de voir assimiler des militants basques, irlandais, palestiniens ou autres, à de vulgaires truands; il est profondément inquiétant de voir qu'à cette occasion s'élaborent des institutions répressives, qui sont la négation pure et simple d'une cvilisation libérale qu'on prétend justement défendre; précisément, la confusion du politique et du droit commun est une manifestation, typique des systèmes totalitaires.

Par ailleurs, la généralité des termes de la convention aboutit à une grave remise en cause des compétences des autorités internes, et en particulier des juridictions. Celles-ci perdent pratiquement toute liberté dans la détermination des qualifications. Le plus étonnant à cet égard est l'amendement proposé par l'Irlande, prévoyant une alternative à l'extradition sous la forme d'une quasi-obligation pour les tribunaux internes de se reconnaître compétents pour poursuivre, "et, en cas de condamnation, punir toute personne ayant commis sur le territoire d'un autre État contractant" les infractions énumérées par la convention. Il s'agit là d'un bouleversement des règles de compétence en droit international. Mais, même si on laisse de côté cet amendement, cette convention met en cause la compétence traditionnelle des

par GÉRARD SOULIER

juridictions, dont l'intervention devient, à la limite, purement formelle, la décision appartenant dès lors aux autorités politiques.

Enfin, cette convention met en cause, de façon brutale, un des principes des droits de l'homme, largement entré dans le droit positif: le droit d'asile. Ainsi perd tout objet la loi française du 10 mars 1927, qui prévoit que l'extradition n'est pas accordée "lorsque le crime ou le delit a un caractère politique, ou lorsqu'il résulte des circonstances que l'extradition est demandée dans un but politique". La convention européenne d'extradition de 1957, dont l'article 3, "Infractions politiques", excluait expressément celles-ci de son champ d'application, est, elle aussi, mise en cause, sinon détournée. Mais il y a plus: consacré par le préambule de 1946, auquel renvoie la Constitution de 1958, le droit d'asile est, en France, un principe constitutionnel. La France, si elle se veut toujours terre d'asile, ne peut accepter une telle convention. Et, d'ailleurs, la Constitution ne le permet pas: selon son article 54, en effet, il faudrait réviser la Constitution avant de la ratifier, et supprimer d'abord ce droit d'asile. Peut-on un instant l'imaginer? Sans compter qu'il s'agit d'un principe internationalisé, notamment par la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, dont l'article 14, en excluant l'asile pour les crimes de droit commun, confirme de façon éclatante la tradition libérale.

Hâtive, mal rédigée, la convention est d'ailleurs pétrie de contradictions: curieusement, en effet, elle écarte l'application du texte lorsqu'il y a des "raisons sérieuses de croire" que la demande d'extradition est fondée "sur des considérations de race, de religion, de nationalité ou d'opinions politiques"... On aimerait comprendre!... Elle est cependant révélatrice d'un état d'esprit. Sans compter que, dans la pratique, le risque est grand, malgré tout, que l'extradition soit effectivement appliquée selon ces principes de confusion du politique et du droit commun. L'Allemagne fédérale, par exemple, réclame aujourd'hui Petra Krause, détenue en Suisse, Détief détenu à Mulhouse. Elle a déjà obtenu l'extradition de Grèce de Rolf Pohle (1).

Cette même Allemagne fédérale, à l'occasion du proces du groupe Baader-Meinhof, s'est dotée d'une procédure pénale d'où toute trace de libéralisme a disparu. Holger Meins et Ulrik Meinhof sont morts dans les prisons allemandes. Klaus Croissant, avocat d'Ulrike Meinhof, a été arrêté alors qu'il s'apprêtait à faire des déclarations sur la mort de celle-ci. L'Allemagne fédérale réclame une procédure d'extradition quasi générale et automatique. Qui veut l'aider à remplir ses prisons? Qui veut faire l'Europe de cette façon-là?

(1) Voir l'interview de M. Papandréou au Spiegel du 6 septembre 1976, dans laquelle il proteste contre cette prétention du gouvernement allemand qu'il denonce comme une "immixtion intolérable dans les affaires de la justice", affirmant l'impossibilité d'une extradition compte tenu de la nature politique des activités de Pohle.

Argentine: chute inquiétante du pouvoir d'achat

BUENOS AIRES (AFP) — La chute du pouvoir d'achat de la majorité des Argentins pourrait, si elle se poursuivait, tenir en échec la politique socio-économique du gouvernement militaire, estime-t-on dans les milieux informés.

Alors que les experts gouvernementaux prévoyaient une progression mensuelle de l'inflation de l'ordre de six pour cent par mois au cours du prochain semestre, les plus récentes statistiques établies font apparaître une augmentation des prix à la consommation de 8.8 pour cent en septembre. Pendant la même période les produits agricoles ont subi une hausse de 13 pour cent.

Les mêmes statistiques indiquent que l'indice des prix à la consommation ont été supérieurs de 72.8 pour cent à ceux qui étaient en vigueur à la fin du mois de mars 1976.

Et pourtant, pendant ce temps, la nouvelle politique inaugurée par le gouvernement militaire sous l'impulsion de son ministre de l'Économie, M. Joseph Alfred Martinez de Hoz, a permis à l'Argentine d'éviter la banqueroute qui la menaçait au moment du renversement du gouvernement péroniste par les forces armées, le 24 mars dernier.

Deux facteurs principaux, estiment les observateurs, ont permis ce redressement.

D'abord une très bonne récolte de céréales. L'Argentine a produit, cette année, près de onze millions de tonnes de blé. Elle a profité, du moins au début de sa campagne d'exportation céréalière 1976, d'une demande accrue par la sécheresse et de cours internationaux très rémunérateurs.

Jusqu'au moment où des récoltes das États-Unis et du Canada, très bonnes elles aussi, sont venues peser sur les marchés et faire chuter les cours de quelque 140 dollars la tonne à 97 dollars la tonne à Winnipeg.

Ensuite le résultat des démarches entreprises par le ministre argentin de l'Économie aux États-Unis, auprès des organismes financiers internationaux et des grandes banques en Europe et au Japon.

Elles ont permis à l'Argentine de recevoir près d'un milliard six cents millions de dollars de crédits, et d'obtenir un moratoire de sa dette extérieure, dont l'échéance se montait, pour 1976, à 3.521 milliards de dollars.

Par ailleurs, les diverses mesures prises dans le domaine économique, financier et douanier ont permis d'augmenter le volume des exportations, alors que celles-ci se faisaient en contrebande, l'an dernier.

C'est pourquoi la balance commerciale établie pour les neuf premiers mois de l'année est positive. Elle fait apparaître un excédent de 640 millions de dollars, alors que pour la même période, en 1975, un déficit de 845 millions de dollars avait été enregistré.

Chez les professionnels, l'optimisme est de rigueur, puisque leur porte-parole, l'hebdomadaire El Economista, prévoit que l'année va se terminer avec un excédent de 800 millions de dollars et qu'en 1977 la valeur totale des exportations argentines pourra se monter à 4,500 milliards de dollars et atteindre 7 milliards en 1980.

AUJOURD'HUI

Lendemain des élections

AH! si vous aviez tout su ! Peut-être vous a-t-il manqué du temps pour être davantage et mieux informé ? Peut-être vous faudra-t-il lire davantage? Savt z-vous qu'un cours de lecture rapide aurait pu vous aider et le peut encore ? Ces techniques de lecture sont devenues un instrument moderne précieux pour tous ceux qui doivent ou qui aiment lire beaucoup. Il n'est jamais trop tard: renseignez-vous sur les prochains cours offerts; appelez le **Centre de Lecture rapide, Montréal: 681-4545 - Québec: 872-8427 - Ottawa: 824-8165.**

Permis du MEQ culture personnelle no 389525

10%

POUR 5 ANS. DÉPÔTS À TERMES GARANTIS.

9½% pour 1 an
9½% pour 2 ans
9½% pour 3 ans
9½% pour 4 ans
10% pour 5 ans
Minimum de $500.
Les intérêts sont payés à tous les six mois ou composés et payés à l'échéance.

Taux sujets à changement.
Membres de la Société de l'assurance-dépôts du Canada

le Permanent
La compagnie de fiducie Canada Permanent
600 ouest, boul. Dorchester, 861-8855
1326 avenue Greene, Westmount, 931-7554
183 boul. Hymus, K-Mart Plaza, Pointe-Claire, 697-3883
5222 Chemin de la Reine Marie, Snowdon, 489-9381

Toujours là pour vous aider à y arriver.

G. de Lagrange



"Je dois admettre que c'est un cognac de grande classe...



— Gaston de Lagrange... c'est une découverte que j'ai faite!

— Toi qui es si fidèle... à tes marques, comment as-tu pu te résoudre à changer?

— Quand je peux avoir mieux sans payer davantage, ma fidélité a des limites... ne l'oublie jamais!"

GASTON DE LAGRANGE: Napoleon $16.50 · V.S.O.P. Fine Champagne $14.80 · V.S. $12.35

cooprix

PAS DE SPÉCIAUX, MAIS UNE PREUVE!

Un client de chez Steinberg aurait économisé 7.5% (1) en venant acheter sa viande à Cooprix tandis qu'un client de chez Dominion aurait épargné plus encore soit 11% (1).

Les services de Cooprix ont, durant deux semaines, réalisé une enquête portant sur le TOTAL des produits vendus dans les départements des viandes de chez Dominion, 7795 les Galeries d'Anjou, Steinberg, 7830 les Galeries d'Anjou et Cooprix, 3600 est, boul. St-Joseph.

PRODUITS	Semaine du 14/10/76			Semaine du 21/10/76		
	DOM.	STB	COOP	DOM.	STB	COOP
Jambon La Chaumière	2.57	2.49	**2.47**	2.57	2.39	**2.15**
Jambon mignon Diner Ham Hygrade	2.19	2.09	**2.31**	2.19	2.02	**1.91**
Fesse de jambon prêt-à-serivr	1.19	1.15	**1.09**	1.09	1.09	**1.05**
Jambon épaule (Picnic)	0.99	0.98	**0.99**	0.96	0.98	**0.95**
Saucisse fumée Hygrade	—	0.95	**0.85**	0.95	0.95	**0.85**
Saucisse fumée tout boeuf Coorsh	1.07	1.07	**0.94**	1.07	1.07	**0.94**
Creton 10 oz Taillefer	1.18	1.19	**0.97**	0.99	1.19	**0.97**
Bacon 1 lb Maple Leaf	1.60	—	**1.58**	1.59	1.62	**1.49**
Back Bacon 6 oz Maple Leaf	1.51	—	**1.44**	1.51	1.57	**1.38**
Saucisson polonais 12 oz Hygrade	1.61	1.61	**1.20**	1.61	1.61	**1.20**
Bologne tranché 1 lb Hygrade	1.04	1.13	**0.93**	1.04	1.13	**0.93**
Jambon cuit 6 oz Maple Leaf	1.19	1.13	**0.99**	1.11	—	**0.97**
Jambon pressé 6 oz Hygrade	0.96	1.07	**0.85**	1.01	0.99	**0.82**
Jambon cuit 12 oz Hygrade	—	2.28	**2.13**	—	2.28	**2.01**
Simili poulet 6 oz Hygrade	0.57	0.58	**0.47**	0.57	0.39	**0.35**
Cornichons piments Hygrade	0.57	0.58	**0.47**	0.57	0.39	**0.35**
Pain de viande olive 6 oz Hygrade	0.57	0.58	**0.47**	0.57	0.39	**0.35**
Choix de charcuterie Hygrade (Variety Pack)	0.91	0.82	**0.67**	0.91	0.82	**0.67**
Pain de porc 6 oz Hygrade	0.69	0.69	**—**	0.69	0.69	**—**
Smoked meat 4 env. 2 oz Coorsh	1.49	1.49	**1.27**	1.49	1.49	**1.27**
Bologna Roll 1 lb 8 oz Hygrade	1.73	1.73	**1.42**	1.73	1.73	**1.42**
Bologna Roll à l'ail Hygrade 1 lb	1.24	1.24	**1.02**	1.24	—	**1.02**
Chicken Roll 8 oz Hygrade	0.84	0.84	**0.69**	0.84	0.84	**0.69**
Salami au boeuf roll 10 oz Hygrade	1.09	1.23	**1.01**	1.23	1.23	**1.01**
Saucisse La Belle Fermière 1 lb	1.19	1.28	**1.14**	1.27	1.28	**1.17**
Saucisse McCarry 1 lb	1.27	1.27	**1.20**	1.27	1.27	**1.20**
Steak Club	—	3.08	**2.77**	—	2.88	**2.87**
Steak Boston	3.18	2.88	**2.57**	3.18	2.78	**2.77**
Filet mignon	4.58	4.58	**3.87**	4.58	4.58	**3.97**
Faux filet (Spencer)	3.18	3.08	**2.97**	3.18	2.98	**2.97**
Steak de côte (Ribs Steak)	1.88	1.88	**1.47**	1.68	1.68	**1.47**
Steak Surlonge	1.56	1.56	**1.57**	1.53	1.53	**1.67**
Steak sandwich (minute)	1.78	1.66	**1.67**	1.78	—	**1.67**
Steak T-Bone (Aloyau)	1.98	1.88	**1.47**	1.68	1.68	**1.47**
Steak côtelette (Wing)	2.08	1.88	**1.47**	1.68	1.68	**1.47**
Steak délicatisé	1.66	1.66	**1.57**	1.78	1.66	**1.67**
Steak pointe de surlonge	1.56	1.56	**1.57**	1.53	1.53	**1.57**
Steak haut de ronde	1.68	1.56	**1.57**	1.68	1.53	**1.67**
Steak de ronde	1.38	1.26	**1.17**	1.23	1.23	**1.27**

PRODUITS	SEMAINE DU 14/10/76			SEMAINE DU 21/10/76		
	DOM,	STB	COOP	DOM,	STB	COOP
Boeuf haché ordinaire	0.48	0.48	—	0.68	0.68	—
Boeuf haché maigre	1.38	1.26	**1.17**	1.33	1.23	**0.97**
Boeuf haché mi-maigre	0.88	0.88	**0.57**	0.77	0.88	**0.77**
Boeuf en cube	—	1.16	**1.27**	1.08	1.23	**1.27**
Jarret de boeuf avec os	1.08	0.98	**0.77**	0.98	0.98	**0.77**
Côte de boeuf (Spare Ribs)	0.58	0.58	**0.47**	—	0.58	**0.47**
Rôti de côtes	1.88	—	**1.37**	1.78	—	**1.37**
Rôti de croupe (bas)	1.26	1.26	**1.17**	1.23	1.23	**1.17**
Rôti de croupe (haut)	—	1.36	**1.27**	1.33	1.33	**1.27**
Côtes croisées	0.88	0.88	**1.07**	0.97	0.98	**1.07**
Rôti de palette	0.56	0.56	**0.57**	0.47	0.46	**0.65**
Rôti haut de côtes européen	0.88	0.66	**0.77**	0.88	0.78	**0.85**
Coupe inflation	—	—	**0.67**	—	—	**0.75**
Poulets de 5 à 7 lbs frais	—	1.09	**1.09**	1.09	1.09	**1.07**
Poulets de 3 à 4 lbs frais	0.89	0.89	**0.79**	0.89	0.89	**0.79**
Poitrine de poulet frais	1.45	1.45	**1.39**	1.45	1.45	**1.35**
Cuisses de poulet frais	1.29	1.29	**1.19**	1.29	1.29	**1.15**
Ailes de poulet frais	0.75	0.75	**0.59**	0.75	0.75	**0.59**
Rôti de côtes de porc	1.39	1.29	**1.27**	1.29	1.19	**1.07**
Rôti de longe de porc	1.49	1.39	**1.37**	1.39	1.29	**1.17**
Porc haché	—	1.39	**1.29**	1.39	1.15	**1.29**
Jarret de porc	0.67	0.63	**0.61**	—	0.63	**0.63**
Filet de porc (mignon)	3.14	3.09	**3.09**	3.09	3.09	**2.97**
Côtelettes de porc (chops)	2.09	1.99	**1.79**	1.99	1.79	**1.67**
Steak de porc	—	—	**—**	—	—	**1.59**
Flanc de porc	1.59	1.49	**1.36**	1.39	1.45	**1.27**
Lard salé entrelardé	1.47	1.65	**1.36**	1.39	1.45	**1.27**
Côtes de porc (Spare Ribs)	1.68	1.59	**1.56**	1.49	1.45	**1.35**
Rôti de lard épaule	1.25	1.09	**1.01**	1.19	1.09	**1.00**
Rôti fesse de porc	—	0.99	**1.13**	1.23	1.15	**1.23**
Rôti soc de porc	1.35	1.19	**1.13**	1.29	1.19	**1.09**
Rôti soc de porc roulé	1.49	1.39	**1.28**	1.45	1.35	**1.23**
Côtelettes de veau épaule	—	1.29	**1.19**	1.39	1.29	**1.19**
Veau haché	—	1.08	**1.29**	1.08	0.89	**1.29**
Jarret de veau	0.99	0.85	**0.89**	0.99	0.85	**0.89**
Fesse de veau	1.89	1.79	**1.69**	1.89	1.79	**1.69**
Côtelettes de veau (chops)	2.09	1.95	**1.79**	1.99	1.85	**1.79**
Jambon Cottage Roll Maple Leaf	—	1.75	**1.54**	1.71	1.69	**1.52**
Jambon Cottage Roll Legrade	1.69	1.65	**1.46**	1.67	1.55	**1.40**

(1) Le pourcentage d'économie a été calculé sur le même nombre de produits disponibles chez Cooprix en comparaison avec Steinberg et sur le même nombre de produits disponibles chez Cooprix en comparaison avec Dominion.

Pour faire son marché à Cooprix, il faut être membre. Cependant, vous pouvez essayer la Coop 15 fois sans engagement en vous procurant un laisser-passer valable pour 15 marchés au kiosque d'accueil de chaque Cooprix.

3600 boul. St-Joseph
BON POUR
LAISSER-PASSER DE 15 MARCHÉS

1420 est, Legendre
BON POUR
LAISSER-PASSER DE 15 MARCHÉS

1133 boul. Shevchenko Lasalle
BON POUR
LAISSER-PASSER DE 15 MARCHÉS

coop

Coop du Consommateur de Montréal

LE DEVOIR

Cahier 2 Montréal, mardi 16 novembre 1976



Un tank syrien T-54 de la force de dissuasion arabe entre dans Beyrouth désertée hier matin, soulevant la poussière des gravats accumulés au long des dix-neuf mois de guerre civile. À gauche, la mosquée Omayyade. (Téléphoto AP)

Rhodésie: l'indépendance dans les 12 mois, propose Londres

GENÈVE (Reuter) — La Grande-Bretagne a fait hier, un petit pas en avant, à la conférence sur l'avenir de la Rhodésie, en laissant entendre que l'indépendance pourrait intervenir dans les 12 prochains mois.

C'est de toute façon ce que réclament les dirigeants nationalistes. Mais ce souci britannique de ménager les vues de ces derniers est assorti d'une condition essentielle: que l'ensemble du processus conduisant à l'indépendance soit élaboré, accepté par l'ensemble des parties et appliqué au cours de ces 12 mois de transition.

La proposition britannique a été formulée par le président de la conférence, M. Ivor Richard, au cours de la quatrième séance plénière de la conférence, hier matin, au Palais des Nations.

La séance a duré 20 minutes. Un porte-parole britannique a déclaré qu'elle avait été ajournée à ce matin, pour permettre aux délégations nationalistes d'étudier le texte de la déclaration dont M. Richard a donné lecture.

"En supposant que la conférence parvienne à un accord d'ici le 30 novembre 1976, la Grande-Bretagne accordera l'indépendance à la Rhodésie, au plus tard dans 15 mois à compter de cette date, c'est-à-dire, au plus tard, le 1er novembre 1978," a notamment déclaré M. Richard, selon des sources proches de la conférence.

Rappelant, toutefois, que les nationalistes souhaitent que l'indépendance intervienne "dans neuf ou 10 mois," il a ajouté: "Sur cette base, en supposant que cette conférence parvienne à une heureuse conclusion d'ici le 30 novembre 1976, l'indépendance interviendrait le 1er décembre 1977. Si les étapes du processus d'accession à l'indépendance sont en fait accomplis dans les 12 mois, la Grande-Bretagne accordera l'indépendance dans les 12 mois."

A l'issue de la séance, le président de la conférence a déclaré: "Nous avons eu une matinée intéressante. J'en suis très encouragé."

Au nom de la délégation rhodésienne, qu'il dirige, M. Pieter Van Der Byl a annoncé qu'il n'a émis aucune objection à la déclaration lue par M. Richard. La Rhodésie, a ajouté le ministre des Affaires étrangères, reste toutefois sur ses positions initiales, et estime que le processus d'accession à l'indépendance prendra plus de temps que les prévisions de M. Richard ne le laissent entendre.

La délégation rhodésienne estime qu'une phase de transition de 23 mois est indispensable, pour que la passation des pouvoirs à la majorité africaine puisse s'effectuer sans à-coups.

Du côté des nationalistes zimbabwe, M. Robert Mugabe a annoncé que les Africains répondront lors de la cinquième séance plénière, aujourd'hui à la déclaration de M. Richard. M. Joshua N'Komo, qui dirige, avec M. Mugabe, le "Front patriotique," a déclaré que la Grande-Bretagne n'a pas fixé de date pour l'indépendance mais qu'elle "a ouvert les vannes."

L'evêque Abel Muzorewa, qui dirige une autre tendance nationaliste, le Conseil national africain (aile intérieure), estime, pour sa part, que la conférence devra s'attacher, désormais, à traiter les questions substantielles, et, en particulier de la structure du gouvernement intérimaire devant mener le pays à l'indépendance.

Cette question constitue — comme celle de la date de l'indépendance — une pomme de discorde entre nationalistes et Rhodésiens. Le gouvernement de Salisbury se refuse à abandonner les portefeuilles de la Défense et de l'Intérieur à des Noirs. Les nationalistes exigent, par ailleurs, que ces fonctions ne soient pas confiées à des Rhodésiens blancs.

Outre la délégation britannique, trois des six délégations, celle des Rhodésiens blancs et celles des nationalistes noirs dirigées par l'évêque Abel Muzorewa et le pasteur Ndabaningi Sithole, plus modéré que le "front patriotique", ont accepté la déclaration faite par M. Richard et demandé que soit maintenant examinée la structure du gouvernement de transition.

La décision de MM. Nkomo et Mugabe, représentant la tendance "dure", de réserver leur réponse à aujourd'hui fait apparaître publiquement une première brèche au sein du front nationaliste sur la question de la date d'indépendance.

Les casques verts contrôlent Beyrouth

BEYROUTH (d'après Reuter et AFP) — Les unités syriennes de la force arabe de dissuasion ont pénétré hier matin dans Beyrouth et ont progressivement pris le contrôle des principaux quartiers de la capitale libanaise.

C'est aux premières lueurs de l'aube, arrivant par cinq axes différents que 8,000 fantassins syriens appuyés par 250 chars et de l'artillerie lourde avaient commencé à pénétrer dans Beyrouth. Ils étaient symboliquement renforcer par quelques soldats soudanais séoudiens et lybiens. La lente progression dans les quartiers dévastés a eu lieu sans incident notable, alors que des tirs d'artillerie avaient encore secoué la ville dans la nuit de dimanche à lundi.

Le président syrien Hafez Assad a donc marqué un nouveau point. Sous les couleurs des "casques verts", ce sont en fait ses forces armées qui ont, en quelques heures, et pratiquement sans opposition, quadrillé Beyrouth aussi bien du côté des chrétiens que de celui des palestino-progressistes.

C'est dans ce dernier secteur que les fantassins et les unités de blindés ont été, selon les témoignages, les mieux accueillis par une population saturée de bombardements, de destructions et d'enlèvements qui ont jalonné dix-neuf mois d'un conflit sans pitié.

Dans les quartiers palestino-progressistes, les casques verts syriens ont parfois été accueillis à bras ouverts, embrassés et applaudis. Il y a exactement un mois, à 20 kilomètres au-dessus de Beyrouth et dans le sud du Liban, Syriens et palestino-progressistes se faisaient une guerre totale.

Au Musée national, hier encore seul point de passage de la "ligne verte", barrière imaginaire séparant quartiers chrétiens et musulmans, les "casques blancs" ont été accueillis par les "youyous" des femmes qui aspergeaient les Syriens de grains de riz et d'eau de fleurs d'oranger.

Dès leur entrée dans le centre, les Syriens ont détruit à l'aide de bulldozers les barricades dressées en travers des principales artères. Les blindés ont fait mouvement des lignes de front tenues par les forces chrétiennes à celles défendues par les milices progressistes.

Le climat était bon enfant, et les Syriens n'ont rencontré aucune résistance. On a assisté à des scènes de fraternisation entre soldats syriens et miliciens progressistes. Dans un quartier progressiste, un char syrien a fait à plusieurs reprises l'aller-retour dans la rue principale. Sur la tourelle, un officier syrien avait fait monter un dirigeant local. Tous deux se tenaient debout, les bras levés en signe de victoire.

Les "casques blancs" ont aussitôt procédé au déploiement de leurs effectifs. Tandis que les bulldozers ouvraient des passages en broyant les barricades, les soldats prenaient position à tous les carrefours, ainsi que devant les stations de radio et de télévision.

Un soldat de la force de dissuasion a été tué et cinq autres blessés, alors qu'ils déminaient une rue dans le centre commercial de Beyrouth, a annoncé hier soir un communiqué du commandement des "casques verts". Le commandement de la force arabe de dissuasion ne mentionne pas d'autres pertes au cours de la seconde phase de la mise en place des "casques verts, dans la capitale libanaise et sur les axes extérieurs. Il fait état de la destruction d'une mitrailleuse lourde "qui a tiré sur la force arabe de dissuasion près de l'immeuble Fattal" (sur la ligne de démarcation de Beyrouth près du Port).

Si la ville demeure encore psychologiquement divisée, la population n'en pousse pas moins un immense soupir de soulagement. "Nous dormirons bien ce soir. Finis les bombardements", remarque un musulman des quartiers du centre. Un officier de la phalange est cependant plus réservé. "Nous espérons qu'il s'agit vraiment de la paix. Mais comment en être sûr".

L'entrée des forces arabes de dissuasion signifie tout d'abord pour la population la fin des jours et des nuits de terreur, des bombardements aveugles, d'une certaine forme de "loi de la jungle" imposée par certains éléments incontrôlés. Cela signifie aussi la quasi-impossibilité pour l'une ou l'autre partie du conflit de tenter dans l'immédiat avec quelques succès toute forme étendue de lutte armée. Cela devrait signifier à brève échéance et conformément aux accords des sommets arabes la restauration de l'ordre légal au Liban et la remise en état des pouvoirs publics, de l'économie et de l'armée libanaise.

L'entrée de la force de dissuasion dans la capitale libanaise, ne constituait que la partie militairement la plus risquée et politiquement la plus importante d'un plan d'action plus vaste qui englobait l'occupation du littoral sur près de 150 km des abords de Saida au sud jusqu'aux environs de Tripoli au nord. Simultanément, au quadrillage de la capitale libanaise, cinq autres colonnes de la force de dissuasion ont fait mouvement à l'aube en direction, ou le long, du littoral.

Le Mois d'Aubaines. L'occasion idéale de commander vos appareils supplémentaires ou vos Contempra.

Aucuns frais d'installation.

Oui, jusqu'au 26 novembre vous pouvez faire installer des téléphones Contempra ou des appareils supplémentaires sans payer de frais d'installation.* Le Mois d'Aubaines Bell Canada continue de créer tout un émoi. Tout le monde cherche à en profiter. Des gens en commandent pour chaque pièce de leur maison.

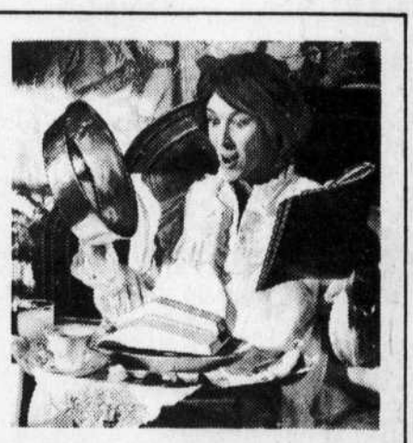
Chez Bell Canada les appareils disparaissent comme des petits pains chauds et — *personne* ne paie les frais d'installation. Vous ne payez que les frais mensuels de location. Les gens en profitent pour changer leurs appareils ordinaires pour des téléphones Contempra. Profitez-en à votre tour. Appelez-donc le bureau d'affaires Bell Canada, ou visitez votre Téléboutique. Hâtez-vous, le Mois d'Aubaines Bell Canada se termine le 26 novembre.

Épargnez jusqu'à $11.00.

*Cette offre ne s'applique qu'aux services résidentiels existants et les frais pour la couleur sont toujours en vigueur.



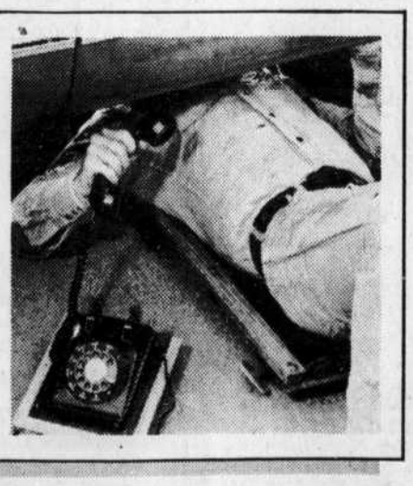






Date limite: 26 NOV.









Bell Canada



Le son Sonab tapisse toute la pièce avec la musique que vous aimez.

décibec audio Ltée

3545 Berri 845-6196

ÉDIFICE PLACE DU CERCLE MÉTRO SHERBROOKE

CHERRIER ST-OCHS TUNNEL BERRI RUE BERRI ST-HUBERT SHERBROOKE

Le vote sur la motion condamnant Israël est retardé à l'Unesco

NAIROBI (AFP) — L'UNESCO a décidé de renvoyer à demain matin le vote sur le projet de résolution condamnant Israël pour sa politique d'éducation dans les "territoires arabes occupés".

La troisième commission de la Conférence générale, qui examinait ce projet depuis hier matin, a décidé à l'unanimité de faire suite à la demande de plusieurs pays qui souhaitaient un délai de réflexion sur ce texte et les amendements qui y avaient été apportés en cours de débat.

Le renvoi, demandé notamment par les Pays-Bas, l'Allemagne fédérale et la France, a été soutenu par le Congo, cosignataire du projet qui souhaitait également un temps de réflexion pour que les 29 signataires du texte puissent se consulter sur les amendements proposés, qui atténuent sensiblement le texte du projet. Ces amendements, proposés par l'Australie, le Kenya et le Portugal, ont reçu le soutien, au cours du débat, de pays d'Europe occidentale, d'Afrique et d'Amérique latine.

Le projet de résolution, présenté par des membres du groupe arabo-africain, a été soutenu par de nombreux pays socialistes et du tiers monde, qui ont réaffirmé la nécessité de condamner sévèrement Israël pour son refus répété d'accepter qu'une mission d'enquête de l'UNESCO se rende dans les "territoires occupés".

Plusieurs orateurs ont souligné que ce texte — considéré par les observateurs comme sensiblement atténué, par rapport à des textes similaires présentés en 1974 à la 18ème Conférence générale — était le minimum de ce qu'ils pouvaient accepter, et qu'il n'était pas question de l'amender; Israël, de son côté, s'est élevé contre la procédure qui consiste, d'abord, à condamner, puis à envoyer une commission d'enquête.

Le représentant israélien a d'autre part demandé à l'Égypte de retirer son soutien au projet de résolution, afin, a-t-il dit, "de faire preuve de sa bonne volonté et de son désir de parvenir à la compréhension avec Israël". "Si le gouvernement égyptien est sincère dans son désir de paix, a-t-il ajouté, qu'il le montre en faisant preuve d'esprit de coopération, et non de condamnation".

Plusieurs pays, dont les États-Unis et le Canada, ont également souligné la contradiction qu'il y a entre la demande d'une condamnation et l'invitation faite au directeur général de l'UNESCO d'envoyer sur place une mission d'enquête. "Ce texte est polémique sans nécessité, et préjuge les réusltats de la mission d'enquête", a déclaré le représentant du Canada, tandis que le délégué des États-Unis estimait qu'en règle générale, on ne pouvait condamner quelqu'un qu'après un examen complet, sans passion ni arrières pensées politiques.

La plupart des orateurs ont estimé que le consensus le plus large possible devait être atteint sur la base de ce texte, et se sont déclarés en faveur des amendements tendant à atténuer, en grande partie par des modifications de mots, les condamnations portées contre Israël.

Pétrole: la hausse inquiète les Neuf

BRUXELLES (AFP) — Le prix du pétrole et l'avenir du dialogue nord/sud seront traités au "sommet" européen de fin novembre à La Haye, apprend-on de source allemande. Hier après-midi, à Bruxelles, les ministres des Affaires étrangères des "neuf" n'ont pas vraiment parlé de l'augmentation du prix du pétrole et de ses conséquences sur les économies occidentales, bien qu'ils aient été saisis d'un rapport de la commission de la CEE sur le sujet.

Les experts communautaires chiffrent à 4.9 milliards de dollars les dépenses supplémentaires, pour la CEE, causées par une hausse de 10% du prix du pétrole brut.

Dans les couloirs, on ne cache pourtant pas la profonde inquiétude que causerait l'annonce d'une nouvelle hausse du pétrole. Selon le ministre danois du Commerce extérieur, M. Noorgard, l'espoir d'un redressement économique durable en Europe deviendrait pratiquement irréalisable. Les ministres des Affaires étrangères pouvaient toutefois aborder à nouveau le sujet du pétrole, hier soir en séance restreinte. Néanmoins, l'absence du ministre des Affaires étrangères de la RFA, M. Hans-Dietrich Genscher, limite singulièrement la porté de ces discussions.

De toute façon, les ministres des finances des "neuf" examineront à leur tour les conséquences économiques de la hausse du prix du pétrole, lors de leur réunion, le 22 novembre prochain à Bruxelles.

Concernant le dialogue nord/sud, les ministres des Affaires étrangères de la CEE ont discuté sans succès pendant plus de deux heures sur le problème de la dette des pays en voie de développement. Les "minimalistes", tels l'Allemagne fédérale, sont prêts à aider les pays les plus défavorisés, c'est-à-dire ceux dont le produit national brut par tête d'habitant ne dépasse pas 120 dollars par an, plus l'Inde et le Pakistan. Les "maximalistes", comme les Pays-Bas, sont prêts à aller beaucoup plus loin et acceptent le principe d'un moratoire général pour les dettes des pays du tiers monde.

Quoiqu'il en soit, notent les observateurs, les neuf pays de la CEE, s'ils ne sont pas parvenus à se mettre d'accord hier soir, se présenteront sans position commune pour les travaux des commissions du dialogue nord/sud qui reprennent aujourd'hui à Paris.

Il est, dès lors, probable que la CEE ne jouera aucun rôle lors de ces travaux très importants pour l'avenir de la conférence nord/sud. C'est en novembre que doit être décidé si des progrès suffisamment importants ont été accomplis pour permettre, en décembre, la tenue de la conférence ministérielle.

Le ministre danois, M. Noorgard, a lancé, hier, un avertissement à ses collègues: "Si les neuf n'arrivent pas à se mettre d'accord sur de nouvelles propositions maintenant, la conférence ministérielle pourrait bien n'avoir pas lieu".

Pas de rapprochement entre Pékin et Moscou

PEKIN (d'après Reuter et AFP) — La Chine a rejeté, hier soir, l'idée d'un rapprochement avec l'Union soviétique, au lendemain de la mort du président Mao Tsé-toung.

Cette prise de position a été énoncée par le vice-premier ministre, Li Hsien-nien, lors d'un banquet offert en l'honneur du maréchal Sallah Eddine Ahmed Bokassa, président à vie de la République centrafricaine.

Faisant manifestement allusion aux récentes déclarations soviétiques sur la Chine, M. Li a dit des Soviétiques qu'ils persistaient à vouloir donner l'impression fausse d'une détente dans les relations sino-soviétiques. "C'est rêver à voix haute et prendre ses désirs pour des réalités," a-t-il dit. "La Chine, a-t-il ajouté, poursuivra la politique étrangère définie par le président Mao."

Un peu plus tôt, M. Li, sans citer nommément l'Union soviétique, avait parlé d'un "tigre en papier" dont les actions criminelles ont suscité la condamnation des pays africains. L'ambassadeur d'Union soviétique, M. Vasily Tolstikov, et les représentants de sept autres pays du bloc soviétique ont alors quitté la salle de banquet du Palais du peuple, en signe de protestation.

Pékin a adressé à Moscou un message de félicitations, conciliant, à l'occasion du cinquante-neuvième anniversaire de la révolution d'octobre, sans interrompre pour autant ses attaques contre l'Union soviétique.

Vingt-quatre heures après l'envoi de ce message, l'agence Chine-Nouvelle écrivait que c'était du charlatanisme de la part de Moscou d'affirmer que le bloc soviétique est une union volontaire d'États souverains. Il y a près d'un million de militaires soviétiques dans les pays communistes, et "il s'agit essentiellement d'un empire colonial avec pour suzerain l'Union soviétique impérialiste," écrivait l'agence.

En souhaitant la bienvenue au président Bokassa, le "Quotidien du Peuple" s'en prend à la politique de l'Union soviétique en Afrique. Il est reproché au Kremlin de se rendre coupable d'agression, expansion et intrigue, pour saboter les mouvements de libération d'Afrique australe.

Par ailleurs, sur le plan de la politique intérieure, le vice-premier ministre a affirmé que la Chine continuerait de "répudier" les crimes de la "bande des quatre" (Chiang-Ching, la veuve de Mao, MM. Wang Hung-Wen, Chang Chun-Chiao et Yao Wen-Yuan), et il a déclaré que la "critique de Teng Hsiao-Ping" (ancien vice-premier ministre destitué en avril) serait poursuivie.

D'autre part, des affiches en grands caractères, vues ces derniers jours à l'université "Peita" de Pékin, dressent une liste de "quatre vingt crimes" de la "bande des quatre", formée par la veuve Mao et ses "complices".

Ces affiches, rédigées par des étudiants et professeurs de l'université, reprennent plusieurs des accusations déjà connues contre Mme Chiang-Ching, mais elles révèlent aussi certaines des "calomnies" qu'elle "proférait" contre quelques-uns des plus hauts dirigeants du régime, dont le président Hua Kuo-Feng lui-même.

Ainsi, le président Hua, selon les auteurs des affiches, était accusé par Chiang-Ching de "pratiquer le révisionnisme".

Chiang-Ching disait aussi du maréchal Chu-Teh — président de l'assemblée nationale décédé en juillet dernier — qu'il était un "seigneur de la guerre".

CITROËN
Complètement reconstruites par des experts et garanties 1972 - 4 vitesses, semi-automatique - choix de couleurs.
BIARRITZ
10,825 Racette, Mtl-Nord
323-1900
Biarritz

mensuel
Le Troisième Âge
Depuis six ans au service des gens à la retraite ou de ceux qui s'y préparent.
Un journal d'aujourd'hui qui pense à demain. Aidez-nous à le grandir.
12 numéros: $3.50
Abonnement de soutien: $5.00
Nom: .....
Adresse: .....
Ville: ..... Province: .....
Code postal: ..... Téléphone: .....
4624 rue GARNIER, Montréal, Qué. H2J 3S7
Tél.: 523-4643 D2

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
844-3361
• Chaque parution coûte $2.00, maximum 25 mots
• Tout mot additionnel coûte 0.05 chacun
• L'heure de tombée est midi pour le lendemain

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
844-3361
• Chaque parution coûte $4.20 le pouce
• L'heure de tombée est midi pour le lendemain
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations

AIDES DOMESTIQUES DEMANDÉES
CHERCHONS PERSONNE RESPONSABLE pour prendre charge maison et 2 enfants, âge scolaire. Travail de gouvernante, logée, nourrie. Salaire à discuter. Emploi disponible 26 novembre. Quartier Outremont. Tél: Mireille: 342-0081. 19-11-76

AMEUBLEMENTS À VENDRE
OFFRE DE LIQUIDATION: 250 lits pliants, avec matelas 4 pouces; ont servi 2 semaines durant les Olympiques. Livraison. Tél: 364-0600 4-12-76

MEUBLES NON PEINTS: Vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèque, mobiliers de cuisine, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine 207 Beaubien Est. Tél.: 276-9067 ou 790 Atwater, 935-6716 (J.N.O.)

AMEUBLEMENT FUTURISTE MODERNE ou ORIENTAL
(podium)
Salon, table en verre fumé ou céramique, tapis artisanal, éléments-bibliothèque, lit, commode, matelas en foam, coussin décoratif, etc.
Sur commande à votre goût. Prix très avantageux. Estimation gratuite.
389-6476
17-11-76

APPARTEMENTS À LOUER
WESTMOUNT: 400 Kensington, 5½, moderne, ensoleillé, air climatisé, lave-vaiselle. Libre 1er décembre. Tél.: 288-6162 ou 487-2273; soir: 342-0857 ou 935-3443. 19-11-76

DIPLOMATE TRANSFERE SOUS-LOUE appartement, vue panoramique, angle Earnscliffe-Reine-Marie, 2 salles bains, 2 chambres, cuisinière-réfrigérateur, chauffé. Libre 1er décembre. $400. par mois. Tél.: 489-1932 18-11-76

ARTICLES À VENDRE
LAVEUSE: "Inglis" 1976 encore garantie. Sécheuse Westinghouse, lit de bébé, "Lépine", poussette, traineau, dactylo portatif, meuble stéréo "Clairtone" Tél.: 581-6049 19-11-76

AUTOS À VENDRE
CAPRI 1973, manuelle, équipée. Particulier $2,000. Tél: 288-9812. 17-11-76

PINTO Runabout, 1976, bas millage. Cause: auto fournie Tél.: 277-6688 après-midi. 20-11-76

CHEVROLET, Impala, 1973, en très bon état. $2,400. Tél: jour 388-8440. 19-11-76

RENAULT 16 TS, 1972, fonctionne bien, peinture neuve, appelez surtout le jour 525-6885, soir: 651-9008. Particulier. 17-11-76

DIPLOMATE TRANSFERE VEND: Mazda, usage 4 mois, état neuf, automatique, pneus radiaux, antirouille. $3,900. comptant. Tél.: 489-1932 18-11-76

VW RABBIT: 1975, radio AM-FM, pneus d'été et d'hiver radiaux, antirouille. 35,000 milles. En très bonne condition. Cause départ. Tél: soir 731-0646. 19-11-76

RENAULT 12, de luxe, 1975, 21,000 milles, Michelin, FM stéréo, antirouille, parfaite condition. $2,650. Cause départ. Tél.: jour 285-1711 poste 8411, soir après 10 h. 844-0359 20-11-76

BUREAUX À LOUER
364 EST, SHERBROOKE, près St-Denis. Professionnels. $100. par mois. Tél.: 684-6957. 17-11-76

CHALETS À LOUER
STE-AGATHE: luxueux Bavarois, flanc montagne, cheminée pierre, toit cathédrale, meubles Thibault, saison, semaines-ski, vacances-repos. Tél: 256-6825 ou 1-819-326-5836. 1-12-76

ST-JOVITE-MONT-TREMBLANT: saison de ski, appartement meublé, neuf, 3½ pièces avec foyer, idéal pour ski de randonnée et alpin. 1320 Labelle, St-Jovite (route St-Jovite, Mont-Tremblant) Tél: soir: 634-6121, St-Jovite: 1-819-425-3218. 22-11-76

CHALET SUISSE de luxe, foyer, 3 chambres à coucher, salon et cuisine. Meubles neufs, laveuse-sécheuse, tapis. Garage double. Domaine Chanteclerc, près Val-David. Quelques minutes pentes de ski. Saison hiver: $2,800. Tél: 273-2835 ou 669-6112. 17-11-76

COURS PRIVÉS
COURS DE DESSIN
• Introduction au dessin académique
• Le jour ou le soir
• Maximum de 2 personnes par cours.
521-4417
22-11-76

COMMERCES À VENDRE
Montréal Trust
ST-BRUNO
Bisculterie. Facile à tenir. Idéale pour dame ou demoiselle. Loyer très bas. Située dans centre d'achats. Gros achalandage. Pour informations: Monique Béliveau Petit: 653-2496 ou 653-2639.
courtier en immeuble
17-11-76

DEMANDES D'EMPLOI
HOMME AVEC EXPÉRIENCE en planification, administration et direction générale possédant doctorat en philosophie plus connaissance sur le plan social demande poste administrateur ou directeur de maison pour personnes de 3e âge. Salaire à discuter. Écrire à Dossier 364, Le Devoir, C.P. 6033, Montréal H3C 3C9. 20-11-76

ESPACES DE BUREAUX À LOUER
DORCHESTER
coin Place Beaver Hall
Sous-location
• Plancher supérieur
• Édifice de qualité
• Sous-locateur AAA
$7.50 du pi. ca. *"Tel quel"* comprenant toutes les altérations.
6540 Pi. Ca.
Nous subdivisons.
19-11-76

TORONTO MONTREAL EDMONTON CALGARY VANCOUVER
LES IMMEUBLES KNOWLTON (QUEBEC) LTEE.
COURTIER EN IMMEUBLES
SUITE 550 2 PLACE VILLE MARIE MONTREAL QUEBEC H3B 2C6 TÉLÉPHONE (514) 861-8306

LOGEMENTS À LOUER
COTE-DES-NEIGES: haut de duplex, 5½ pièces, disponible 1er décembre. Tél.: 731-0633 18-11-76

MAISONS A LOUER
REPENTIGNY: bungalow, 5½ pièces, près centre d'achats, écoles, grand terrain. Libre 3 janvier. Tél.: 581-6049 19-11-76

MAISON UNIFAMILIALE: style Québécois, très luxueuse, 4 chambres à coucher, 2 toilettes, salon, vivoir, cuisine, salle à manger. Occupation: 1er décembre 1976. Visites au: 8315 Casgrain. Tél: entre 10 A.M. et 5 P.M. 17-11-76

OFFRES D'EMPLOIS
SECRETAIRE LEGALE, sténo dactylo, bilingue, 3 ans d'expérience minimum, dans le civil litigieux. Bureau de 3 avocats dans le nord de Montréal. Tél.: 381-3981 19-11-76

OFFRES D'EMPLOIS
REPRÉSENTANT
Compagnie d'optique cherche jeune homme dynamique, 25-35 ans, avec expérience dans la vente. Salaire de base plus commission. Auto nécessaire.
Tél: 725-9820
20-11-76

DACTYLO
Temps partiel
Importante firme d'Ingénierie sur la Rive Sud a besoin immédiatement d'une dactylo senior. Vitesse et précision nécessaires. Bilinguisme un atout. Engagement d'un mois.
Veuillez appeler:
Rosemary Rossignol
878-1122
QUANTUM MANAGEMENT SERVICES
17-11-76

OFFRES D'EMPLOIS
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
Responsabilités:
• Direction d'un bureau de 2 employés;
• Rédaction de la correspondance en français et en anglais;
• Tenue des livres comptables jusqu'à la balance de vérification.
Qualifications:
• Âgée de plus de 27 ans;
• Expérience d'au moins 1 an dans un poste semblable;
Salaire à discuter.
Lieu de travail: Centre d'Achats l'Acadie-Sauvé.
S.V.P. Téléphoner au:
331-5628
20-11-76

CHERCHEUR (EUSE)
ANIMATEUR (TRICE)
Le C.R.D.O. requiert les services d'un contractuel pour réaliser un projet de recherche-animation en agriculture (zonage et rentabilisation)
Exigences:
— Formation universitaire ou expérience pertinente;
— Connaissance du milieu et/ou de l'économie agricole;
— Intérêt à poursuivre des recherches en agriculture;
— Facilité en vulgarisation et en animation.
Lieu de travail: Hull
Territoire à couvrir: Région administrative de l'Outaouais (07)
Durée de contrat: 6 mois avec possibilité de renouvellement
Traitement: intéressant à discuter
Disponibilité: immédiate
Faire parvenir votre curriculum vitae, avant le 23 novembre 1976, à l'adresse suivante:
Conseil Régional de Développement de l'Outaouais,
131, rue Richer,
Hull, J8Y 4T8
a/s M. Victor Grostern
17-11-76

PROPRIÉTÉS À VENDRE
Montréal Trust
ST-BRUNO
Une petite pas traineuse! Située secteur très paisible, près gare, école. $33,500. Jeannine Lacelle: 653-2496 ou 653-9282.
Pour jeune famille. Coquet bungalow, pprès aréna, magasins, écoles. Occupation: 30 jours. Jeannine Lacelle: 653-2496 ou 653-9282.
Propriété impeccable, près centre-ville. 8 pièces, accessoires ménagers inclus. $43,500. Jeannine Lacelle: 653-2496 ou 653-9282.
Cottage semi-détaché. Parfait pour famille. Extérieur brique, 4 chambres, salle à diner, cuisine-dinette donnant sur véranda. Sous-sol fini. Chauffage eau chaude. Garage. Près des écoles. Monique Béliveau Petit: 653-2496 ou 653-2639.
Voulez-vous vous caser pour les Fêtes? Occupation immédiate. Bungalow, 3 chambres, face au parc et école. Pauline Martel: 653-2496 ou 653-3257.
Sensationnel cottage 5 chambres, 2 salles familiales, 2 foyers, salle à manger séparée. Terrain 9,800', boisé, Garage. Occupation immédiate. Secteur choisi. $88,500. Nicole Tanguay: 653-2496 ou 653-2568.
STE-JULIE HAUT-BOIS
Acheteurs intéressés. Prix réduit, propriétaire anxieux de vendre. Magnifique cottage, 4 chambres, 2½ salles bains, salle manger, foyer, garage double, terrain boisé. Excellent achat. Camille Lacoursière: 653-2496 ou 653-9970.
courtier en immeuble
17-11-76

PENSIONS
RESIDENCE POUR PERSONNES AGÉES, endroit propre et luxueux, service de garde-malade et médecin. Nourriture impeccable. Permis autorisés. Tél: 376-7689 13-12-76

PERSONNEL
AMASO: Service de rencontres. Sérieux. 822 est Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a., b. pédagogie, b. philosophie, licence ès lettres. Tél.: 524-3852 et à Québec: 843-7037. J.N.O.

SERVICES DIVERS
IMPRESSION de T-Shirts de tous genres, chandails de sport, d'autocollants et d'affiches en sérigraphie. Design souvent gratuit. Appeler André Beaulieu, à 484-3479 ou 343-7790. Le T-Shirt fait un cadeau de Noël original. J.N.O.

TAILLEURS
DROLET: Tailleurs spécialistes, habits et costumes sur mesure, 361 rue Guizot. Tél: 866-2972. 17-11-76

TRANSPORT
A BAS PRIX accepterais petits déménagements ou petits transports. Service rapide. Tél: 525-6872 J.N.O.

PROPRIÉTÉS À VENDRE
OUTREMONT
Près collège Stanislas, cottage détaché de 10 pièces, cuisine moderne équipée, 5 chambres, 2 salles de bains, sous-sol, foyer, garage pour 2 voitures. Propriété en excellent état. MLS. Roland Audette. Tél: soir 334-0119.
Chemin Ste-Catherine: duplex genre cottage, 5 et 10 pièces, 5 chambres. Sous-sol 3½ pièces. Garage double. Occupation immédiate. M. Savoie: 273-3653.
Audette & Audette,
Courtier: 273-3653
18-11-76

Montréal Trust
LONGUEUIL
Près autobus, centre d'achat. Bungalow pierrre, brique, 8 pièces, piscine creusée, garage dbuble. Faut voir. Marguerite Renaud: 651-1000 ou 632-1933.
BOUCHERVILLE
Bungalow pierre, brique, chauffage électrique, sous-sol fini, grande salle familiale, foyer, bar, tapis mur/mur, garage attaché, beaucoup d'extras, construction récente. Jean-Paul Dubuc: 651-1000 ou 655-7699.
courtier en immeuble
17-11-76

PROPRIÉTÉS À VENDRE
LONGUEUIL: Bungalow entièrement fini. Construction 1967. Balance hypothèque 6 3/4% due 1992. 7 pièces. Près des centres d'achats et transport. MLS. Jocelyne Hébert: 655-3756 ou 656-0660. DesRosiers, courtier. 17-11-76

ST-HUBERT: Professionnel, venez visiter la propriété de vos rêves. Cette maison offre une piscine intérieure chauffée, un immense foyer en pierre, 4 salles de bains, garage double, bar. etc. Faut voir. Informations: Daniel Brisette: 651-5710 ou 679-8061. Immeubles Beaudry, courtier. 17-11-76

PROPRIÉTÉS À VENDRE
OUTREMONT
Cottage semi-détaché, avenue Bloomfield, près de Elmwood. 16 pièces, 220 volts, petit jardin. Prix demandé: $85,000. Exclusif.
Jean-Michel Martin
Bur: 866-9641,
soir: 277-8687
TRUST GÉNÉRAL,
courtier
19-11-76

ST-HUBERT
Bungalow, chauffage électrique, 4 chambres à coucher, idéal pour grande famille ou pour un petit commerce, près des transports. Pour informations: Lucille Gagnon. 651-5300 ou 468-3710.
LONGUEUIL
Triplex, 3 x 5½, bon revenu, grandes pièces, près des transports et écoles. Pour informations: Lucille Gagnon: 651-5300 ou 468-3710.
courtier en immeuble
17-11-76

LONGUEUIL: Idéal pour famille, bungalow entrée split, paysagé, salle familiale finie en pin noueux. Situé dans un beau secteur. Une belle occasion. MLS. Jocelyne Hébert: 656-0660. DesRosiers, courtier. 17-11-76

LONGUEUIL: Triplex de luxe, pierre et brique. Rez-de-chaussée incluant salle familiale avec immense foyer en pierre, garage double. Lina Castonguay: 674-1374 ou 656-0660. DesRosiers, courtier. 17-11-76

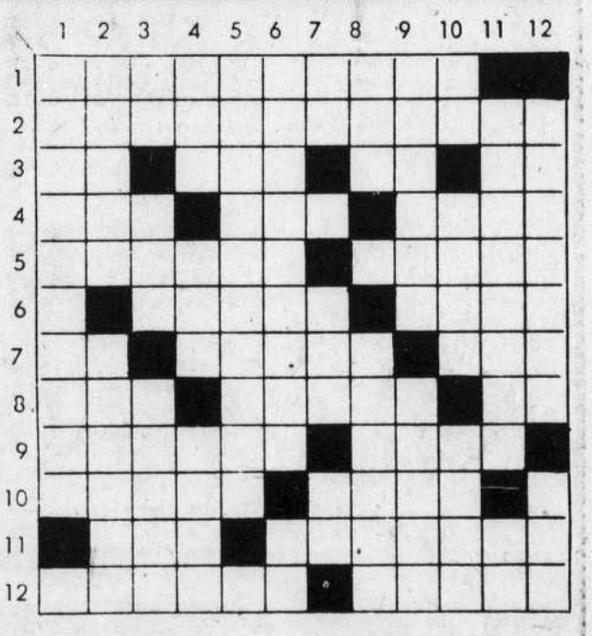
LONGUEUIL: Près des services, 2 triplex semi-détachés, 6½, 5½, 3½ avec foyer, salle familiale. Construction récente. Bons revenus. MLS. Jocelyne Hébert: 655-3756 ou 656-0660. DesRosiers, courtier. 17-11-76

TERRAINS À VENDRE
Montréal Trust
ST-BRUNO
Lots - secteur établi, services rendus. $1.25 pi. ca. Pauline Martel: 653-2496 ou 653-3257.
courtier en immeuble
17-11-76

ANNONCES CLASSÉES
SERVICE... IMPECCABLE
ATTENTION... SOUTENUE
RÉSULTAT... ASSURÉ
844-3361
Compétence: Mme Turgeon

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

les MOTS CROISÉS du Devoir



Horizontalement

1—Rot.
2—Facile à manoeuvrer.
3—Palladium. — Eux. — En les. — Le meilleur en son genre.
4—Demoiselle. — Ancien bouclier. — Nom poétique de l'arc-en-ciel.
5—Petite embarcation courte, large. — Qui appartient à la jeunesse.
6—Pareille. — Très petit.
7—Obtenu. — À nous. — Aride.
8—Au Moyen-Age, armée. — Plante grimpante de la famille des papilionacées. — Ile de l'Atlantique.
9—Petite caisse s'emboîtant dans un meuble. — Plante potagère.
10—Débarrasse les étoffes des noeuds. — Apre au toucher.
11—Mèche de cheveux rebelle. — Serrure mobile.
12—Petit frère. — Urticacée couverte de poils.

Verticalement

1—Preneur à emphytéose.
2—Radio-diffusion. — Fabriquer en usine.
3—Seul. — Obtint. — Toute figure dans laquelle on emploie les mots avec un sens différent de leur sens habituel.
4—Calme et tranquille. — Unité monétaire principale au Japon. — Entendre.
5—Ensemble des spéculations qui s'appliquent à la notion de finalité et aux causes finales.
6—Faire l'auscultation de. — Celtium.
7—Télévision. — Genre de légumineuses. — Coups de baguette.
8—Colère. — Unité monétaire principale du Portugal, du Chili.
9—Habitant d'une oasis. — Sorte de canard.
10—Nouveau-Brunswick. — Jetas en l'air, avec force, les pieds de derrière. — Air en mouvement.
11—Qui concerne la laine (fém.). — Du verbe avoir.
12—Ce qui constitue la nature d'un être. — Tente avec audace.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	H	E	G	E	L	I	A	N	I	S	M	E
2	O	P	A	L	E	■	N	E	■	C	E	T
3	U	R	N	E	■	P	A	R	T	I	R	A
4	S	O	T	C	H	I	■	V	R	A	I	■
5	T	U	■	T	U	E	R	I	E	■	S	U
6	O	V	A	R	I	T	E	■	M	I	E	L
7	N	E	R	O	L	I	■	S	P	■	■	V
8	■	T	A	L	E	N	T	U	E	U	S	E
9	P	T	■	Y	■	E	O	C	E	N	E	■
10	H	E	R	S	E	■	N	A	■	T	S	U
11	O	■	H	E	P	A	T	I	T	E	■	N
12	T	H	O	R	I	N	E	■	U	L	V	E



Le maréchal Tito tend la main à M. Leonid Brejnev à son arrivée hier à Belgrade. (Téléphoto AP)

Carter: le désarmement nucléaire en priorité

PLAINS (d'après Reuter et AFP) — M. Jimmy Carter a déclaré hier au cours d'une conférence de presse à Plains, Georgie, que le désarmement nucléaire sera sa priorité numéro un, lorsqu'il sera à la Maison-Blanche.

Il fera en sorte que les États-Unis dépendent moins des armés nucléaires. "Cela sera constamment présent à mon esprit lorsque j'aurai à traiter avec l'Union soviétique sur des questions commerciales et sur le maintien de la paix dans le monde".

Le président-élu s'est prononcé contre toute nouvelle escalade et il a proposé un "gel" sur les fusées et les ogives nucléaires. Il espère progresser sur la voie d'une réduction progressive du volume d'armes nucléaires par le biais de la négociation.

M. Carter, qui durant la campagne électorale a critiqué le manque d'aggressivité de l'administration Ford, à l'égard de l'Union soviétique aux négociations sur le désarmement, a émis l'espoir qu'un accord sur Salt-II sera conclu avant l'expiration de Salt-I dans un an. S'il n'y parvient pas, il est disposé à reconduire l'accord sur la première phase des négociations sur la limitation des armements stratégiques.

M. Carter s'est déclaré encouragé par les récentes prises de position du secrétaire général du Parti soviétique Leonid Brejnev concernant les négociations SALT.

Une fois président, M. Carter a ajouté qu'il allait, par les voies diplomatiques normales, chercher à obtenir que l'Allemagne fédérale et la France "abrogent" les contrats de vente de centrales nucléaires que ces deux pays ont conclus respectivement avec le Brésil et le Pakistan. Cette initiative "pourrait être couronnée de succès", a précisé le président-élu s'appuyant, a-t-il dit, sur des informations en sa possession.

Interrogé sur la façon dont il pourrait obliger certains pays à mieux respecter les droits de l'homme, M. Carter a déclaré qu'il était décidé à faire jouer l'aide américaine à l'étranger comme moyen de pression. Il a cité en exemple le Chili qui reçoit actuellement plus de 8 pour cent de l'aide "alimentaire pour la paix" allouée dans le monde par les États-Unis, laissant sous-entendre qu'une telle assistance au gouvernement de Santiago pourrait être éventuellement réduite considérablement.

M. Carter a indiqué qu'il n'était pas entièrement d'accord avec la plate-forme du parti démocrate qui stipule que l'ambassade américaine en Israël, actuellement à Tel-Aviv, devrait être installée à Jérusalem. Le président-élu a dit qu'il n'avait pas encore pris de décision à ce propos mais il est clair qu'il ne semble pas enclin, à court terme, à s'y conformer.

Le président-élu, a exposé en détail en outre, les processus "longs, prudents, méticuleux" qu'il entendait suivre pour la nomination de ses principaux collaborateurs, du cabinet et des hauts fonctionnaires de sa future administration.

Un seul poste a jusqu'ici été rempli, c'est celui de secrétaire de presse qu'occupait déjà Jody Powell, a annoncé M. Carter aux journalistes réunis au centre agricole expérimental de Plains.

Le président-élu qui a décidé d'associer le vice-président-élu Walter Mondale à toutes ses démarches, s'entretiendra personnellement avec chacune des personnalités retenues pour occuper éventuellement l'une des 75 plus hautes fonctions du gouvernement que M. Carter souhaite pourvoir lui-même.

Il prendra aussi contact la semaine prochaine à Washington, avec plusieurs membres de l'actuel cabinet, dont le secrétaire d'État Henry Kissinger.

M. Carter a rappelé qu'il avait l'intention d'aller de l'avant avec sa promesse électorale de profonde réforme de la bureaucratie fédérale. Il a ainsi indiqué que les membres du cabinet et les responsables des départements ministériels verront sans doute leur autorité et leurs responsabilités renforcées. Par exemple, a-t-il dit, le secrétaire d'État sera vraiment, après le président, le chef de la diplomatie américaine. Le conseil national de sécurité perdrait ainsi, sinon toutes ses prérogatives, du moins une majeure partie de son influence.

M. Carter qui a prudemment souligné qu'il n'avait pas avant le 20 janvier le moindre pouvoir constitutionnel, a refusé d'entrer dans le détail de ses projets pour lutter contre le chômage, l'inflation ou ses intentions en matière fiscale.

Il a affirmé qu'il est disposé à travailler en harmonie avec le président du conseil de la réserve fédérale, M. Arthur Burns.

"Mon premier penchant serait de travailler en harmonie avec lui", a déclaré M. Carter en réponse à une question sur les récentes déclarations de M. Burns soulignant les dangers d'une politique expansionniste. Il a ajouté qu'il pensait que M. Burns continuerait à assumer son mandat de président de la "Fed" qui ne s'achèvera qu'à la fin janvier 1978.

Il a conclu en rappelant avec fermeté qu'il avait pour objectif un budget en équilibre et qu'il croyait en une planification à long terme soigneusement élaborée.

Brejnev, le "loup assoiffé", et Tito, le "chaperon rouge"?

BELGRADE (d'après AP, AFP et Reuter) — M. Leonid Brejnev a accusé hier les Occidentaux de "raconter des fables" pour détériorer les relations soviéto-yougoslaves et s'est de nouveau engagé à ne pas intervenir dans les affaires intérieures du régime titiste.

Le secrétaire-général du PCUS faisait, selon toute vraisemblance, allusion aux récentes déclarations lors de la campagne électorale américaine du président Gerald Ford et de M. Jimmy Carter sur l'hypothèse d'une invasion soviétique de la Yougoslavie à la mort de Tito.

Lors de l'échange de toasts prononcés lors du dîner officiel offert par le chef de l'État yougoslave, le numéro un soviétique a estimé que les perspectives de coopération entre Moscou et Belgrade sont bonnes pour l'avenir. "Toutefois, c'est devenu en Occident très à la mode de jeter des ombres sur nos bonnes relations mutuelles et de répandre à ce sujet les plus absurdes inventions. Les auteurs de semblables histoires cherchent à présenter la Yougoslavie comme un petit chaperon rouge sans défense que le terrible loup soviétique, agressif et assoiffé de sang, s'apprête à dévorer et à mettre en pièces."

Le "numéro un" soviétique s'est demandé s'il s'agissait là "d'une incompréhension totale des principes qui régissent les rapports entre États socialistes", ou "d'une conviction cynique que l'opinion avalera n'importe quel mensonge s'il est répété obstinément".

M. Brejnev a tenu à préciser "l'approche" soviétique des rapports avec la Yougoslavie, en soulignant que l'URSS "s'en tenait fermement" aux principes "de parfaite égalité, de respect, de confiance mutuelle et de non-ingérence absolue dans les affaires intérieures".

Mais, a-t-il poursuivi, l'attitude de l'URSS envers la Yougoslavie ne se limite pas "à la correction et à l'avantage réciproque". M. Brejnev s'est référé, dans ce contexte, aux "traditions séculaires de sympathie et d'amitié profondes" qui unissent les deux peuples et à "leur lutte héroïque commune contre le fascisme". Une telle attitude de l'URSS, a-t-il souligné, procède également de "notre internationalisme en tan t que communistes, en tant que citoyens d'un État socialiste". "Nous sommes solidaires de vous, de même que des autres pays frères," a conclu M. Brejnev.

M. Brejnev répondait ainsi en termes non équivoques au discours du maréchal Tito, qui avait auparavant estimé que les relations soviéto-yougoslaves étaient fondées sur les principes de l'indépendance, de la souveraineté, de l'égalité, de la non-intervention et du respect des différences de voies de développement interne et de l'originalité des prises de position internationales des deux pays.

Le président Tito a ensuite décoré M. Brejnev de l'ordre de la liberté, la plus haute distinction militaire yougoslave, en reconnaissance de "ses services dans la lutte contre notre ennemi commun, le fascisme". Le chef de l'État yougoslave a précisé que cette décoration lui était aussi remise pour ses soixante-dix ans, qu'il fêtera le mois prochain.

M. Brejnev a par la suite fait l'éloge de la Yougoslavie pour sa participation active au mouvement des non-alignés "qui agissent pour la défense de la paix et pour une coopération égale et fraternelle et contre tout diktat ou arbitraire impérialiste dans les affaires internationales".

Le chef de l'État yougoslave a évoqué les principes des déclarations de Belgrade — 1955 — et de Moscou — 1956 — qui régissent des relations entre les deux capitales en admettant le droit de la Yougoslavie à construire une société socialiste indépendante de l'URSS.

Oswald: dossier fantôme du FBI

WASHINGTON (d'après l'AFP) — Le président de la sous-commission du Congrès qui a rouvert l'enquête sur les assassinats politiques des années 1960, ceux de John Kennedy, Martin Luther King et Robert Kennedy, a décidé, hier, d'exiger du FBI la présentation d'un memo tendant à prouver que le gouvernement cubain aurait connu à l'avance l'intention de Lee Harvey Oswald d'assassiner le président Kennedy.

Ce memo, signé par l'ex-directeur du Bureau fédéral d'enquêtes, M. Edgar Hoover, et datant de 1964, a été retrouvé la semaine dernière dans les archives du ministère de la Justice. D'après le Washington Post, Hoover aurait obtenu son information du premier ministre cubain, M. Castro, qui lui-même l'aurait tenue de diplomates cubains en poste à Mexico, à qui Oswald aurait fait part de ses intentions meurtrières.

Le président de la sous-commission, le représentant démocrate Thomas Downing, a indiqué qu'il n'a eu connaissance de ce memo, jusqu'à présent, que par ce qu'en a dit la presse.

Selon l'informateur, anonyme, de l'ancien directeur du FBI, Castro n'a pas pris les intentions d'Oswald au sérieux. Ce dernier aurait, deux mois avant l'attentat de Dallas, au cours d'un voyage à Mexico, proféré ces menaces. Castro aurait refusé d'y croire, parce qu'elles lui semblaient peu sérieuses et émaner d'un déséquilibré.

Aucun des membres de la "commission Warren" qui avait procédé, sous la direction du président de la Cour suprême, M. Earl Warren, à une enquête détaillée en 1964, sur les circonstances de l'assassinat du président, n'a jusqu'à présent souvenir que ce mémorandum leur ait été communiqué. Le président Gerald Ford, alors membre de la Chambre des représentants, faisait partie de cette commission, et a écrit, ensuite, un livre concluant que le crime de Dallas a été commis par le seul Oswald, sans aucun complice.

FUTURIC

Pour le bureau de direction ou tout autre ameublement de bureau



LIVRAISON IMMEDIATE

CATALOGUE DISPONIBLE GRATUITEMENT
STATIONNEMENT GRATUIT A L'ARRIÈRE
OUVERT LE SAMEDI JUSQU'À MIDI

Ameublement de qualité à prix modique.

FUTURIC
DISTRIBUTEURS D'AMEUBLEMENT DE BUREAU FUTURIC LTÉE
1401 O. RUE LEGENDRE, MONTRÉAL, QUÉ. TÉL. 381-8861

MONTROSE
ESCOMPTES EN VIGUEUR 12 MOIS PAR ANNÉE

VENTE DE DISQUES
VALABLE JUSQU'AU 4 DÉCEMBRE



TOULOUSE - Linbergh II, Bouge-toi, Toulouse, ça peut t'arriver, 365 jours d'amour, Un jour en Martinique, etc... Magique 7601
Prix sugg. $7.98



CLAUDE LÉVEILLÉE - "Frédéric", L'hiver, Taxi, Tu m'auras donné, Comme guitare, Par delà les anges, etc... FS-748.
Prix sugg. $4.98



DR. BUZZARD'S ORIGINAL & SAVANNAH BAND - I'll play the fool, Cherchez la femme, Hard times, La femme fatale, Sunshower, etc... APL1-1504
Prix sugg. $7.29



BERTHOVEN - Symphonies NO 8 & 9 "L'hymne à la joie" Avec l'orchestre Symphoniques de Londre et Coeur Carlo-Maria Giulini. 2 C 181-02366/7
Prix sugg. $9.98



BEETHOVEN - Les quatre ouvertures de "Fidelio" Avec l'orchestre Philharmonique conduit par Otto Klemperer. S-60261.
Prix sugg. $4.98



LOUISE FORESTIER - Devine, devine, Val d'espoir, Plainte d'amour, Le survenant, GS-230
Prix sugg. $7.98



BEETHOVEN - Symphonie NR 5, Par l'orchestre Vienna Philharmonic dirigé: Carlos Kleiber. 25-30-516.
Prix sugg. $8.98



C. FRANCK, S. PROKOFIEV - Deux sonates pour flûte et piano, James Galway, flûte, Martha alserich, piano. LRL-1-5095.
Prix sugg. $8.98



CHOPIN - Les ballades No 1 à 4. Rubinstein ARL-1-0625.
Prix sugg. $8.98



1 FOIS 5 - Gens du pays, The Frog Song, Le petit roi, Un peu plus haut, un peu plus loin, Les fesses, Les 5. KD923-24



LED ZEPPELIN - The Soundtrack, From the film rock and roll, Cele Bration, Day rain song, No Quarter, Moby Dick. SS-2-201.
Prix sugg. $12.58



DONNA SUMMER - Four Seasons of love, Spring affair, Summe r Fever, Autumn chanses, Spring, Reprise. NBLP-7039
Prix sugg. $7.98



PLACIDO - DOMINGO - Be my love, Granada, Mattinata - Siboney, Beecause, Martha, Amapola, Ay ay ay. DGG 2530-700.
Prix sugg. $8.98



JEAN LAPOINTE - De ma quillé, Mon oncle, Edmond, Cirano, Te souviens-tu, Le P'tit général, C'est dans les chansons KD-907.
Prix sugg. $7.98



THE WORLD OF GUITAR VOL. I - Narciso Yepes - Jeux interdits - Minuets Sonatas - Folias. SPA 4005.
Prix sugg. 4.98



J.-S. BACH — Concerto brandbourgeois 1-6 interprète par Nikolaus Harnoncourt, instruments originaux
Telefunken SAWT 9459 60
Prix sugg mfg $15.98

CENTRE DU DISQUE
MONTROSE
3162 EST, rue BÉLANGER, MONTRÉAL H1Y 1B5
TÉL.: 729-2831

Sur un air tzigane, s'annoncent les Fêtes. Et que chantent les violons . . . j'ai l'âme à danser avec ma jupe imprimée sur large jupon à volant. Encolure nouée sur le chemisier à imprimé contrastant qui se revêt d'un gilet velouté à ganse reprise sur la jupe. L'ensemble trois-pièces en acrylique/coton imprimé rouille sur fond noir est signé Mignon. **450.00.** Achat en personne seulement. Utilisez la carte-comptable Eaton. Centre-ville seulement (Salon de l'Ensemble, 3e étage). (242)



EATON

UN VÉRITABLE TRIOMPHE!
Le nouveau film de INGMAR BERGMAN
"FACE A FACE"
LIV ULLMANN
14 ANS
LAVAL 3 CENTRE LAVAL 688-7776
le PARISIEN 5 486 STE-CATHERINE O. 866-3856
PARISIEN: 1.20, 3.45, 6.10, 8.35, Sam. DERNIER PROGRAMME 11.00. LAVAL: SEM. 6.10 et 8.35, SAM. et DIM. 1.15, 3.40, 6.10, 8.35, SAM. DERNIER PROGRAMME 11.00.

UNE SÉLECTION DES FILMS MUTUELS
YVES MONTAND
SIMONE SIGNORET
dans
POLICE PYTHON 357
un film de ALAIN CORNEAU
POUR TOUS
12.30 - 2.30 - 4.50 - 7.15 - 9.30
CARREFOUR
STE-CATHERINE—BLEURY 866-8057

YVES MONTAND
CATHERINE DENEUVE
LE SAUVAGE
un film de JEAN-PAUL RAPPENEAU
POUR TOUS
"DAUPHIN": Sem.: 7.30 - 9.30; Sam.-Dim.: 1.20 - 3.20 - 5.30 - 7.30 - 9.30
le DAUPHIN BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060
ATWATER 2 PLAZA ALEXIS NIHON Étage modes 931-3313
"ATWATER 2": Sem.: 7.20 - 9.30 Sam.-Dim.: 1.00 - 3.00 - 5.10 - 7.20 - 9.30.
Salle McLaren
le DAUPHIN BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060
FRANÇOIS TRUFFAUT "LARGENT DE POCHE"
Sem.: 7.30 - 9.30 Sam.-Dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
POUR TOUS

théâtre du rideau vert
du mardi au samedi 20 h
dimanche 19 h
YVETTE BRIND'AMOUR
GUY HOFFMAN
DANIEL
CE SOIR Billets d'étudiants
mise en scène DANIELE J SUISSA
LE LION EN HIVER
DE JAMES GOLDMAN
adaptation: JEAN-LOUIS CURTIS
décors ROBERT PRÉVOST
costumes FRANÇOIS BARBEAU
Réservations: 844-1793
Metro Laurier, sortie Gilford - 4664, rue St-Denis

DOMINIQUE MICHEL
DENISE FILIATRAULT
dans
Je suis loin de toi Mignonne
une comédie sentimentale de CLAUDE FOURNIER
POUR TOUS
PARISIEN: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. RIVOLI: 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15. VERSAILLES: SEMAINE 7.15 & 9.15, SAMEDI & DIMANCHE 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15. LAVAL: SEMAINE 7.20 & 9.25, SAMEDI & DIMANCHE 1.10, 3.15, 5.15, 7.20, 9.25. GREENFIELD: SUR SEMAINE 7.10 & 9.15, SAMEDI & DIMANCHE 1.00, 3.00, 5.00, 7.10, 9.15.
Le PARISIEN 1 486 STE CATHERINE O 866 3856
VERSAILLES 1 PLACE VERSAILLES 353 7880
RIVOLI 2 ST DENIS ET BELANGER 277-3125
LAVAL 1 CENTRE LAVAL 688 7776
GREENFIELD PARK 1 PL GREENFIELD PARK 671-6129
MASKA (St-Hyacinthe) GALERIES de GRANBY CAPITOL (St-Jean) REX (St-Jérôme) JOLIETTE (Joliette)

McGill
Faculté de musique
Jeudi 18 novembre 20h30
McGILL JAZZ WORKSHOP BANDS I ET II
direction Gerald Danovitch
oeuvres de Basie, Kenton, Mingus, Brown, Nestico
Entrée libre
Renseignements: Lundi à vendredi: 9h-17h 392-8224
Pollack concert hall
Salle de concert Pollack

McGill
Faculté de musique
Mercredi 17 novembre 20h30
En collaboration avec l'Institut Culturel Italien
LE TRIO DE GUITARES ITALIEN
oeuvres de De Call, Gragnani, Prosperi, Hindemith, Brindle, Albeniz, De Falla
Les bénéfices de la soirée seront destinés aux enfants des villages du Friuli éprouvés par les récents tremblements de terre.
Billets: régulier $6.00 étudiant $2.00
Entrée libre
Renseignements: Lundi à vendredi: 9h-17h 392-8224
Pollack concert hall
Salle de concert Pollack

kébec spec inc présente
LOUISE FORESTIER
«on est bien mieux chez vous»
du 18 au 25 nov. (Relâche le 22 nov.)
sem. $3.50 à $6.00 (20h30)
sam. $4.00 à $7.00 (18h30 et 22h)
en vente chez Sauvé Frères & PDA
THÉÂTRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

kébec spec présente
Jean Lapointe
un an déjà!
du 9 au 12 déc.
sem. $3.50 à $7.00 (20h30)
sam. $4.50 à $8.00 (18h30 et 22h)
en vente chez Sauvé Frères & P.D.A.
SALLE WILFRID-PELLETIER PLACE DES ARTS Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

élysée
35 MILTON / 842-6053
HORAIRE: LUN. à VEN. 7.30; 9.30
SALLE RESNAIS POUR TOUS
PRIX SPÉCIAL DU JURY CANNES 76
LE DERNIER CHEF-D'OEUVRE D'ERIC ROHMER
LA MARQUISE D'O...
SALLE EISENSTEIN
Drôle Brillant
Jean-Paul Belmondo
Geneviève Bujold
l'incorrigible

HAROLD ET MAUDE 4e MOIS
POUR TOUS
Musique de Cat Stevens
Film de Hal Ashby
Harold Sem. 9:35
Jonathan Sem. 7:30
Salle climatisée.
Aussi
Jonathan Livingston LE GOELAND
Musique de Neil Diamond
Film de Hal Bartlett
Cinéma 7e art 722 0302 3180 rue BÉLANGER

BEAU BEC PRÉSENTE EN SPECTACLE à l'OUTREMONT 1248 Bernard 277-4145
JEAN-LUC PONTY
Supplémentaire au Plateau Jeudi 18 nov. 21 h. Billets à l'alternatif
13 NOV. 7h.30 et 10h.00
LES SÉGUIN
17-18 NOV. 9h.30
19-20 NOV. 10h.00
OCTOBRE
10 DEC. 10h.00
11 DEC. 7h.30 10h.00
BILLETS EN VENTE (SIÈGES RÉSERVÉS) AU CINÉMA 277-4145 (AUSSI EN VENTE À L'ALTERNATIF)

télévision

La Police

Un témoignage honnête et sérieux

par Jean Basile

Nous devons à Claude Sylvestre, réalisateur peu prolixe mais intérieur et sérieux, quelques documentaires de qualité où le social ne se départit jamais de l'humain. Il ne s'agit sans doute pas d'oeuvre brillante, comme l'entendrait, par exemple, un Pierre Nadeau parlant du cinéma. Mais, souvent, cela vaut mieux quand on veut aborder un problème complexe et délicat, comme celui que l'on nous présentait, hier soir, dans le cadre des **Beaux dimanches**: la Police.

On sait que la police n'a pas bonne réputation et ce, particulièrement à Montréal où, dans les dernières années, on l'aura vue participer d'un peu trop près (et d'une façon un peu trop incohérente), à des manifestations politiques ou para-politiques comme la grève de la United Aircraft. Mais on sait aussi, que cette même police n'a pas une tâche facile à un moment de la Société où la violence est sous-jacente dans bien de nos manifestations sociales.

Documentaire dosé, en premier lieu que celui de Claude Sylvestre où l'on s'est attaché à décrire l'homme, les hommes car, au fond, il n'y pas UNE police mais des policiers, aucune formation ne pouvant uniformiser les individus. Le film se termine avec un brave homme à la pipe, entouré de ses deux jolies petites filles et caressant un pigeon... On ne le reconnait pas en civil. Était-il à quelques-unes de ces grandes bagarres qui ont fait le charme de certaines fêtes de la St-Jean Baptiste? On ne le saura jamais. Mais le même film commence par la violence que nous avons tous connue et déplorée. La vérité que tend à exprimer le documentaire de Claude Sylvestre est entre ces deux extrêmes.

Au vrai, et malgré l'évident idéalisme de quelques serviteurs de l'ordre, Claude Sylvestre a dressé finalement un tableau assez sévère de la situation particulière qui prévaut ici. Andrée-Marie Bertrand, le criminologue connu, a jeté cette phrase cruelle: "Au fond, on devient criminologue ou policier pour ne pas devenir criminel". De même, elle a dénoncé, chiffres en main, certaines idées toutes faites. Par exemple, que le métier de policier n'est pas le plus dangereux du monde, que 80 pour cent du travail de la police est de l'assistance sociale plutôt qu'une lutte contre la criminalité, que la police enfin est sur-armée et que, si l'on dénombre, 54 policiers tués, les policiers, eux, ont tué 100 personnes.

En réalité, ce documentaire pose la question fondamentale de savoir si la police est un corps préventif ou répressif. Il semble bien qu'il est de la dernière manière puisque le chef Daignault, lui-même, le déclare formellement: "La police est un service répressif"... On croit rêver!

Film parfait. Loin de là. Il a une lacune grave qui tient sans doute à la personnalité du réalisateur, préoccupé surtout par le social politique. Cette lacune provient du fait que Claude Sylvestre ne montre qu'une partie de la police, celle destinée à contenir les troubles sociaux-politique. Mais il est bien d'autres polices. La police des moeurs, par exemple; les escouades contre la drogue, et combien d'autres. Chacune, à sa façon, fait pression sur une partie de la Société.

Mais on ne peut pas tout dire en une heure.

Tel quel, le témoignage est honnête et sérieux. Il est optimiste aussi si l'on en juge par la prise de conscience des policiers de ne pas devenir une force politique. Il lui manque une vision plus large. La répression ne se fait pas seulement au niveau des actes politiques mais aussi sur celui du comportement de certaines minorités. Elle se fait encore au plan des "tolérances"; par exemple, la police de Montréal surveille-t-elle le bruit des moteurs sans pot d'échappement, etc... La police devrait aussi participer à la qualité de la vie. Et, à mon humble avis, c'est souvent ce qu'elle oublie de faire au plan du quotidien.

●

En lever de rideau, les **Beaux dimanches** présentait un récital Mouloudji qui a du ravir tout le monde, y compris les plus jeunes. Après tout, on est romantique à tout âge, même à 20 ans.

●

Une question: pourquoi le canal 12 et le canal 6 présentaient des commentaires sur les élections, alors que le canal 2 a prétendu que cela n'était pas possible. A **Télescopie** on a donc eu droit à Lanza Del Vasto que tout le monde aime bien mais qui était, sans doute, un peu déplacé à un tel moment.

D'ailleurs, le cadre lui convenait mal, l'intervieweur étant d'évidence plus à l'aise dans le social que dans le spirituel.

Du moins cette entrevue pouvait remplacer **Second Regard** déplacé par le football canadien. Je comprendrais encore que l'on renonce à cette émission pour nous présenter les Alouettes. Mais elles se sont fait plumer depuis longtemps. Après tout, ne sont-elles pas québécoises?

Ce n'est pas avec gaité de coeur, je l'avoue, que j'ai décidé de regarder au canal 12. As it is et, plus tard dans la soirée une séquence de W5. En effet, compte tenu de la mauvaise réputation de CFCF, au Québec du moins, je craignais une tentative de lavage de cerveau systématique dont auraient fait les frais les Québécois de langue anglaise.

A quelques détails près, les émissions ont été décentes et relativement nuancées et personne n'a tenté d'y cacher les difficultés du Parti libéral sans pour autant agiter la "menace séparatiste" autrement qu'implicitement.

Il n'empêche qu'il serait extrêmement important que le CRTC analyse maintenant le rôle des média dans cette élection, aussi bien sur le plan des émissions à contenu éditorial que sur les annonces commerciales. C'est un sujet très délicat; il est évident que les partis politiques ont de plus en plus tendance à se servir de la télévision, dont il connaissaient l'impact, comme moyen de propagande et non pas pour promouvoir un programme politique et social particulier. Il n'y a pas de réponse aisée; l'analyse doit être faite pour le bien de la démocratie et les résultats devraient être honnêtement publiés avec des recommandations.

théâtre

"Un pays dont la devise . . ."

Jean Perraud y est excellent

par Adrien Gruslin

Écartez-vous, laissez passer la légende, on a tout ce qu'il faut pour faire un pays. D'hier à aujourd'hui, une galerie de personnages originaux, bien inconsciemment peut-être, se firent un pays dans une province, une langue dans un patois et une culture dans un folklore. Voilà en quelque sorte, ce qu'évoque "Un pays dont la devise est je m'oublie" que Jean-Claude Germain vient de remettre à l'affiche au Théâtre d'Aujourd'hui jusqu'au 12 décembre.

Trois raisons m'ont amené à retourner voir ce spectacle créé en mars dernier. L'intérêt de l'histoire constitue la première de ces trois causes. De plus le comédien Jean Perraud a remplacé Marc Legault dans une oeuvre à deux comédiens et le dramaturge a retouché de façon substantielle un texte qui pèchait en bavardages nombreux.

La plume de l'auteur de "La Diva" s'est nettement raffermie. La structure de l'histoire reste inchangée mais les tournures de phrases, les répartie sont beaucoup mieux travaillées et une certaine épuration — encore insuffisante à mon avis — a été entreprise. Ainsi, "Un Pays dont la devise est je m'oublie", comme le bon vin, a drôlement bien évolué. Au plan de la mise en scène, Jean-Claude Germain n'a rien modifié par rapport à la création originale. Il en est de même au plan des décors, costumes et éclairages.

Le comédien Jean Perraud n'a rien à envier à Marc Legault. Ses nombreuses incarnations (Jacques Cartier, l'intendant De meules, Montcalm, Porphyre Mercier, le bérêt blanc Monsieur Côté et les autres jusqu'à Maurice Richard) sont toutes de qualité. Quant à Guy L'Écuyer, il offre une évolution améliorée par rapport à mai dernier alors qu'il semblait constamment essoufflé.

échos

Quinze oeuvres du peintre montréalais *Pierre Gaucher* seront présentées pour la première fois outre-Atlantique, à la galerie Mouffe, du 16 au 30 novembre (67 rue Mouffetard à Paris).

télévision

■ Emissions en noir et blanc

CBFT 2

9.10 Ouverture et horaire
9.15 Les 100 tours de Centour
9.30 Les Oraliens
9.45 En mouvement
10.00 You-Hou
10.15 Minute Moumoute
10.30 Conseil-express
11.00 Les trouvailles de Clémence
11.30 Les cousins de la Constance
12.00 Les chevaux du soleil
12.30 Les Coqueluches
1.30 Téléjournal
1.35 Femme d'aujourd'hui
2.30 Cinéma: "West and soda" (dessin animé — Italien 1971).
4.00 Bobino
4.30 Nic et Pic
5.00 Nanny
5.30 L'heure de pointe
6.00 Ce soir
7.00 Le monde merveilleux de Disney: "L'été magique".
8.00 Grand-papa
8.30 Vedettes en direct: Nicole Croisille.
9.00 Rue des Pignons
9.30 Le 60
10.30 Téléjournal
10.55 Nouvelles du sport
11.05 Rencontres: Eugène Ionesco écrivain.
11.35 Propos et confidences: Jean-Pierre Aumont.
12.05 Cinéma: "Demain, la fin du monde". (Français 1971) ■
1.30 Téléjournal

CFTM 10

7.55 Horaire-Bienvenue
8.00 Les p'tits bonshommes
8.30 Fanfan Dédé
9.00 À la bonn'heure
10.30 Pour vous mesdames
12.00 Les p'tits bonshommes
12.20 Le 10 vous informe
12.30 Les tannants
1.30 Ciné-mardi: "Toryok la furie des barbares" (aventures — Italien 1963).
3.15 Droits de parole
4.00 Patof voyage
4.30 Les joyeux naufragés
5.00 Pour tout l'monde
6.00 Parle, parle, jase, jase
7.00 Le dix vous informe
7.30 Symphorien
8.00 Parlez-moi d'humour
8.30 José Todaro
9.00 Auto Patrouille
9.30 Kojak
10.30 Les nouvelles TVA
11.00 La couleur du temps
11.15 Cinéma: "Hôtel International" (Drame-américain 1963).
12.45 Le 10 vous informe

RADIO-QUÉBEC 17

13.30 Parlons Français
13.45 Les Oraliens
14.00 Les cent tours de Centour
14.15 Sunrunners
14.30 Intermède musical
15.30 Cher Eugène
16.00 Livraison spéciale
18.00 Moi mes chansons
18.30 Les prisonniers du Zoo: "Dimanche dans la Savane"
19.30 Histoire sur le vif: "Démocraties en péril"
20.30 Bien dans sa peau
21.00 Si on s'y mettait
21:30 Rêver en couleurs: "Van Gogh"

CBMT 6

9.00 The friendly giant
9.15 Mon ami
9.30 Quebec School Telecasts
10.00 Canadian School Telecasts
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
12.00 The Bob McLean Show
12.55 CBC News
1.00 Mary Hartman
1.30 Love American Style
2.00 All in the family
2.30 The Edge of Night
3.00 Take 30
3.30 Celebrity Cooks
4.00 It's Your Choice
4.30 The electric company
5.00 Homemade TV
5.30 Room 222
6.00 The City at Six
7.00 Laverne and Shirley
7.30 The Wolfman Jack Show
8.00 Happy Days
8.30 The King of Kensington
9.00 M.A.S.H.
9.30 The fifth estate
10.30 Barney Miller
11.00 The National
11.22 Special Assignment
11.48 Mary Hartman
12.15 Cinema: "Mystery of Edwin Drood" (mystère 1935)...■
1.45 Station closing

CFCF 12

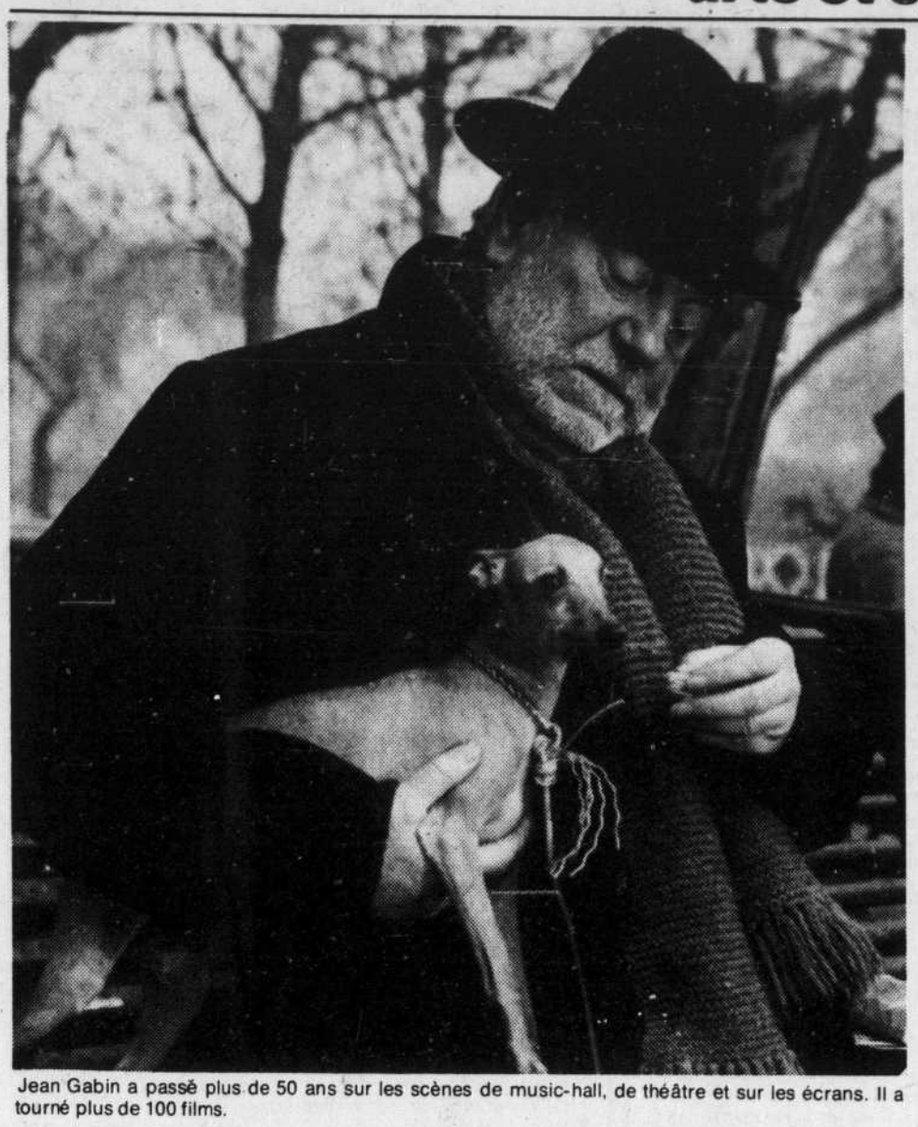
6.00 University of the Air
6.30 Pots and pans
7.00 Canada A.M.
9.00 Romper Room
9.30 Kareen's Yoga
10.00 The Community
10.30 McGowan and Co.,
11.00 The art of cooking
12.00 Flintstones
12.30 Cinema: "Cactus flower" (comédie 1969)
2.30 The Allan Hamel Show
3.30 Another World
4.30 The Flintstones
5.00 First Impressions
5.30 The price is right
6.00 Pulse
7.00 Dorothy Hamill special
8.00 Rich man, poor man
9.00 One day at a time
9.30 Miss Canada pageant
11.00 National News
11.21 Pulse
12.00 The 12 Midnight Movie: "Return of the seven" (drame 1966)
2.00 Sign-off

cinéma

ATWATER I: Niveau métro Alexis Nihon 935-4246 "Two minute warning" 12.50, 3.00, 5.10, 7.20, 9.30.
ATWATER II: Niveau métro Alexis Nihon 935-3313 "Le sauvage" 7.20, 9.30.
AVENUE: 1224 ave Greene Westmount 937-2747 "The Ritz" 12.30, 2.15, 4.00, 5.45, 7.30, 9.15.
BEAVER: 5117 Ave du Parc 844-1932 "A climax of Blue Power" 12.00, 3.00, 5.50, 8.40 et "Rosebud" 1.30, 4.20, 7.10, 10.00.
BERRI: 1280 St-Denis 288-2115 "Josey Wales hors la loi" 1.15, 5.20, 9.25 et "Frissons d'outre-tombe" 3.30, 7.40.
CARREFOUR: 318 rue Ste-Catherine 866-8057 "Police python 357" 12.30, 2.30, 4.50, 7.15, 9.30.
CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine E. 524-1685 (Salle I) "Les hommes du président" 12.20, 2.30, 4.50, 7.10, 9.30 (Salle II) "Vol au-dessus d'un nid de coucou" 12.00, 2.10, 4.35, 7.00, 9.25.
CHEVALIER: 1590 St-Denis "Les mal partis" 1.40, 5.35, 9.30 et "La ville accuse" 12.05, 4.00, 7.55.
CINEMA LONGUEUIL: 1 Place Longueuil 677-9933 "La kermesse des aigles" 7.45 et "L'autre versant de la montagne" 9.35.
CLAREMONT: 5048 Sherbrooke ouest 248-[illegible]95 "Marathon man" 12.40, 2.55, 5.10, 7.30, 9.50.
CINEMA 7e ART: 3180 Bélanger E. 722-0302 "Johathan Livingston le goeland" 7.30 et "Harold et Maude" 9.35
COMPLEXE DESJARDINS: (Salle I) "L'exorciste" 12.10, 2.30, 4.50, 7.10, 9.30, (Salle II) "Cousin, cousine" 12.30, 2.20, 4.10, 6.00, 7.50, 9.40, (Salle III) "Muhammad Ali the greatest" 12.30, 2.50, 5.10, 7.30, 9.50, (Salle IV) "L'important c'est d'aimer" 12.40, 2.50, 5.00, 7.10, 9.20.
CREMAZIE: 861 St-Denis 288-4210 "Vol au-dessus d'un nid de coucou" 7.00, 9.15.
DAUPHIN: 1296 Beaubien E. 721-6060 (Salle Renoir) "Le sauvage" 7.30, 9.30, (Salle McLaren) "L'argent de poche" 7.30, 9.30.
ELYSEE: 35 Milton O. 842-0563 (Salle Resnais) "La marquise d'O" 7.30, 9.30, (Salle Eisenstein) "L'incorrigible" 7.30, 9.30.
KENT: 610 Sherbrooke O. 489-9707 "The man who skyed down Everest" 7.00, 9.00.
MAJESTIC: 3166 Henri-Bourassa 381-6116 "L'autre versant de la montagne" 9.30 et "La kermesse des aigles" 7.30.
MERCIER: 4246 Ste-Catherine E. 255-6224 "Josey Wales hors la loi" 9.10 et "Frissons d'outre-tombe" 7.30.
MONKLAND: 5505 Monkland "The Tenant" 12.25, 4.45, 9.15 et "Face to face" 2.30, 7.00.
OUTREMONT: 1243 Bernard Outremont 277-4145 "Ti-cul Tougas" 7.30 et "Les filles de Kamaré" 9.30
PALACE: 698 Ste-Catherine O. 866-6991 "Carries" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
PARISIEN: 480 Ste-Catherine O. (Salle I) "Je suis loin de toi mignonnne... 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30 (Salle II) "Prostitution" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30, (Salle III) "Future world" 1.20, 3.20, 5.20, 7.10, 9.10, (Salle IV) "Story of Joanna" 1.00, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10. (Salle V) "Face à face" 1.20, 3.45, 6.10, 8.35.
PIERROT: 1590 St-Denis "La dernière femme" 12.00, 2.15, 4.35, 6.50, 9.10.
PLACE DU CANADA: Hôtel Champlain 861-4595 "The front" 7.15, 9.15.
PLACE VILLE-MARIE: 866-2533 "Petit cinéma) "The Omen" 1.05, 3.05, 5.10, 7.15, 9.20.
PLACE VILLE-MARIE: (Grand cinéma) "How funny can sex be" 12.20, 2.30, 4.40, 6.55, 9.05.
PUSSYCAT: 4015 St-Laurent 845-5215 "Parlor games" 12.00, 3.00, 5.45, 8.30. "These pleasures condemned" 1.20, 4.00, 7.00, 9.45.
SNOWDON: 2552 Décarie 842-1322 "All screwed up" 7.20, 9.30.
VAN HORNE: 6150 Côte-des-Neiges 731-8243 "Lies my father told me" 7.15, 9.15.
VERDUN: 3841 Wellington 768-2092 "Josey Wales hors la loi" 9.15 et "Frisson d'outre-tombe" 7.30.
VILLERAY: 8042 St-Denis 388-5577 "Josey Wales hors la loi" 9.10 et "Frissons d'outre-tombe" 7.30.
WESTMOUNT SQUARE: 1 Westmount 931-1477 "2,001 space odyssée" 12.30, 3.15, 6.00, 8.45.
YORK: 1487 Ste-Catherine O. 937-8978 "The next man" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: 1700 St-Denis 844-8734 "L'invention diabolique" (de K. Zerman — Tchécoslovaquie 1956-57) et "Le monde magique de Karel Zeman" (de Z. Rozkopal — Tchécoslovaquie 1962) 7h30, et "Cabascabo" (de O. Ganda — Niger 1968), et "Concerto pour un exil" (de D. Ecaré — Côte d'Ivoire — France 1968) 9h30.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: 1455 boul. de Maisonneuve 879-4349 "Madame Du Barry" (de E. Lubitsch — Allemand 1919), 8h30.

sur scène

CENTAUR: 453 St-François-Xavier 288-1229 (Salle I) "Nothing to lose" de David Fennario — du mardi au samedi: 20 h 30. Dimanche: 19 h 30. Matinées: mercredi à 13 h 30. Samedi: 14 h 30 (Salle II): relâche.
NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE: 1200 Bleury 866-1964 "Ines-Péré et Inat Tendu" de Réjean Ducharme. Complet tous les soirs sauf vendredi 19 h 30 et samedi: 20 h 30. Relâche: dimanche.
PATRIOTE: 1474 Ste-Catherine E. 523-1132 Relâche.
PATRIOTE EN HAUT: Relâche.
LA POUDRIERE: Ile Ste-Hélène 526-0821. Relâche.
SALLE WILFRID PELLETIER: Tina Charles — 20 h 30
THEATRE D'AUJOURD'HUI: 1297 Papineau 523-1211. "Un pays dont la devise est je n'oublie" de J.C. Germain. Tous les soirs à 20 h 30. Relâche lundi.
THEATRE MAISONNEUVE: Jean-Pierre Ferland — 20 h 30.
THEATRE DU NOUVEAU MONDE: 84 Ste-Catherine O. 861-0563. "Coup de sang" de Jean Daigle.
THEATRE PORT-ROYAL: "Medium saignant" de Françoise Loranger — 20 h 30.
THEATRE DU RIDEAU VERT: 355 Gilford 845-0267. "Le lion en hiver" de James Goldman, du mardi au samedi: 20 h 00. Dim.: 19 h 00. Relâche: lundi.



Jean Gabin a passé plus de 50 ans sur les scènes de music-hall, de théâtre et sur les écrans. Il a tourné plus de 100 films.

Jean Gabin

L'un des derniers "monstres sacrés"

PARIS, (AFP) — L'acteur français Jean Gabin, mort hier matin, d'une défaillance cardiaque, avait été hospitalisé d'urgence samedi à 21 h à l'Hôpital américain de Neuilly (ouest de Paris), à la suite de troubles d'hypertension.

En apprenant le décès du grand acteur, celle qui fut sa partenaire de "Quai des brûmes", Michèle Morgan a déclaré "Je lui devais tout. J'ai toujours essayé de me souvenir de ce que j'avais appris à son contact. Il avait une façon si naturelle de jouer, qu'avec lui, on ne pouvait qu'essayer d'être à la hauteur".

De son côté la comédienne Madeleine Renaud, qui a joué aux côtés de Jean Gabin dans "Remorques" de Gremillon, a évoqué un souvenir de tournage. "Il avait, dit-elle, l'amour du travail bien fait, il était aussi, aussi exigeant pour les autres que pour lui-même. Je me souviens d'une nuit où nous devions tourner en studio. Le décor n'était pas prêt. Furieux Jean Gabin a foncé dessus et a tout démoli".

Jean Gabin, qui est mort à l'âge de 72 ans, était un des derniers "monstres sacrés" du cinéma français.

Né en 1904 à Paris, dans le populaire 18ème arrondissement, Jean Gabin — de son vrai nom Jean-Alexis Moncorge — a passé plus de cinquante ans sur les scènes de music-hall, de théâtre et sur les écrans. Il a tourné plus de cent films parmi lesquels bon nombre de chefs-d'oeuvre.

Il a notamment été l'interprète des plus prestigieux créateurs du septième art français: Jean Renoir, avec lequel il tourna "La grande illusion", Marcel Carné, avec "Quai des brûmes", Julien Duvivier, avec "Pépé le Moko".

C'est au music-hall que le grand acteur a commencé sa carrière. Fils d'une chanteuse de café concert et d'un comédien d'opérettes, Jean Gabin, commença en effet par faire de la figuration aux Folies-Bergères, puis dans plusieurs revues et opérettes.

En 1930, quand le cinéma devient parlant, Jean Gabin débute à l'écran et devient très vite une vedette. En 1935 et 1936, il tourne notamment avec Duvivier "La bandera", "La belle équipe", puis avec Renoir "Les bas-fonds", "La grande illusion" et la "Bête humaine". Il joue aussi dans "Le jour se lève" de Marcel Carné et dans "Remorques" de Jean Gremillion" en 1940.

La guerre interrompt sa carrière. Il émigre aux États-Unis, y tourne deux films que dit-il, il "préfère oublier", y rencontre Marlène Dietrich puis s'engage dans les Forces françaises libres, pour finir la guerre décoré de la Médaille militaire.

Son retour à l'écran (ses cheveux ont blanchi et il ne peut plus jouer les jeunes premiers) est difficile. Il doit attendre "Touchez pas au Grisi" de Jacques Becker pour renouer avec le succès.

Une longue série de films où il incarne le commissaire Maigret, de grands avocats, des chefs de bande, le replace au premier rang du cinéma français.

Il annonce périodiquement qu'il va quitter le cinéma et semble davantage s'intéresser à son métier d'éleveur de chevaux et propriétaire normand.

Il continue cependant à tourner mais ses films ne sont cependant pas exempts de tics et de facilités: on lui fabrique des dialogues sur mesure comportant souvent la colère obligatoire. Il tourne notamment sous la direction de Jean Delannoy, Henri Verneuil, Claude Autant-Lara.

On est loin de l'époque où Jean Renoir disait de lui: "Jean Gabin n'entre pas dans la peau d'un personnage, il le compose et le crée de toutes pièces. L'étendue des émotions qu'il peut fournir est immense, tout son art est de n'en donner que l'essentiel".

Malgré ses 72 ans, il n'avait nullement l'intention d'abandonner sa carrière cinématographique. Ainsi, aujourd'hui il avait rendez-vous avec l'acteur-metteur en scène Jean Yanne ("Tout le monde il est beau tout le monde il est gentil", "Moi y'en a vouloir des sous"), pour un film qui devait être dialogué par Michel Audiard, ce dernier avait déjà collaboré de très nombreuses fois avec le comédien disparu.

D'autre part, Jean Girault, son dernier metteur en scène avec "L'année sainte" mettait en chantier un autre film avec Jean Gabin.

Enfin, le grand acteur avait l'intention de donner sa chance à un jeune réalisateur, Jean-Claude Missiaen, qui fut son attaché de presse.

Jean Girault a déclaré, en apprenant sa mort: "C'était un charmant, qui n'était difficile qu'avec lui-même", démentant ainsi la réputation de misanthrope bourru qui entourait Jean Gabin.

De même Jean-Paul Belmondo son partenaire notamment dans un "Singe en hiver" d'Henri Verneuil, a affirmé: "Jouer avec lui était un plaisir. Il avait beaucoup d'humour dans la vie, sa réputation de grincheux était fausse".

Le Goncourt à Grainville

PARIS (AFP) — "Les flamboyants", le roman de Patrick Grainville qui vient de recevoir le prix Goncourt est une épopée de la terre africaine, une terre encore presque vierge ou subsistent cachées dans la brousse des bêtes sacrées inconnues de blancs et des peuplades qui fuient tout contact avec la civilisation. L'arbre tropical, le flamboyant, est le symbole de cette hymne baroque qui célèbre une nature opulente, riche comme au début du monde et qui a pour héros un roi fou, un homme de démesuré. Patrick Grainville cite à propos de ce personnage une phrase de Renan qui rêvait lui aussi" d'un empereur d'opéra revêtu de la toute puissance et à qui le hasard a confié le pouvoir de réaliser. Les rêves de tous les siècles".

L'intrigue qui sert de prétexte à ce songe tropical, montre un roi, Tokor Yali Yulmata qui vit dans un palais de marbre à proximité de Bidonvilles. Il entraine ses colonels dans une guerre contre une ethnie mystérieuse: les Diorles qui se cachent dans "la forêt primordiale". Le roi avec son cortège de tanks, de blindés, de missiles, de roquettes, s'enfonce dans la brousse géante.

Ce western africain est la quête de quelque chose d'impossible, le rêve du roi de découvrir les Diorles, ce peuple qui détient des secrets, une sagesse et des pouvoirs primitifs.

C'est une marche vers une sorte de paradis où il espère retrouver l'innocence du début des temps. Brutal, sanguinaire despotique, Tokor, dès son retour dans sa capitale, sera renversé par les colonels qui ne supportent plus ses excès et son arbitraire.

Le style de Patrick Grainville est chargé d'adjectifs, de mots rares. Tout en se défendant de songer au Flaubert de Salambo il adopte parfois des cadences qui l'évoquent.

. . . le Renaudot à Henry

PARIS (AFP-Reuter) — Le jury "Renaudot" a récompensé en Michel Henry un écrivain qui puise son inspiration dans l'angoisse des temps modernes.

Né le 10 janvier 1922 à Haiphong, au (nord) Vietnam Michel Henry, actuellement professeur de philosophie à Montpellier, a édité son premier roman, "Le jeune officier" en 1954 (Gallimard). Il rédige ensuite plusieurs ouvrages universitaires, consacrés notamment à "L'essence de la manifestation", "La philosophie et la phénoménologie du corps", "De Hegel à Marx", "Phénoménologie de la conscience".

"L'amour, les yeux fermés", qui vient de lui valoir le prix Renaudot, est son deuxième roman. L'action se déroule sans doute au XVIIè siècle, dans un pays isolé, jadis prospère, qui a pour capitale Aliatrova.

Quand tout ne va pas comme sur des roulettes, une oreille compatissante ne vous suffit pas.

Et disons-le franchement, ces jours-ci, il est rare que tout marche comme sur des roulettes.

Comme s'il ne vous était pas déjà assez difficile de satisfaire vos marchés, voilà que l'énergie devient rare et qu'il vous faut faire face à une inflation paralysante.

Dans une telle situation, une oreille compatissante et des bonnes paroles ne suffisent pas. Aussi, nous vous assurons d'un principe: celui qui consiste à vous fournir les meilleurs produits accompagnés du meilleur service.

Appelez-nous, nous ferons l'impossible pour que tout marche à nouveau comme sur des roulettes.

Dominion Foundries and Steel, Limited, P.O. Box 460, Hamilton, Ontario L8N 3J6



DOFASCO

Notre fort, c'est l'acier. Notre force, nos employés.

FORMIDABLE

Des autos usagées à des prix excessivement alléchants.

L'achat d'une auto usagée est souvent pour l'acheteur un gros problème, on a peur que le prix soit trop élevé ou que l'auto soit en mauvaise condition.

Pourtant c'est souvent le temps de réaliser des économies. En effet, plusieurs autos usagées sont en excellente condition. Il y a différentes raisons pour lesquelles un client change son automobile.

Si vous achetez une auto usagée, fiez-vous à un

CONCESSIONNAIRE CONSCIENCIEUX,

Vous bénéficierez d'une garantie et en plus l'auto sera reconditionnée afin de vous donner satisfaction

Cette semaine

COITEUX AUTOS LTÉE

Désire vous offrir quelques autos fortement recommandées, vous pourrez les voir à l'intérieur de notre salle de montre.



EN VOICI LA LISTE:

	PRIX DE LISTE	NOTRE PRIX
1972 Jaguar XJ6	$5700	$5700
1974 Lincoln Continental Mark IV	$7425	$6400
1976 Volvo 264, auto.	?	$8700
1975 Volvo 244 DL auto., air climatisé	$5600	$4995
1974 Oldsmobile Cutlass "S"	$3400	$3300
1975 Pontiac Ventura	$3050	$2895

COITEUX AUTOS LTEE
5180, AVENUE PAPINEAU
MONTREAL, QUEBEC
H2H 1W2 TEL.: 526-9187

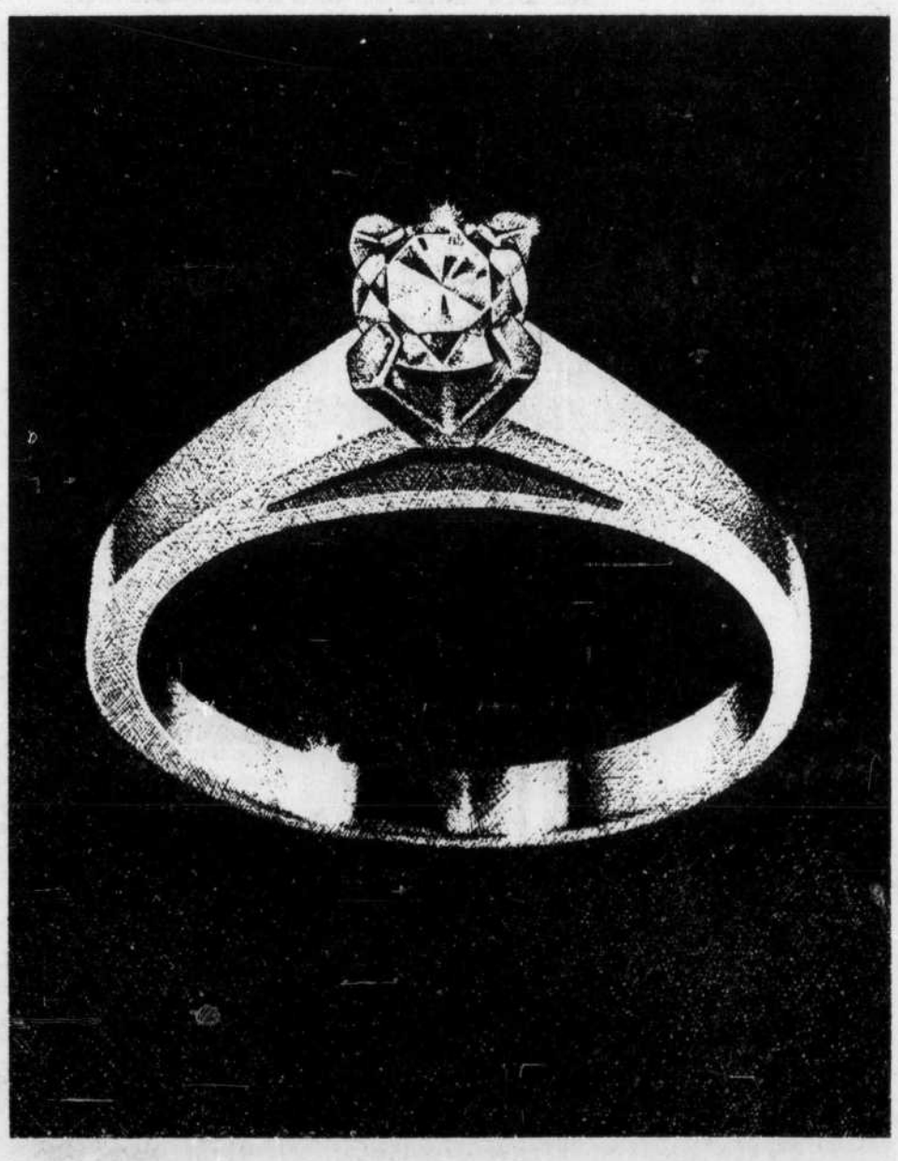
En un mot: exquises

Mappins est fier de présenter sa collection de bagues de fiançailles. Collection où la sensibilité des dessins rivalise de qualité avec le travail des artisans d'art.

Voyons ce solitaire classique. Digne de vos fiançailles, c'est aussi le cadeau rêvé à faire à l'autre, ou à soi-même.

Le modèle illustré: $350. D'autres modèles sont offerts à des prix qui vous conviendront.

Les bagues de fiançailles Mappins — exquises.



Mappins

Quel que soit votre choix

1000 ouest, rue Sainte-Catherine 866-7431
3131, chemin Côte-Vertu, Ville Saint-Laurent

LES TERRASSES

705 ouest, rue Sainte-Catherine

Ballesteros dame le pion aux USA

PALM SPRINGS, Californie (AFP) — Quatre-vingt-seize golfeurs, représentant 48 nations, s'affronteront, du 8 au 12 décembre, dans la 24ième coupe du monde de golf, qui se disputera sur le parcours du Mission Hills Country Club, à Palm Springs (Californie) où le président Ford vient de prendre ses vacances.

Les États-Unis, qui accueillent pour la troisième fois cette compétition, créée en 1953, n'ont jamais perdu le trophée sur leur propre terrain. Ils seront avec Jerry Pate, champion de l'U.S. open, et Dave Stockton, champion de la P.G.A., les favoris devant l'Afrique du Sud, qui sera représentée par son équipe victorieuse en 1974 à Caracas (Bobby Cole et Dale Hayes), Taiwan, deuxième l'an dernier à Bangkok, l'Espagne, le Japon, l'Australie et les quatre formations britanniques, (Angleterre, Écosse, Irlande, Pays de Galles).

La vedette de ce tournoi mondial ne sera, pour une fois, pas un Américain, mais un jeune joueur de 19 ans venant de Santander, en Espagne: Severiano Ballesteros, révélation de l'année. Deuxième de l'Open britannique derrière Johnny Miller. Vainqueur du trophé Lancôme et de l'Open de Hollande, Ballesteros veut frapper un grand coup à Palm Springs et ravir le titre individuel.

S'il réussit cet exploit, Ballesteros pourrait aussi ramener pour la première fois la coupe en Espagne, dans la mesure où son ami Manuel Pinero marche sur ses traces. Les deux golfeurs s'étaient classés 18ième l'an dernier.

Le Canada aligne George Knudson et Dan Halldorson.

Les États-Unis avaient triomphé l'an dernier devant Taiwan, le Japon, l'Australie, l'Argentine, les Philippines, la Thaïlande et le Brésil.

Sam Berger devrait nommer Leo Cahill comme entraîneur

par Roger Labonté,
collaboration spéciale

En quatre matches cette saison au Stade Olympique, les Alouettes ont fait leur saison, financièrement parlant, s'entend. C'est dire que la saison prochaine, les billets verts tomberont à flot continue dans la caisse de Sam Berger. Mais n'allez pas vous méprendre... Cela ne signifie pas que les joueurs réussiront encore une fois à lui soutirer le magot pour accepter de défendre les couleurs des Alouettes de Montréal.

La saison qui vient de se terminer pour Sam Berger a marqué l'homme qui a délié les cordons de sa bourse pour tenir bon jusqu'à ce que l'équipe puisse enfin évoluer dans le merveilleux stade, promesse de grosses foules... donc de gros sous. Mais la fin désastreuse que vient de connaître la formation, en dépit du fait qu'elle ait pu constituer la meilleure au pays, porte l'homme à la réflexion. Il est à prévoir que des changements majeurs seront apportés, à commencer par la tête, c'est-à-dire, l'instructeur-chef Marv Levy.

Levy a mis sérieusement son poste en danger une première fois, ce qui lui a valu une sortie de Sam Berger, il y a quelques semaines, lorsque le propriétaire n'a pu que se rendre à l'évidence en admettant publiquement que les Alouettes faisaient preuve d'un manque flagrant d'imagination, à l'attaque. Et pourtant, l'équipe a à sa tête un spécialiste de la Ligue Nationale de football, fin stratège, mais surtout à la défense.

Levy a mis sérieusement son poste en danger une deuxième fois en refusant de mettre au pas ses supervedettes Johnny Rodgers et Andy Hopkins, le premier pour son manque d'humilité, ses accrocs à la discipline, le second, pour sa mollesse au jeu alors que l'attaque misait principalement sur lui cette saison pour s'illustrer. Avec l'arrivée de Hopkins, la direction de l'équipe prétendait que la Coupe Grey s'en venait à Montréal. Hélas, elle se trouve toujours à Edmonton!

Dès le 2 juillet 1976, alors que les Alouettes annonçaient: "Jimmy Jones, Jimmy Edwards, Lewis Cook, Bart Evans, Darryl White et Gordon Stewart sont échangés aux Tiger-Cats de Hamilton, en retour de Andy Hopkins... et des droits sur le retraité quart-arrière Jerry Keeling," Sam Berger avait commencé à se poser de sérieuses questions sur l'état de santé de sa brigade d'instructeurs.

Premièrement on se départissait des services de Jimmy Jones, qui était considéré comme le quart-arrière no. 1 de l'équipe, sinon sur un pied d'égalité avec Sonny Wade, un tandem qui faisait l'envie de toutes les équipes de la ligue Canadienne, et cela sans s'assurer d'un substitut de valeur au poste de quart. Deuxièmement, on laissait partir Jimmy Edwards, un demi que personne n'avait eu la décence d'étudier 5 minutes, qui s'en est allé éblouir la Ligue canadienne tout entière par ses remarquables talents.

Depuis ce temps, les choses allèrent de mal en pis pour les Alouettes qui, acculés au mur, voulurent sauver les meubles. Mais à Hamilton, samedi, qui pensez-vous a allumé le feu qui brûlèrent les meubles... Jimmy Jones!

Enfin, bref, c'est déjà de l'histoire ancienne.

Revenons à Marv Levy et son grand désir de reprendre le boulot dans la ligue Nationale de football. Possible maintenant que Sam Berger l'invite au grand départ car il a définitivement démontré qu'il ne pouvait absolument pas bâtir une équipe spectaculaire capable d'amener les grosses foules de façon continue, au Stade Olympique, une équipe capable de championnats multiples. En conservant le statu quo, les Alouettes ne peuvent espérer mieux que des foules de 20 à 25,000, même au Stade Olympique, l'an prochain. Cela est déjà confirmé par l'évaluation attentive des spectateurs qui composaient les premières foules venues là pour voir les Alouettes à l'oeuvre.

Un homme, et friand celui-là de jeux spectaculaires, attend depuis de longs mois un coup de téléphone lui offrant un emploi d'instructeur-chef. Cet homme, qui a déjà du reste été instructeur à Montréal, est Leo Cahill. Il pourrait être l'homme de la relève... et à un coût moindre que Levy. Avec les éléments sous la main et quelques changements, Leo donnerait, à défaut d'une Coupe Grey, des émotions aux 70,000 spectateurs du Stade Olympique!

Passons au reste.

Johnny Rodgers parle beaucoup... comme une grande vedette, au grand déplaisir de plusieurs de ses coéquipiers. Johnny Rodgers n'a plus aucun respect pour la discipline d'équipe: "ce qui compte, c'est mon travail au jeu..." dit-il sur un ton qui n'autorise aucune réplique. Doit-elle venir de son instructeur-chef? Andy Hopkins n'a jamais voulu jouer à Montréal, il l'a démontré assez souvent en tentant sans succès de renouveler son contrat pour un plus alléchant, en échappant le ballon à plusieurs moments d'un match important. Ces deux grandes vedettes insatisfaites de tout et de rien pourraient bien aller se nicher ailleurs dans la ligue avant qu'un autre match ne soit joué au Stade Olympique. Prions pour que Levy amène avec lui aux États-Unis ces supervedettes à la Anthony Davis, qui n'ont de super véritable qu'un appétit insatiable de se faire louanger.

L'hiver sera long pour cette belle défensive des Alouettes qui a tout fait sur le terrain pour sauver l'honneur d'une équipe divisée par les niaiseries de supervedettes à la gomme.

hockey

Ligue Nationale

Dimanche
Pittsburgh 5, Rangers NY 1
Cleveland 3, Washington 2
Chicago 5, Los Angeles 4
Buffalo 4, Minnesota 4
Boston 5, Colorado 3
Hier soir
St-Louis à Montréal
Ce soir
Detroit à Philadelphie
Celveland à Los Angeles

Les pointeurs
(Parties d'hier non comprises)

	b	p	pts
Lafleur, Mtl	17	16	33
Shutt, Mtl	18	13	31
Dionne, LA	13	16	29
Williams, LA	11	14	25
Robinson, Mtl	4	21	25
McNab, Bos	17	7	24
Murdoch, LY	17	7	24
Gilbert, NY	18	16	24
Goring, LA	8	15	23

Association Mondiale

Dimanche
Phoenix 6, San Diego 3
Winnipeg 2, Calgary 0
Indianapolis 3, Québec 1

Ce soir
Calgary à Houston
Edmonton à Phoenix
N.-Angleterre à Birmingham
Québec à Winnipeg
Cincinnati à Indianapolis

Ligue Majeure du Québec

Dimanche
Laval 3, Cornwall 3
Trois-Rivières 6, Chicoutimi 5
Hull 3, Sherbrooke 3
Shawinigan 6, Sorel 6
Québec 4, Montréal 4
Ce soir
Sherbrooke à Québec
Sorel à Laval
Shawinigan à Chicoutimi
Montréal à Hull
Cornwall à Trois-Rivières

LIGUE NATIONALE

Section Lester Patrick

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
ISLANDERS NY	17	12	2	3	66	35	27
PHILADELPHIE	18	8	7	3	62	54	19
ATLANTA	19	7	7	5	59	62	19
RANGERS	18	6	12	2	69	74	14
Section Connie Smythe							
CHICAGO	19	9	8	2	68	67	20
ST-LOUIS	17	9	8	0	54	68	18
MINNESOTA	18	5	11	2	48	77	12
VANCOUVER	19	5	13	1	46	76	11
COLORADO	18	4	12	2	43	59	10
Section Charles Adams							
BOSTON	17	13	3	1	73	53	27
BUFFALO	16	9	5	2	54	39	20
TORONTO	17	6	7	4	60	60	16
CLEVELAND	17	6	7	4	53	53	16
Section James Norris							
MONTREAL	19	13	3	3	98	42	29
LOS ANGELES	20	8	6	6	69	61	22
PITTSBURGH	18	6	7	5	55	64	17
WASHINGTON	17	5	10	2	49	70	12
DETROIT	16	4	9	3	44	56	11

ASSOCIATION MONDIALE

Section Est

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
QUÉBEC	16	11	5	0	77	55	22
CINCINNATI	16	10	4	2	87	59	22
N.-ANGLETERRE	14	5	7	2	42	49	12
INDIANAPOLIS	16	5	9	2	44	72	12
MINNESOTA	17	4	10	3	46	62	11
BIRMINGHAM	19	5	13	1	68	84	11
Section Ouest							
WINNIPEG	17	11	6	0	83	51	22
HOUSTON	17	9	6	2	61	48	20
PHOENIX	17	9	7	1	65	79	19
SAN DIEGO	17	8	7	2	59	60	18
CALGARY	15	7	7	1	52	48	15
EDMONTON	15	6	9	0	42	59	12

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Section Est

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
QUEBEC	22	13	7	2	115	94	28
CHICOUTIMI	22	13	8	1	132	105	27
TROIS-RIVIERES	22	11	7	4	134	90	26
SOREL	24	5	15	4	100	153	14
SHAWINIGAN	21	3	14	4	75	125	10
Section Ouest							
SHERBROOKE	25	13	9	3	139	124	29
CORNWALL	22	12	8	2	100	89	26
MONTREAL	23	11	9	3	107	100	25
HULL	22	9	10	3	93	94	21
LAVAL	23	8	11	4	99	120	20

Annemarie Proell subit une opération

Anthony Davis quitte les Argos

TORONTO (d'après CP) — Après une saison très discutée, avec les Argonauts de Toronto de la Ligue canadienne de football, la recrue vedette Anthony Davis a acheté de l'équipe torontoise le contrat qui le liait pour encore quatre ans.

Davis souhaite, dit-on, poursuivre sa carrière dans la Ligue nationale. Le jeune demi offensif a signé, au début de sa carrière, un lucratif contrat d'un million de dollars, qui aurait dû durer cinq ans.

Au cours d'une conférence de presse, hier, le propriétaire des Argonauts, la première équipe éliminée de la course au championnat de la section est, M. Bill Hodgson, n'a pas révélé les raisons du départ de Davis. Cependant, l'agent du demi, qui est âgé de 24 ans, Mike Trope, a souligné que son poulain désire retourner aux États-Unis, afin de participer à la course aux gros contrats de la Ligue nationale.

Selon le directeur gérant des Argos, Dick Shatto, les Argos et Davis se quittent en bons termes. "C'est un grand athlète, a-t-il dit, mais il se sent perdu dans notre organisation. Il n'est pas heureux avec nous. Il vaut alors mieux pour les deux parties que la séparation se fasse à l'amiable." L'agent de Davis, pour sa part, a corroboré les déclarations de Shatto, en soulignant que son client a agi en gentilhomme en rachetant son contrat, et que son départ, au contraire, n'est pas le fruit d'une amertume quelconque à l'endroit des Torontois et des Canadiens en général.

Au cours de sa brève carrière au Canada, Davis a établi un record des Argos, avec 27 ans, cinq fois championne du monde, Mme Moser a annoncé, il y a deux semaines, son intention de revenir à la compétition amateur, dix-huit mois après avoir remisé ses skis.

A l'issue de son opération, elle a déclaré, à la radio, qu'elle espère toujours participer au critérium de la première neige, à Val d'Isère, du 8 au 12 décembre. Elle a cependant précisé que, quoi qu'il advienne, elle obéira aux conseils de ses médecins.

de 401 verges, le plus long ayant été de 62.

•

SALZBURG, Autriche (Reuter) — Les chances de la skieuse Annemarie Proell-Moser de revenir à la compétition cette saison sont compromises: elle a été opérée, hier, d'un abcès intestinal. Agée de 23 ans, cinq fois championne du monde, Mme Moser a annoncé, il y a deux semaines, son intention de revenir à la compétition amateur, dix-huit mois après avoir remisé ses skis.

A l'issue de son opération, elle a déclaré, à la radio, qu'elle espère toujours participer au critérium de la première neige, à Val d'Isère, du 8 au 12 décembre. Elle a cependant précisé que, quoi qu'il advienne, elle obéira aux conseils de ses médecins.

Queen's University at Kingston

MAÎTRISE EN ADMINISTRATION PUBLIQUE

Programme à temps partiel d'une durée de deux ans. Les membres de la fonction publique possédant au moins cinq ans d'expérience de travail et un diplôme universitaire peuvent poser leur candidature.

Écrivez à:

Director,
School of Public Administration,
Queen's University,
Kingston, Ontario.

AVOCAT CONFIRMÉ

La Standard, compagnie d'assurance sur la vie, recherche un avocat pour son service juridique du siège social canadien à Montréal. Le poste, à la fois intéressant et stimulant, comporte des travaux dans le domaine de l'assurance aussi bien que dans celui des biens immobiliers et des placements. Les fonctions exigent expérience et dynamisme, aptitude à mener des travaux complexes avec un minimum d'instructions et à entretenir de bonnes relations de travail avec les cadres supérieurs.

Les candidats doivent être avocats de profession et doivent posséder six à dix ans d'expérience acquise dans l'industrie ou dans un cabinet d'avocat renommé. Ils/elles doivent aussi être inscrits au barreau d'une province canadienne et être parfaitement bilingues. Le traitement sera fonction de l'expérience. Excellents avantages sociaux.

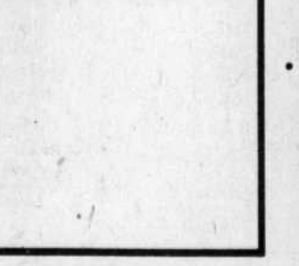
Les demandes seront traitées confidentiellement. Adresser votre curriculum vitae au soin de:

Me John H. Dawson
Directeur juridique
The Standard Life
Assurance Company

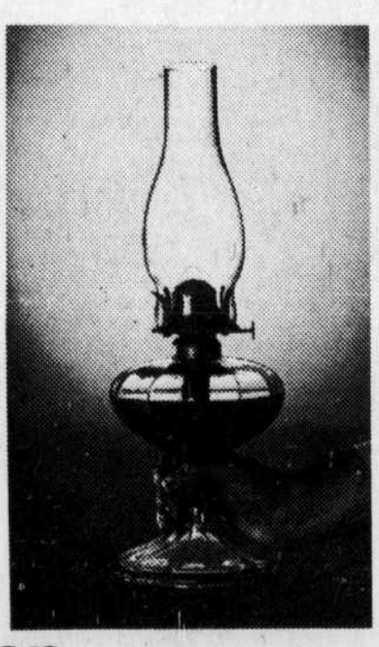
C.P. 250
Succursale H
Montréal, Québec
H3G 2K8

STANDARD LIFE

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

RESTAURANT Chez VITO
...un savoir faire
Mecca gastronomica

5412 Côte des Neiges
735-3623

emprunter à la Caisse populaire



Si vous devez faire face à des dépenses imprévues, consolider vos dettes, ou si vous souhaitez réaliser vos projets, consultez les experts-conseils de votre Coopérative d'épargne et de crédit. Ils vous aideront rapidement à y voir clair en équilibrant avec vous votre budget.

Nos taux d'intérêt sont abordables et nous y incluons une assurance-vie qui protège les vôtres. Nos modalités de remboursement tiennent compte de vos possibilités.

Emprunter à la Caisse populaire, c'est le bon moyen d'y voir clair... parce que ça vous appartient.

c'est le bon moyen d'y voir clair

ca
COMPTABLES AGRÉÉS
Ordre des comptables agréés du Québec
Constitué en 1880
C.D. Mellor, C.A., Directeur administratif
680, rue Sherbrooke ouest, 7e étage, Montréal, P.Q. H3A 2S3
Tél.: (514) 288-3256

AUDET, GOSSELIN ET ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Roman Audet, L.S.C., C.A.
Michel H. Gosselin, M.S.C., C.A.
Robert Moreau, M.S.C., C.A.
Carol Lapointe, C.A.
50 ouest, Boul. Crémazie, Suite 700
Montréal 351 — 382-3080

BASTIEN, NORMANDIN, BARRIÈRE & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Incorporant: Bergeron, Souchereau Hotte, Tétreault & Associés, comptables agréés.
R. Barrière, C.A. — F.J. Bastien, C.A.
J.G. Beaulac, C.A. — G. Borduas, C.A.
J.M. Daoust, C.A. — R. Dumont, C.A.
G.H. Hotte, C.A. — R. Lemire, C.A.
G.R. Normandin, C.A. — Y. Normandin, C.A.
J.L. Richard, C.A. — C.R. Souchereau, C.A.
F. St-Aubin, C.A. — A. Tétreault, C.A.
G. Bouchard, C.A. — G. Chiasson, C.A.
J.P. Dallaire, C.A. — P. Deschamps, C.A.
M. Gagné, C.A. — R. Gagné, C.A.
R. Lanctôt, C.A. — L. Laviche, C.A.
G. Longchamps, C.A. — Y. Montpetit, C.A.
M. Perron, C.A. — G-Ruel, C.A.
Édifice F.-M. Marcotte, 225 ouest, rue Notre-Dame
Montréal, Québec H2Y 1T4
Tél.: 844-4445 et 842-9433
Affiliée à
BASTIEN, MÉNARD, NORMANDIN, SÉGUIN, ROY & ASSOCIÉS
614 St-Jacques, suite 400
Montréal, Québec H3C 1E2
Téléphone: 288-0766
avec cabinets à Ottawa, Québec, Lévis, Hull, Hawkesburry, Grand-Mère, Granby, Saint-Georges (Beauce), Chicoutimi, Baie Comeau, Sherbrooke et Lac Mégantic.

BERNIER & BISSON
Comptables Agréés
Georges Bernier, C.A.
Marcel Bisson, C.A.
60 St-Jacques, Suite 601
Montréal — 845-0209

CAZELAIS, LAVOIE & ASSOCIÉS
MONTRÉAL-NORD
3737, rue Monselet
321-3832
ST-DONAT
444 rue Principale
Poste Lussier, C.P. 30
424-2363

CLARKSON, GORDON & CIE
Comptables Agréés
R.V. Barnett, C.A. — C.W. Bissegger, C.A.
J.C. Bonnycastle, C.A. — M. Camirand, C.A.
H.M. Caron, C.A. — L.J. Carriere, C.A.
G. Chamberland, C.A. — J.P. Delisle, C.A.
S.R. Gagne, C.A. — R. Germain, C.A.
J.B. Gick, C.A. — G. Gingras, C.A.
J.P. Graveline, C.A. — R.E. Lavoie, C.A.
G. Limoges, C.A. — D.G.R. Lindsay, C.A.
M.A. Mackenzie, C.A. — R.J. Messier, C.A.
J.D. Morrison, C.A. — R.K. Palmer, C.A.
J.J. Peacock, C.A. — R. Pearl, C.A.
W.J. Smith, C.A.
Associés-résidents Montréal - Québec
St-Jean (T.-N.), Halifax, Saint-Jean (N.-B.), Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Thunder Bay, Winnipeg, Regina, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria.

CLOUTIER, LACHANCE FONTAINE, ALLARD CROTEAU & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
MONTRÉAL LAVAL
1320, Boul. Graham
Ville Mont-Royal
341-3660

COGAN, LANDORI & DUBE
Comptables Agréés
R. Landori-Hoffmann, C.A.
Leonard Cogan, C.A.
Stanley M. Hopmeyer, C.A.
3901 Jean Talon Ouest, Suite 214
Montréal, Québec H3R 2G5
Tél. (514) 731-7851

COOPERS & LYBRAND
Comptables Agréés
630 ouest, boul. Dorchester
Montréal H3B 1W6
514-875-5140
et à travers le monde

COURTOIS, FREDETTE, CHARETTE & CIE
Comptables Agréés
Guy Charette, C.A. — Hubert Mercier, C.A.
Raymond Poirier, C.A. — Jean-Paul Berti, C.A.
Normand Boisvert, C.A. — Raymond Proulx, C.A.
1, Place Ville-Marie
Suite 2220 514-866-9911
Montréal H3B 3M4

DELOITTE, HASKINS & SELLS
Comptables Agréés
1, Place Ville Marie 861-8512
Montréal, Québec H3B 2W3
Bureau au Canada et cabinets associés à travers le monde

JEAN-PAUL DIRY & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Édifice Cherrier
Suite 207
3500 rue du Parc Lafontaine
Montréal H2L 3M2
(514) 527-4557

ERNST & ERNST
1080, côte du Beaver Hall
861-9984
Montréal - Sept-Iles - Toronto - Ottawa - Hamilton - Kitchener - London - Winnipeg - Calgary - Edmonton - Vancouver - Victoria - Abbotsford - Langley
Et bureaux associés dans les principales villes des États-Unis du Royaume-Uni et autres pays

GAUVIN, PRENOVOST, DUMAIS ET ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Roger Gauvin, C.A.
Bernard Dumais, C.A.
Roger Forget, C.A.
Claude Boyer, C.A.
Gilles Villeneuve, C.A.
Jean-Real Charette, C.A.
Michel Duquette, C.A.
Fernand Lamothe, C.A.
561 est, boul. Crémazie
Montréal 354 — 384-1430

KENDALL, TRUDEL & CIE
Comptables Agréés
666 ouest, rue Sherbrooke
Suite 1400 288-0988

MacGILLIVRAY & CIE LLOYD, COUREY, WHALEN & BRUNEAU
Comptables Agréés
Montreal, Toronto, Hamilton, Brompton, St-Catharines, Port Colborne, Listowel, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Vancouver et autres grandes villes à travers le monde
1155 O., boul. Dorchester
Montréal, P.Q. - H3B 3T9
(514) 871-8630

MALLETTE, BENOIT & ASSOCIÉS
Comptables agréés
1, Complexe Desjardins, Bureau 1800
281-1850
420, Place du Marché, St-Jérôme
430-4610
Société nationale affiliée
Ward, Mallette & Cie
Montreal, Ottawa, Toronto, Winnipeg, Calgary, Vancouver
REPRÉSENTATION INTERNATIONALE

MESSIER, BOURGEOIS & CIE NADEAU, PAQUET & CIE
Comptables Agréés
Guy Messier, L.S.C., C.A.
Jacques Bourgeois, L.S.C., C.A.
Robert Houde, B.A., C.A.
Guy Ouimet, C.A.
Jacques Desmarais, L.S.C., C.A.
André Montgrain, L.S.C., C.A.
Yvon Marsolais, C.A.
Gilles Blondin, C.A.
Réal Manville, C.A.
50 Place Crémazie suite 921
Montréal 351 — 384-1020

PETRIE, RAYMOND & CIE, Proulx, D'Orsonnens & Cie
Comptables Agréés
Suite 1225
360 ouest, rue St-Jacques, Montréal 126, Qué.
Tél.: 288-0291

PRICE WATERHOUSE & CIE
Comptables Agréés
Montreal, Quebec, Halifax, Ottawa, Toronto, Hamilton, London, Windsor, Kitchener, Winnipeg, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria
5, Place Ville Marie 866-9701

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
17ème étage
La Tour de la Bourse
Place Victoria
Montréal H4Z 1G9, Québec
514-878-2691
Société nationale affiliée
Raymond Campbell & Cie
Montréal, Rouyn, Toronto, Ottawa

ROBERT SAINT-DENIS & CIE
Comptables Agréés
700, Avenue du Parc, Suite 301
Montréal 15 — 274-2797

SAMSON, BÉLAIR & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Montreal, Quebec, Rimouski, Sherbrooke, Trois-Rivières, Ottawa, Sept-Iles
Suite 3100, Tour de la Bourse
Montréal H4Z 1H8 — 861-5741

THORNE, RIDDELL & CIE
Comptables Agréés
BUREAUX
Terreneuve, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Québec, Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta, Colombie-Britannique, Region des Caraïbes
Représentation dans le monde entier
2500-630, Boul. Dorchester O.
866-7351

TOUCHE, ROSS & CIE FORTIER, HAWEY & CIE
Comptables Agréés
Sydney, Halifax, Saint Jean, Quebec, Montreal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Winnipeg, Regina, Saskatoon, North Battleford, Calgary, Edmonton, New Westminster, Burnaby, Vancouver, Victoria, Bermuda, Nassau et Freeport, Bahamas, Grand Cayman, Etats-Unis, Grande-Bretagne et autres pays du monde
1, Place Ville-Marie
861-8531

LUCIEN VIAU & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Charles A. Gauvreau, C.A.
Fernand Rheault, C.A.
Yves Charbonneau, C.A.
210 ouest, boul. Crémazie
388-9251

VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Lucien D. Viau, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
Waguih Boulos, C.A.
H. Lionel Robin, C.A.
Jean-Jacques Ouellette, C.A.
Jacques R. Chadillon, C.A.
Jacques Joyal, C.A.
Richard De Bellefeuille, C.A.
Louis Barr, C.A.
4926 ave Verdun, Verdun, H4G 1N3
7708 rue Édouard, LaSalle, H8P 1T2
55A, Blainville Est,
Ste-Thérèse J7E 1L4
769-3871 — 435-4691

new york

Plus huit points

Tendance soutenue hier à Wall Street, où l'indice des industrielles a gagné près de 8 points à l'issue d'une séance modérément active. L'essentiel de la hausse a été enregistré au cours de la dernière heure, le marché ayant bien réagi à une conférence de presse donnée dans l'après-midi par le président élu, M. Jimmy Carter, dans laquelle ce dernier avait notamment indiqué que M. Arthur Burns resterait probablement en 1977 à la tête de la réserve fédérale.

Auparavant, la cote avait étroitement fluctué dans une ambiance légèrement soutenue. Le nombre des hausses l'emporte en clôture par 803 contre 572 sur celui des baisses.

A noter les bonnes hausses des compagnies aériennes, papiers, ordinateurs et constructeurs automobiles, où Chrysler, activement traité, a gagné 3-4 à 18 5-8. Les autres compartiments terminent la séance sur une note soutenue ou étroitement irrégulière. Repli cependant des mines d'or.

L'indice Dow Jones, qui avait perdu 38.38 points depuis la nomination du candidat Carter, en a regagné 7.73 lundi, pour atteindre 935.42. Le volume des transactions enregistrées à la Bourse de New York a totalisé 16.71 millions d'actions, à comparer à 15.55 millions vendredi.

Parmi les valeurs canadiennes en circulation à la Bourse de New York, Alcan a gagné 1-2 à $24 3-4 et Bell Canada 1-8 à $49 1-4. Campbell Red Lake a perdu 7-8 à $24 1-2, McIntyre 3-8 à $28 5-8 et Dome Mines 1-4 à $43 1-2.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ACF In	7	86	31⅞	31⅜	31⅜— ⅜
ASA Ltd		953	22⅞	21¼	21⅜— ½
Addrsso	13	175	10¼	9⅞	10⅛+ ⅛
Alcan Alu	55	500	24⅞	24⅛	24¾+ ½
Alleg Cp	12	6	10⅛	10	10
Allg Lud	6	110	33¾	33⅜	33¾+ ½
Allis Ch	6	181	24½	23¾	24½+ ¾
Alcoa	16	202	52¼	51½	52 + ⅛
AMFICI	13	64	53¼	52½	53¼+ ½
Ambac	7	22	19⅛	19	19
A Hess	7	173	24¾	24¼	24⅜— ¼
Am Airl	6	194	11⅞	11½	11⅝+ ⅛
A Brnd	9	126	41⅛	40⅜	40¾— ¼
Am Can	7	79	35⅜	35⅜	35¾+ ⅛
A Cyan	9	253	25½	25	25½+ ¼
A Home	18	1130	31¼	30⅜	31⅛+ ½
Am Mot	6	454	4	3⅞	3⅞
Am Stand	7	43	26¾	26⅜	26¾
Am TT	11	2596	62⅛	61	62 + ¼
Ampx Cp	10	53	6⅜	6¼	6¼— ⅛
Anacon	108	62	26	25¾	25⅞— ⅛
Armco St	8	159	29⅜	29	29⅜— ⅜
Armst Ck	14	228	30	29⅜	30 + ½
Asarco	14	151	15⅞	15⅝	15¾
Atl Rich	11	1348	54⅜	53¾	54½+ ⅛
Avco Cp	2	684	14½	13¾	13⅞— ⅛
Avco Cpf		19	40¾	40	40⅜+ ⅛
Avnet Inc	6	314	15¼	15	15⅛— ⅛
Avon Pd	16	365	44⅜	43¾	44⅜+ ⅜
Babck W	7	62	32	31½	31¾
Baxt Trv	23	118	40	39½	40 + ⅜
Beckmn	15	8	23⅜	23⅜	23⅜— ¼
Beech A	7	11	19½	19½	19½— ⅛
Bel How		21	17⅜	17¼	17¼— ⅛
Bell Can	7	27	49¼	48⅞	49¼+ ⅛
Benfi Cp	5	137	23⅜	23¼	23⅜+ ⅛
Beth Stl	7	350	35	34½	35
Blck Dkr	16	430	16¾	16	16½+ ⅜
Boeing	11	443	41⅞	41⅜	41¾— ½
Boise Cas	11	646	29¾	29	29¾+ ⅜
Borden	9	104	31¾	30¾	31¾+ ¾
Borg War	6	409	25⅜	24½	25⅜+ ⅜
Bos Ed	9	90	25⅛	24⅞	25
Brist My	13	206	63½	61¼	63¼+1⅛
Brit Pet	16	244	11½	11⅜	11½+ ⅜
Brunswk	7	513	14½	13	14 + ¼
Bucy Er	14	232	26⅜	25¾	26⅜+ ¼
Burl Ind		7	55	27	26¾ 27 — ⅛
Burrghs	21	181	90	87¼	90 +1⅞
CBS	10	112	53¾	53¼	53¾+ ¼
CPC Int	8	79	43	41¾	42¼+ ¼
Callah M	17	27	14	13⅝	13⅝— ¼
Camp RL	22	162	26	24⅜	24½— ⅜
Camp Sp	11	60	33⅜	33	33¼— ⅜
Cdn Pac	7	52	16¼	16	16⅛
CapCCm	12	28	51¼	51	51 — ¼
CringOk	16	4	25⅜	25⅜	25⅜— ⅛
Cater Tr	11	559	54⅜	53⅜	54⅛+ ¼
Celanese	8	105	44¾	44⅛	44¼— ¾
Chase Mn	11	420	26¾	26⅜	26⅜+ ⅛
Chessie	7	97	36⅛	35¾	36
ChrsCrft	12	50	5⅜	5¼	5¼— ⅛
Chrysir	5	3149	18¾	17⅞	18¾+ ⅞
Citicorp	10	539	28⅞	28½	28¾+ ⅛
Cities Sv	7	113	53¾	52¾	52¾— ⅞
Clark Eq	11	87	36½	35⅞	36½+ ½
Clark Oil	7	45	12¾	12¼	12¼— ⅜
Clorox Co	11	739	13⅛	12⅝	13⅛+ ⅜
Coca Col	17	318	78¼	76⅞	78¼+1⅜
Colg Pal	13	1009	25½	25	25½
Col Pict	2	72	5⅜	5⅜	5½+ ⅛
Comsat	6	75	27¾	27½	27½— ¼
Congolm	7	75	13	12⅝	13 + ¼
Con Edis	5	292	18¾	18½	18¾
Cont Cp	19	x219	52½	51⅜	52⅜+ ⅞
Cont Grp	8	867	32⅛	31⅜	32 + ¼
Cont Dat	9	208	22	21½	22 + ¼
Crane Co	4	93	27⅜	26½	26½— ⅜
Crw Cork	7	30	18⅞	18½	18⅞+ ½
Crw Zell	11	330	45	44⅞	45 + ⅜
Curtis Wr	9	55	14¾	14⅜	14¾+ ¼
Dart Ind	7	423	30¼	29¾	30¼+ ⅜
Data Gen	22	94	42⅞	41⅝	42⅞+ ½
Deere	7	569	30	29⅝	30 + ⅛
Denn Mf	7	8	20⅛	20	20
Dexter C	9	13	24¼	24	24¼+ ⅜
Disney W	19	319	45¼	44¼	45¼+ ¾
Dr Peppr	17	203	13⅜	13¼	13⅜+ ⅛
Dome M	15	79	44¾	43½	43½— ¼
Dow Ch	11	1432	39¼	38¾	39⅛+ ⅛
duPont	12	168	128¾	126	128⅛+1¼
EG G	12	38	14⅞	14⅝	14¾
Eas Kod	22	979	86⅜	84½	85⅜+ ½
Eaton	8	142	37⅝	36⅞	37⅜+ ½
EIP NG	6	309	13⅜	13¼	13¼— ¼
Eitra Cp	7	18	25	24½	25 + ⅛
Esmark	7	120	31⅜	31	31⅜+ ¼
Ethyl Cp	6	9	39½	39⅜	39⅜+ ⅛
ExCellO	9	35	24⅞	24⅜	24⅞+ ⅜
Exxon	8	1206	49⅛	48⅛	49⅛+ ⅜
FMC Cp	10	326	21¼	20½	21¼+ ½
Fairch	25	104	38¾	38⅛	38⅜+ ⅛
Fireston	9	242	22¼	22	22⅛
Fluor Cp	9	299	34⅜	33⅜	34⅛+ ⅜
Ford M	5	752	55⅛	54½	55⅛+ ⅛
Fruehf	7	44	25⅜	25¼	25⅜+ ⅛
Gard Den	16	268	17⅜	17¼	17½
Gen Dyn	6	1117	50½	49	50⅛+1⅛
Gen Elec	13	630	51	50⅜	50⅞— ⅛
Gn Food	8	323	29⅞	29⅜	29⅞
Gen Inst	16	81	15	14⅜	15
Gen Mills	15	63	32⅜	32¼	32¼
Gen Mot	7	1698	68½	67¼	68¼+ ½
Gen Port	12	50	6½	6⅜	6⅜— ⅛
GTel El	10	573	30	29⅜	30 + ½
Gen Tire	5	74	24	23¼	24 + ¼
Ga Pac	18	523	36¾	35⅞	36¾+ ⅜
Gillette	9	141	25⅜	25⅛	25¼— ⅛
Goodrich	402	238	24⅛	23¾	24⅛+ ⅜
Goodyr	16	258	22¼	21¾	22¼+ ⅜
Gould	8	93	24⅞	24½	24½— ⅜
Gt AP	7	129	11⅛	10⅞	10⅞
GrenGnt	16	19	17⅜	16⅞	17⅜+ ⅜
Gulf Oil	7	916	25¾	25¼	25¾+ ⅛
Halburt	14	410	63½	61½	63⅜+1⅜
Hecla M		185	13	12⅛	12⅜— ⅛
Heinz HJ	8	28	27¾	27½	27½
Heublein	14	144	43⅜	42⅜	43⅜+1⅛
Hew Pck	28	241	82½	81	82¼+ ¼
High Vltg	18	10	5½	5⅜	5½+ ⅛
Hobart M	11	84	21⅛	20½	21⅛+ ⅜
Holdy In	10	386	11¼	11	11⅛+ ⅛
Homestk	19	304	38½	36½	36⅞— ¼
Honywll	9	217	42½	41⅜	42½+ ⅜
Houdail	6	22	15½	15¼	15¼
Househ F	6	311	18⅝	18⅜	18½
How John	8	366	11	10¾	10¾— ⅛
Hunt Ch	13	36	11¾	11½	11¾+ ⅜
IC Inds	6	31	19	18¾	19 + ¼
IU Int	10	76	10⅞	10⅝	10¾— ⅛
INCO	13	86	30⅜	30⅜	30⅜— ⅛
Interlk In	5	57	35½	35	35¼— ⅛
IBM	18	1096	265	260½	264¼+2¼
Int FlaF	23	64	21¾	21⅜	21¾
Int Harv	10	144	27⅜	26⅞	27¼+ ⅛
Int Mng	6	45	14	13½	13½— ⅜
Int Pap	10	x527	65½	64⅜	65½+ ⅞
Int TT	8	938	30⅜	29⅞	30¼+ ⅛
Ipco Hsp	7	38	4⅜	4¼	4¼
Itek Cp	25	48	13¼	13	13¼+ ⅜
John Man	10	467	33⅛	32½	33⅛+ ½
Joy Mfg	10	89	43¾	43	43¾
Kellogg	16	531	26¼	25¾	26 — ¼
Kennecot	36	303	26⅜	25⅜	26⅛+ ⅜
Kerr Mg	13	86	67¼	66⅛	67¼+ ⅞
Kraftco	8	362	43¾	43⅛	43¾— ¾
Krsge SS	21	x835	41¾	41	41¾+ ⅜
Kroehlr	16	15	14	14	14 + ¼
Litton	19	264	12⅛	11½	12 + ¾
LckhdAr	2	45	8⅛	7⅞	8 + ⅛
Loew Cp	5	50	28⅞	28¼	28⅜— ½
MCA Inc	6	146	34½	34¼	34⅜— ⅛
Mad SG	5	17	5⅞	5⅜	5⅝— ⅛
Mallory	16	16	32	31½	31½— ¾
Marath Mf	2	25	10⅛	9⅞	10 + ⅛
Marathn O	9	243	56⅜	55⅞	56 — ¼
MrshMc	17	19	55½	55¼	55½+ ¼
Mars Fd	10	53	19⅜	19⅛	19¼
Martn M	8	330	23⅜	23¼	23½+ ⅛
Masco Cp	11	754	19⅜	19½	19⅞+ ⅛
Mass Fer	4	57	22⅜	22	22⅛
Mas Cp		95	17½	17¼	17¼
Maytag	14	83	35	34¼	34⅜+ ⅛
McDonld	22	734	56	54⅜	56 +1¾
McDn D	8	194	21¾	21⅜	21¾— ⅛
McGr H	9	22	14½	14¼	14¼— ⅛
McIntyr	27	z200	28⅜	28½	28⅝— ⅜
McKee	6	43	17⅜	16⅜	17⅛— ¼
Merck	22	354	70½	68¾	70½+1¼
Merr Lyn	8	380	21⅞	21¼	21⅞+ ⅜
MGM	6	173	15½	15⅛	15⅛— ⅜
Midl Ros	7	21	24¼	24¼	24¼— ⅛
Min MM	20	x534	56⅜	56	56¼— ⅛
Mobil O	7	541	55⅞	54⅜	55⅜— ⅛
Mobile H		13	4¼	4	4⅛— ⅛
Mohas	8	21	19¼	19	19 — ½
Monsant	7	337	79⅜	78⅜	79⅜+ ½
Motorola	19	179	48½	47⅞	48½+ ¼
NCR Cp	12	362	33½	32½	33 + ⅜
NL Ind	8	1353	17¾	17	17½— ⅛
Nat Distil	6	115	22	21¾	21⅞
Nat Gyp	11	128	17½	17⅛	17¼
Norfolk W	7	215	29½	29⅛	29½+ ¼
Northgt	19	19	3¾	3½	3½— ⅛
Northrop	9	80	43¼	42¾	43 — ¾
Nor Sim	10	355	20⅜	20⅛	20¼—N⅛
Occ Pet	10	279	18	17⅜	18 + ⅜
Out Mar	7	276	23¼	22⅝	23 + ⅜
Pac Petrl	9	7	26⅜	26⅜	26⅜
Pan Air		249	4⅞	4½	4⅞
Penney	14	991	51¾	50⅜	51½+ ½
Pepsi Co	14	211	76⅜	76	76⅜+ ⅛
Perk Elm	17	140	19¼	18⅞	18⅞— ⅜
Pfizer	12	857	26¼	25½	26⅛— ¼
Phelp D	15	x122	37⅞	37⅛	37⅞+ ¾
Phil Mor	14	565	59¾	58¾	59½+ ½
Pitney B	10	61	13⅞	13⅝	13¾
Pittston	8	437	36½	36	36⅛+ ⅛
Polaroid	17	x399	36⅜	34⅞	36½+1⅛
Prct Gm	18	154	92¼	90¼	92 +1½
Pullman	10	60	33¾	33⅛	33¾+ ¼
RCA	12	367	24⅛	23¾	24⅛
Ralston P	14	38	49½	49⅛	49⅛— ⅜
Raym Int	5	78	19¼	18½	18½— ¾
Rdg Bate	3	44	15½	15⅜	15⅜+ ⅛
Relian El	10	134	27¼	26¾	27 — ⅛
Relia Gp	56	74	18	17¾	17⅞— ⅛
Rep Stl	8	176	31⅛	30¾	30¾— ⅜
Rich Mrl	10	129	23	22¾	23 + ⅜
Robins A	9	x132	10¾	10⅜	10¾
Rosario	11	121	25⅞	25	25 + ½
SCM Cp	5	55	18⅜	17⅞	18¼+ ⅜
St RegP	8	445	35½	35	35½+ ¼
SFe In	8	126	35	34¾	35 + ¼
Scher Pl	16	255	45¾	44⅜	45¼+ ¾
Schlmbg	19	332	92⅜	91⅜	92½+ ⅞
Scott Pap	8	336	16⅞	16¼	16⅞+ ¾
Sears R	18	x375	67½	66	67¼+1
Shell Oil	8	384	76⅞	76	76¾+1¼
Singer		98	17⅜	17¼	17¼— ⅜
Skyline	22	76	17⅜	17⅛	17⅜— ⅛
Smith AO	20	14	13	12⅞	13 + ¼
Sou Pac	8	143	33⅜	33	33⅜+ ⅜
Sparton	5	15	8⅞	8¾	8¾
St Brand	11	181	29⅛	28¾	29 — ⅛
StOil Cal	7	761	34	33⅜	33⅞+ ⅛
StOil Ind	9	474	52⅜	52	52⅜
Ster Drug	11	498	15¾	15⅜	15½— ¼
Steven J	5	51	19½	19¼	19⅜+ ⅛
Stor Tech	7	125	11¾	11	11
Stud Wor	4	30	37½	37	37 — ¼
Sun Oil	6	209	41	40⅜	41 — ⅛
Sunsh M	32	80	11¾	11½	11½
Taft Brd	8	111	27	26⅞	26⅞— ¼
Tchncir		7	4⅞	4¾	4¾
Teldyn	7	258	64½	60⅛	64¼+2¾
Tenneco	7	947	31¾	31⅜	31⅝— ⅜
Texaco	8	2101	25½	25⅛	25¼— ⅛
Tex Inst	26	530	99⅜	96½	99⅜+1⅜
Tex Gif	11	30	31	30⅜	30⅜— ¼
Textrn.20	8	196	25¼	24½	25 + ⅜
Thiokol	5	34	16⅛	15⅝	15⅞— ¼
Timkn	9	x19	49⅞	49½	49⅝+ ⅛
Tran Un	10	88	34½	34	34¼— ¼
Twen Ce	8	368	10¼	9⅛	9⅞+ ¾
UOP		x35	12¾	12½	12¾+ ⅛
U Camp	12	78	60¼	59¼	59¾— ¼
Un Carb	8	661	56⅜	55¾	56⅜+ ⅜
Unit Cp		73	9½	9⅜	9⅜— ⅛
US Gyps	12	446	24⅞	24⅜	24⅜
US Steel	9	664	46¾	45⅜	46¾+ ⅜
Unit Tech	7	1100	34⅞	34½	34¾
Upjohn	14	242	36¾	36⅛	36½
Varian As	11	176	13	12¼	13 + ⅜
Walk HA	9	10	29⅜	29⅜	29⅜— ⅛
Walt Jim	9	273	38⅜	37⅞	38⅜+ ¼
Warn Lb	13	452	28⅞	28⅜	28½— ½
Weathrd	6	16	8¼	8⅛	8¼+ ¼
Westg El	6	813	15⅜	15	15¼— ⅛
Weyerhs	25	557	46⅛	45⅜	45⅞— ⅛
Whit Cona	6	177	24¼	23⅜	24¼+ ½
Wolwth	6	323	24	23¼	24 + ¾
Xerox Cp	14	562	58⅜	56¾	58⅜+1⅛
Zenith R	13	101	26½	26⅛	26⅜+ ⅛
Zurn Ind	8	67	11¾	11½	11½— ¼

bénéfices

Placer Development Ltd., neuf mois terminés le 30 septembre: 1976, $11,838,000, 98 cents l'action; 1975, $6,420,000, 54 cents.

Philips Cables Ltd., neuf mois termines le 30 septembre: 1976, $4,056,000, $1.02 l'action; 1975, $5,032,000, $1.26.

montréal

Activité moyenne

Le marché était mixte et l'activité moyenne hier à la Bourse de Montréal. Le volume des transactions, à l'heure de fermeture, atteignait 354,700 actions, en comparaison de 324,900 vendredi.

L'indice composite a perdu 0.18 à 171.17. Celui des banques a gangé 0.95 à 237.81. L'indice des industrielles a perdu 0.36 à 169.94, celui des services publics 0.10 à 138.68 et celui des papiers 1.75 à 105.90.

Le comportement des valeurs a donné le tableau suivant: Lundi, 35 avances, 82 reculs et 48 titres inchangés. Vendredi, 42 avances, 94 reculs et 35 titres inchangés.

Molson A dirigeait le compartiment industriel en perdant 1-4 à $17 1-2 sur un volume de 27,700 actions échangées. Dumont Nickel Corp. menait aux mines, en perdant deux cents à 12 cents sur un virement de 10,000 actions.

Abitibi Paper a perdu 1-4 à $10, Inco A 1-4 à $29 7-8 et Steinberg's A 1-2 à $14. Alcan Aluminium a gagné 1-2 à $24 1-8, Banque de Montréal 1-4 à $15 1-8 et Banque Canadienne Impériale de Commerce 1-8 à $24 3-4.

Parmi les valeurs de spéculation, Nocana Ltd. a monté d'un cent à 31 cents, sur un volume de 10,000 actions qui ont changé de mains.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abitibi	25200	$10¼	10	10	— ¼
Alta Gas T	200	$13	13	13	
Alcan	14170	$24¼	23⅝	24⅛	+ ½
Aquitaine	1300	$15¼	15	15¼	— ¼
Bank Mtl	5381	$15⅛	14⅞	15⅛	+ ¼
Banq CN	618	$13⅞	13¾	13¾	+ ⅛
Bq Deprg	200	$14¼	14¼	14¼	
Bq Pv Can	705	$12¼	12¼	12¼	
Bell Canad	2036	$48⅛	48	48⅛	
Bell wt	10200	430	410	425	
BP Can	1500	$8	7⅞	7⅞	— ⅛
Brcan a	2108	$10⅛	10	10	
BC Phone	1400	$13	13	13	+ ¼
Cal P a	3125	$30¼	30¼	30¼	+ ¼
Camp a	170	420	420	420	—10
C Im	4455	$24¾	24¾	24¾	+ ⅛
C Int Pw	1800	$14½	14½	14½	— ¼
C Marconi	500	365	365	365	—10
CP Inv	1700	$17½	17½	17½	
Cdn Tjre A	6400	$39	39	39	
Canron	540	$22⅜	22⅜	22⅜	+ ⅜
CPLtd	4775	$15⅞	15¾	15¾	— ⅛
CP A p	120	$9	9	9	
Carl Ok	1900	271	267	267	+2
Chrysler	4450	$17⅞	17½	17⅞	+ ½
Comodor	150	400	400	400	—25
Con Bath	355	$29	29	29	—1
C Gas d	850	$21½	21⅛	21½	— ⅛
Con Glass	400	$15	15	15	
Crush Int	1000	$8⅜	8⅜	8⅜	
Dalmy a	201	$9¼	9¼	9¼	— ¼
Denison	150	$51½	51½	51½	— ¼
Dome Pete	1200	$36	35¾	36	+ ½
D Bridge	650	$18	18	18	
Dofasco a	400	$24⅞	24⅞	24⅞	+ ⅛
Dom Store	750	$14¼	14¼	14¼	
D Tex a	2000	$7⅜	7⅜	7⅜	— ⅛
Domtar	180	$17½	17½	17½	
Enheat a	100	250	250	250	
Francana	600	$6	6	6	
Fulcr 6p	100	$6⅞	6⅞	6⅞	
GL Paper	780	$27¾	27¾	27¾	
Gulf Can	398	$24	24	24	
Holl a	275	$32½	32½	32½	
Home A	100	$24⅛	24⅛	24⅛	+ ⅛
Home B	100	$20⅜	20⅜	20⅜	
H Bay Co	500	$15½	15½	15½	— ¼
Imp O a	1817	$20½	20¼	20⅜	— ⅛
Imasco A	580	$22¼	22	22	— ¼
Inland Gas	100	$9	9	9	— ⅛
Inco a	18160	$30	29⅞	29⅞	— ¼
Inco b	200	$29⅞	29⅞	29⅞	— ¾
IU Int	1500	$10½	10⅜	10⅜	
IPL a	1525	$13¼	13	13⅛	— ¼
Janock	200	$6¾	6¾	6¾	+ ⅛
Kaiser Re	240	$13⅛	13	13	
La Vrdy a	100	$5¼	5¼	5¼	
Lob Co A	100	310	310	310	—5
Loeb M	100	255	255	255	—4
MB Ltd	425	$21	20⅜	20⅜	— ⅜
Maritime	330	$18	18	18	— ⅜
Mrtm b	200	$9½	9½	9½	+ ¼
Mass Fer	1075	$21⅞	21¾	21⅞	+ ⅛
Mercanti	1200	$15⅝	15⅝	15⅝	— ⅛
Molson A	27700	$17¾	17½	17½	— ¼
Moore	2550	$33⅜	32⅞	33	+ ⅛
Murphy	225	$6⅞	6⅞	6⅞	— ⅛
NB Tel	103	$16⅞	16⅞	16⅞	— ⅛
Nfl cl a	340	$11½	11½	11½	
Nfld pr e	300	$9	9	9	— ¼
Nfld tel	200	$6⅝	6⅝	6⅝	— ⅛
Noran a	10952	$33⅛	33	33	
Nor Tel	2400	$32⅞	32¾	32¾	+ ⅜
Pac Pete	1100	$26¼	26¼	26¼	
Petrofina	100	$14¼	14¼	14¼	— ⅜
Placer	1300	$19½	19½	19½	
Pow C a	1350	$8	8	8	
Price 4pr	400	$41¼	41¼	41¼	+ ¼
Provigo	2000	$8½	8½	8½	— ⅛
Qebcor	100	$7	7	7	
Que Tel	700	$17	17	17	
Reitman A	2000	$9¾	9¾	9¾	
Res Ser	1000	100	100	100	—5
Rothman	100	$14	14	14	
Royal Bank	1185	$26¾	26⅜	26¾	— ⅜
Ry Trt a	950	$17	17	17	— ¼
St L Cem A	100	$16	16	16	—1¼
Seagram c	2710	$22¼	22⅛	22⅛	+ ⅛
Shell Can	100	$13⅞	13⅞	13⅞	— ¼
Simpsons	1023	$5⅝	5½	5⅝	+ ⅛
Stelco a	8075	$25	24¾	24¾	— ¼
Steinbg A	8400	$14½	14	14	— ½
Tele Met b	175	$6⅜	6⅜	6⅜	—⅛
Tor Dm Bk	120	$19	19	19	+ ½
Tr Can PL	1600	$12⅜	12¼	12⅜	+ ¼
Trans Mt a	550	$9⅛	9	9⅛	
Treco	100	325	325	325	
Ultrmar	1164	165	165	165	—10
Unigesco b	800	135	135	135	—5
Unt Bank	200	285	285	285	
Velcro	1200	$6½	6½	6½	+ ⅜
Walk a	6100	$28¾	28½	28½	— ⅜
War H 150	200	$13½	13½	13½	
Weldwod	600	$11⅞	11⅞	11⅞	
Westcst	340	$25	25	25	— ⅛
Weston	700	$12⅛	12	12⅛	— ⅜
Zellers	646	325	320	320	—5
		Junior Industrielles			
Mid Ind	5000	30	30	30	+3
		Mines et pétroles			
Acroll Ltd	4376	52	51	52	+1
Aldona	4044	39½	37½	39½	+ ½
Basic Res	350	$8	7⅞	7⅞	— ⅛
Bison Pet	3000	36	35	35	—5
Bluewtr	100	260	260	260	
Bruneau	500	15	15	15	+1
Chib Cop	6500	12	9	12	+2
Dome Mns	200	$43¼	43¼	43¼	+1⅛
Dumont	10000	12	12	12	—2
Dyn Mn	2000	30	30	30	—1
East Mal	900	190	190	190	—4
FNorm	100	280	280	280	
Goldex	500	28	28	28	+3
Int Rock	2500	43

toronto

Baisse des cours

Le marché a été modérément à la baisse à la Bourse de Toronto. L'indice industriel a perdu .31 à 172.67 et celui des aurifères 4.31 à 301.45, même si l'or a gagné près de $4 l'once au marché international. (A Londres, l'or a fermé à $139.50 l'once). L'incide des métaux communs a perdu .83 à 79.91, cependant que l'indice des pétroles de l'Ouest gagnait .34 à 203.81.

L'indice industriel a touché son niveau le plus bas depuis la fin de 1975. Voici comment se résume le comportement des titres: Lundi, 137 avances, 220 reculs et 273 titres inchangés. Vendredi, 147 avances, 217 reculs et 239 titres inchangés.

Le volume des transactions a totalisé 1.46 million d'actions, pour une valeur de $11.51 millions, à comparer à 1.42 million d'actions valant $13.14 millions, vendredi.

Au marché des options, 166 contrats ont été échangés, en comparaison de 111 vendredi.

Au secteur industriel, Maclaren Power A a perdu 1 5-8 à $32 1-2, Falconbridge Nickel 3-4 à $33 3-4, Consolidated Bathurst A 3-4 à $29, George Weston Ltd. 3-4 à $12 1-8 et Walker-Gooderham A 1-2 à $28 1-2. Chrysler Corp. a gagné 3-4 à $18 1-2, Calgary Power A 3-4 à $30 3-4, Maclean-Hunter Cable TV 5-8 à $11 et Alcan 5-8 à $24 1-8.

Dome Mines a perdu 3-4 à $42 3-4, Campbell Red Lake 1-2 à $24 1-2 et Placer Development 1-2 à $19 1-2. Hollinger Mines A a gagné 1-4 à $32 1-2 et Teck Corp. B 15 cents à $4.45.

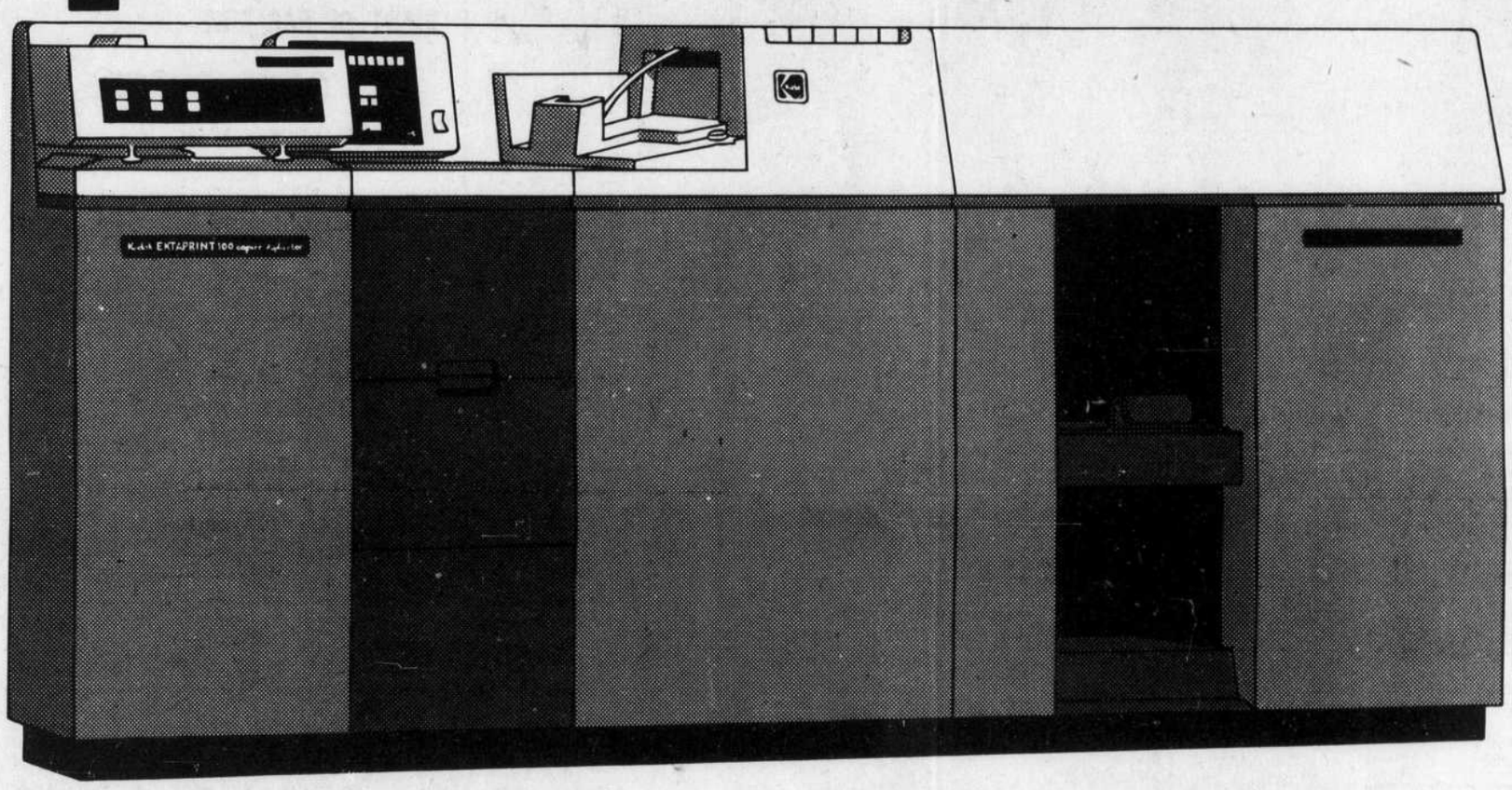
Au compartiment des pétroles, Canada Northwest Land a perdu 1-4 à $7 1-4, United Canso Oil And Gas 1-8 à $5 7-8, et Asamera Oil 1-8 à $8 7-8. Total Pete North America a gagné 1-8 à $5 1-4 et Petro Oil and Gas trois cents à $2.25.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Industrielles					
A.G.F.M	100	153	153	153	+ 2
Abby Gln A	3900	$6⅜	6⅜	6⅜	
Abitibi	5911	$10¼	10	10	— ¼
Abitbi 7½p	200	$40	39¾	39¾	— ¾
Abitbi 10	340	$50¼	50¼	50¼	
Adanac M	1000	20	20	20	— 3
Agnico E	10325	480	465	465	
Agra Ind A	2500	$6½	6⅜	6⅜	
Akaitcho	2400	79	75	75	
Albany	10800	32	30	32	+ 2
Alt East G	z100				
Alt Energy	6801	$12	11¾	12	
Alta Gas A	5720	$13	12⅞	13	
Alta G C p	z55	$58¼	55	55	
Alta G F	400	$26½	26	26½	+ ⅛
Alta G 9.76	821	$26	25¾	25¾	— ¼
Alta Nat	z35	$27⅛	27⅛	27⅛	
Alcan	20399	$24¼	23⅝	24⅛	+ ⅜
Algo Cent	100	$11½	11½	11½	
Algoma St	1000	$21¾	21⅜	21⅜	— ¼
AStel p	2100	$26	25¾	25¾	— ¼
All-Can B	3000	290	285	290	+ 5
Allarco Dv	700	$10⅞	10⅜	10⅜	+ ⅛
Alliance B	500	415	410	415	+ 5
Alminex	250	$6¾	6⅜	6¾	
Almin 4½ p	180	$34	34	34	
Alum 3rd p	200	$26⅞	26¾	26¾	— ¼
Am Bonza	2800	$5⅜	5¼	5¼	
Am Larder	3000	19	19	19	
Am Leduc	4500	7	7	7	
Ang CT 290	z32	$28¼	28¼	88¼	
Ang U Dev	500	90	90	90	— 2
Aquitaine	1600	$15¼	15	15¼	
Arbor C	1000	66	66	66	— 6
Argus	z30	$28½	28½	28½	
Argus B pr	205	$28	28	28	+ ½
Asamera	3300	$9	8⅞	8⅞	— ⅛
Asbestos	233	$27¼	27⅛	27¼	+ ¼
Asoc Porc	1500	52	52	52	
Atco A	800	$11⅞	11½	11½	— ⅜
Auric Res	z166	18	18	18	
Avoca M	10000	7	7	7	
BC Sugar A	125	$21½	21½	21½	
BP Can	1053	$8	7¾	7¾	— ⅛
Bad Boy	3350	289	285	285	
Bank BC	z90	$20	20	20	
Bank Mtl	3869	$15	14⅞	15	+ ⅛
Bank N S	6025	$42½	41⅞	42½	+ ¼
Bankeno	1100	140	140	140	
B Cdn Nat	z110	$14⅛	13⅜	14⅛	
Bary Expl	2000	55	52	52	— 8
Bay Mills	z70	$11	11	11	
Becker B p	1300	$5½	5½	5½	
Bell Canad	8051	$48¼	47⅞	48⅛	
Bell A pr	z9	$47¾	47⅜	47⅜	
Bell C pr	200	$25¾	25¾	25¾	
Bell D pr	700	$49½	49⅜	49½	
Bell 2.28	4170	$26⅜	26¼	26⅜	— ⅛
Bell 1.80	2325	$20⅜	20¼	20¼	
Bell Can W	32700	435	410	430	+10
Beth Cop A	104	$11¼	11¼	11¼	
Big Nama	35000	16	14	16	
Bl Hawk	3000	18	18	18	— 1
Blakwod A	3200	300	300	300	—25
Block Bros	1200	435	430	430	—15
Bovis Cor	60600	69	65	65	— 3
Bow Valy	650	$19¾	19½	19½	+ ⅛
Bralor Res	872	285	280	280	— 2
Bramalea	880	$5¾	5¾	5¾	+ ⅛
Brameda	1100	105	103	103	+ 1
Brascan A	12837	$10⅛	10	10⅛	+ ⅛
Brscn 8½ p	1900	$25⅛	25	25	
Brenda M	340	$7	6⅞	6⅞	
Bridger	400	$6⅜	6⅜	6⅜	
Bright A	600	$7⅛	7⅛	7⅛	
BCFP	1200	$22½	22⅜	22⅜	— ⅛
BC Pack B	100	$19½	19½	19½	+ ½
BC Phone	2317	$13	13	13	+ ⅛
BCPh 4⅜ p	z50	$45½	45½	45½	
BCPh 4¾ p	z3	$48¾	48¾	48¾	
BCPh 1956	100	$49¾	49¾	49¾	— ¼
BCPh 5.15	z5	$51¾	51¾	51¾	
BCPh 6.80	560	$18¼	18	18	— ⅛
BCP 7.04 p	600	$19½	19½	19½	
BCP 10.16 p	z70	$27	27	27	
BCP 2.32 p	400	$27⅞	27¾	27⅞	+ ⅜
Brunswk	1800	$5⅛	495	5⅛	+ ⅛
Budd Auto	465	$5½	5½	5½	
Budd A w	z15	160	160	160	
Bulora Cor	9000	19	17	17	+ 1
CAE A	4000	$8⅜	8⅜	8⅜	— ⅛
Cad Frv	2400	$9¾	9¾	9¾	
Cad Frv A	300	$17¼	17¼	17¼	
Cal P 4 p	z2	$42⅜	42⅜	42⅜	
Cal P 5 p	250	$55	55	55	— 1
Cal P 9.80	875	$102	102	102	
Calvrt Die	100	230	230	230	— 5
Calvert	6000	15	13	15	+ 1
Cam Mine	1000	26	26	26	+ 1
Camflo	8450	$9⅞	9	9⅛	— ⅜
C Chib A	600	330	330	330	— 5
Camp RL	2810	$25¾	24½	24½	— ½
Campau A	800	415	415	415	
Can Cem A	272	$8⅞	8⅞	8⅞	
CDC pr B	625	$98⅜	98⅜	98⅜	
Can Malt A	200	$18⅞	18⅞	18⅞	— ⅛
C Nor West	1350	$7½	7¼	7¼	— ¼
C Pakrs C	5630	$18	17¾	17¾	— ½
Can Perm	1300	$15½	15½	15½	— ¼
C Safway p	z10	$79¾	79¾	79¾	
CS Pete	5700	295	291	295	— 4
C Trust 7¼	300	$18¼	18	18¼	+ ¼
C Tung	6500	450	445	445	—15
C Cablesy	2100	$15½	15½	15½	
C Cable w	800	165	160	160	— 5
C Ex Gas	4915	$5¾	5⅜	5⅜	
C Found	124	285	285	285	—20
C Found pr	z31	$9⅞	9⅞	9⅞	
CGE	100	$23	23	23	— ½
C Hidrogas	5000	93	93	93	+ 7
C Homestd	900	$5⅞	5⅜	5⅜	— ⅛
C Hydro	7500	$6⅞	6¾	6⅞	+ ¼
CI Bk Com	3300	$24⅞	24⅜	24⅞	+ ¼
CIL	110	$18⅜	18⅜	18⅜	— ⅛
CI Powr A	2225	$14⅜	14½	14½	— ⅛
CLI Pete	17950	35	32	34	— 2
C Malart	2050	24½	24½	24½	— ½
C Marconi	450	365	365	365	— 5
C Merrill	900	$11¾	11⅜	11¾	
CNat R	400	370	370	370	—10
C Ocdental	400	$14¾	14¾	14¾	— ⅛
CP Inve	7350	$17⅝	17¼	17½	
CP Inve pr	295	$34¾	34½	34¾	+ ½
CP Ltd	9368	$16	15¾	15¾	— ⅛
C Reserve	1100	420	415	415	—10
Cdn Salt A	500	$13½	13¼	13¼	— ½
Cdn Tire	z10	$37¾	37¾	37¾	
Cdn Tire A	3605	$39¼	39	39	— ½
C Utilties	1700	$12⅜	12⅜	12⅜	
C Util 5 pr	z50	$52	52	52	
CU 10¼	550	$26¾	26¾	26¾	
C Util w	1800	415	410	415	
Canron	1600	$22⅜	22⅜	22⅜	— ⅛
Capit Div	1000	27	27	27	+ 1
Carl OK	1870	272	267	268	— 2
Carl A p	z25	$21¼	21¼	21¼	
Carl B p	z15	$25¾	25¾	25¾	
Cassiar	z10	$5¼	5¼	5¼	
Celanese	4600	335	330	330	
Celanes 1 p	200	$9⅛	9	9	— ⅜
Celan 175 p	500	$16	16	16	
Ct Est A	112	$10½	10½	10½	— ½
Chib M	2000	26	26	26	
Chieftan D	3450	$10¼	10	10	
Chieftain p	155	$48¾	48¾	48¾	
Chromaco	z10	190	190	190	
Chrysler	15050	$18⅛	17½	18⅛	+ ¾
CHUM B	200	$7½	7½	7½	
Coldstm	1250	21	21	21	
Coles Book	1200	$8¼	8⅛	8⅛	— ⅜
Cominco	1222	$35⅜	35½	35½	— ¼
Cominco A	1300	$26¾	26½	26¾	+ ¼
Com Cap	1175	360	355	355	
C Holiday I	5350	360	350	350	—10
Conduit A	z1	285	285	285	
Coniagas	3700	80	79	79	— 2
Con Bath p	150	$15⅜	15⅜	15⅜	+ ⅛
C Bath 68 w	150	$12	12	12	+ ⅜
Con Bldg	1000	236	236	236	
Con Fardy	2700	300	290	290	— 8
C Durham	4300	62	61	61	— 2
C Morisn	5100	156	151	152	— 5
Cons Prof	22000	19	17	17	— 2
C Rambler	8050	121	115	120	— 1
Con Textile	100	200	200	200	
Con Distrb	230	375	375	375	
Cons Gas	2217	$12½	12½	12½	— ⅛
Con Gas D	300	$21⅛	21⅛	21⅛	+ ⅛
Cooper C	300	455	450	450	— 5
Cop Fields	21200	160	158	160	+,5
Corby B	z25	$16¼	16¼	16¼	
Cornat Ind	300	$5	5	5	
Cr Food A	300	$27	27	27	
Coseka R	3500	370	370	370	+10
Costin R w	1000	230	225	225	— 5
Craigmt	1325	$5⅝	5½	5½	
Crain R L	200	$9	9	9	
Crestbrk	800	375	370	370	
Crwn Life	z31	$41½	41¼	41¼	
C Zelrba A	135	$17½	17½	17½	— ¼
Crow Nest	1000	$36⅞	36½	36⅞	— ⅛
Crush Intl	1400	$8⅝	8⅜	8⅝	+ ⅛
Cuvier M	2100	63	62	62	— 3
Cyprus	1740	$9	8⅞	8⅞	+ ⅛
DRG Ltd A	200	490	485	485	
Daimy A	200	$9¼	9¼	9¼	— ¼
Daon Dev	7400	$7⅞	7¾	7⅞	+ ⅛
D Aragon	4000	15	15	15	
Datline	247	350	350	350	+25
Debhld B p	z25	$56	56	56	
D Eldona	2000	55	55	55	
Delhi Pac	1125	16	16	16	—1½
Delhi Pacr	1000	½	½	½	
Denison	662	$51⅞	51¾	51⅞	+ ⅛
Dicknsn	9726	470	430	435	—10
Dist Tr A	100	$5¼	5¼	5¼	+ ⅛
Doman I	400	425	425	425	+ 5
Dome	2490	$43½	42¾	42¾	— ¾
Dome Pete	2050	$36	35⅜	36	+ ¼
D Bridge	300	$18	17⅞	18	
Dofasco A	4431	$25⅛	25	25	— ⅛
Dom Store	875	$14¼	14¼	14¼	— ⅛
D Textile A	700	$7¾	7¾	7¾	
Domtar	1095	$17⅜	17½	17⅜	+ ⅛
Donlee M	300	$8¼	8	8¼	— ¼
Du Pont	566	$12⅞	12⅞	12⅞	— ⅜
Dylex L A	150	$5⅝	5⅜	5⅜	
East Mal	2321	195	190	190	
East Sul A	1100	110	110	110	— 5
Ego Mines	500	50	50	50	— 3
Electro A	3200	350	340	345	— 5
Elks Stors	100	$9¼	9¼	9¼	— ⅛
Emco	z50	$6	6	6	
Emco w	300	150	150	150	
Extndcar	1600	$6	5⅞	6	+ ⅜
Falcon C	4850	$6⅛	5¾	5¾	— ½
Falcon	2211	$34	33¾	33¾	— ¾
Fed Ind A	325	$5	5	5	+15
Fed Pion	250	$25⅜	25⅜	25⅜	— ⅜
Finning T	800	$13½	13½	13½	
F City Fin	300	$12	12	12	
Foodcrp Lt	2000	375	375	375	
Foodex S	400	$5½	5	5	
Ford Cnda	125	$87½	87½	87½	— ½
F Seasons	3700	300	300	300	
Francana	1000	$6	6	6	
Fruehauf	100	$5¾	5¾	5¾	
G&H Steel	400	375	355	355	+ 5
GSW Cl B	200	$7	7	7	— ¼
GSW C pr	z29	$85	85	85	
Gaz Metr	526	$6⅛	6⅛	6⅛	
G Distrb A	100	$7⅛	7⅛	7⅛	— ¼
GMC	378	$66	66	66	— 1
Genstar L	1080	$21¾	21⅜	21⅜	— ¼
Gnstar L w	z20	$6⅜	6⅜	6⅜	
Gnt Masct	3500	120	118	120	+ 1
Giant Yk	1375	$8	8	8	
Gibraltar	2400	$5⅞	5½	5⅝	— ⅛
Goldund M	8000	30	29	30	+ 2
Goldray	z50	46	46	46	
Goodyear	550	$11½	11½	11½	
Granduc	1000	97	97	97	+ 2
Gt Oli Sds	425	$5	5	5	
G L Nickl	z200	78	78	78	
GL Paper	100	$27¾	27¾	27¾	
Gt W Life	z23	$48¾	48¾	48¾	
Gt West S	3430	305	300	300	
Greyhnd C	500	36	36	36	— 2
Greyhnd	184	$16	16	16	— ¼
Guar Trst	490	$5¼	5¼	5¼	— ⅛
Gulf Can	906	$24⅛	24	24⅛	+ ⅛
Gulfstrem	32276	87	82	84	+ 2
Hambro C	100	285	285	285	
Ham Tr	1326	$15¼	15¼	15¼	— ¼
Hardee	500	90	90	90	
Hard Crp A	2600	490	490	490	—10
Harlequin	2525	$9¾	9⅜	9¾	+ ⅛
Harris J A	400	400	395	400	
H Wood	500	91	91	91	+ 1
Hawker A	1440	490	480	480	—10
Hayes D A	800	$6⅛	6	6	
Hedway A	200	300	300	300	—10
Holinger A	3475	$32½	32½	32½	+ ¼
Homco A	1100	105	10h	100	
Home A	3156	$24¼	24¼	24⅛	
Home B	122	$20¾	20¾	20¾	
Hud Bay A	1225	$15¾	15½	15½	— ⅛
H Bay Co	400	$15⅜	15½	15½	— ⅛
HB Oil Gas	2022	$33	32½	33	+ ⅜
Husky Oil	150	$16¾	16¾	16¾	— ¼
Husky B pr	z40	$32½	32½	32½	
Husky E w	100	480	480	480	—20
Hydra Ex	1020	24	24	24	
IAC	2580	$16½	16	16¼	+ ⅛
ITL Ind	400	106	105	105	— 1
ITL Ind pr	100	$8½	8½	8½	— ¼
IU Intl	3560	$10½	10⅜	10½	
IWC Com	500	205	205	205	
Imasco A	12630	$22¼	22	22	— ¼
Imasco B	100	$22⅛	22⅛	22⅛	
Imp Gen	200	340	340	340	+10
Imp Oil A	9012	$20½	20¼	20⅜	— ¼
INCO A	20220	$30⅛	29¾	30	— ¼
INCO B	912	$30⅛	29¾	29⅞	+ ⅛
Indal	400	$13½	13½	13½	+ ⅛
Indusmin	320	$10¼	10¼	10¼	
Inglis	100	$13⅞	13⅞	13⅞	— ⅛
Inland Gas	200	$9½	9	9½	
Inland G p	z20	$10¼	10¼	10¼	
Inind G 10p	1500	$25¾	25¾	25¾	+ ⅛
Inter-City	3410	$5⅝	5½	5½	
Inter C B w	3000	285	285	285	— 2
Int Div	1000	136	136	136	
Intrmetco	100	$5⅝	5⅜	5⅜	
IBM	z102	$255	252½	254	
Int Mogul	1300	282	282	282	— 3
Int Obaska	z240	6	6	6	
Interpool	1700	$14	13⅞	14	+ ⅜
Int Pipe A	8253	$13¼	13	13⅛	— ¼
Ipsco	z2	$11½	11½	11½	
Inv Grp A	1550	$6¾	6⅜	6¾	+ ⅛
Iron Bay T	200	$5¼	5¼	5¼	+ ⅛
ISO	1500	95	92	92	—10
Ivaco A	900	$7	6⅞	7	— ¼
Jannock	900	$6⅞	6⅜	6⅞	+ ¼
Jannock A	815	$12¼	12¼	12¼	+ ¼
Jannock B	z12	$11½	11½	11½	
Jannock D	100	$6¾	6¾	6¾	
Janoc 6 p	z5	$60	60	60	
Jelex	18000	6	6	6	
Joliet	1500	8	8	8	+ ½
K-Tel Intl	300	450	450	450	
Kaiser Re	1735	$13⅛	13	13⅛	+ ⅛
Kaiser wt	150	$10⅛	10⅛	10⅛	— ¼
Kam Kotia	6200	57	54	54	— 1
Kaps Tran	1675	56	55	55	— 1
Keeprite B	z50	$10¼	10¼	10¼	
Kelsey H	300	$11¾	11¾	11¾	
Kerr A A	2082	$13⅛	12⅞	12⅞	— ⅜
Kerr A B	300	$13	13	13	
K Anacon	z255	16	14	16	
Koffler A	300	485	485	485	+10
Koffler A p	1100	$7⅜	7⅜	7⅜	+ ¼
Labatt A	634	$17⅜	17¼	17¼	
Lab Min	225	$32¼	32	32	— ¼
Lacana	1500	355	350	355	
Laidlaw A	200	$6	6	6	
Laidlaw B p	450	$5	5	5	— ¼
LOnt Cem	400	330	325	330	+10
L Shore	z24	245	225	225	
Laurasia	1125	36	36	36	
Lau Fin	460	$5⅞	5⅞	5⅞	
Leigh Inst	400	179	171	171	— 4
Levy	z100	$14	13⅜	14	
Levy A pr	600	$7	6⅞	7	+ ⅛
LL Lac	617	160	155	155	
Lob Co A	5316	310	310	310	
Lob Co B	3800	310	305	310	
Lob Co pr	625	$22⅛	21½	21½	—1½
Lob Ltd Ap	z55	$13½	13¼	13¼	
Lob Ltd Bp	400	$14¾	14¾	14¾	
Lochiel	250	111	111	111	
Loeb M	200	255	255	255	
Logistec A	100	215	215	215	
Logistec B	1000	210	210	210	
Lost River	13700	260	245	246	— 3
Lytton M	1300	29	29	29	— 1
MDS Helth	1000	210	210	210	—10
MEPC	200	$5¾	5¾	5¾	— ¼
MICC	150	$8¾	8¾	8¾	— ¼
MICC A	600	$26	26	26	+ ⅛
Maclarn A	700	$32½	32½	32½	—1⅜
MH Cable	600	$11	11	11	+ ⅜
Mclan H A	100	$6¾	6¾	6¾	— ¼
MB Ltd	6768	$21⅛	20¼	20½	— ½
Madeline	3855	96	95	96	— 2
Madsen	z200	46½	46½	46½	
Magna Int	250	$20	20	20	
Magnason	150	220	220	220	+ 5
Magnetcs	2000	62	62	62	
Maher pr	1300	$5¾	5¾	5¾	
Maislin I	200	295	295	295	—20
Majstc Wll	1600	166	160	160	— 6
Major H D	300	$5	5	5	
Malartic	500	80	80	80	+10
Man Bar	z250	65	65	65	
Maritime	1182	$18	17⅜	17⅜	— ¼
Mar T 860	100	$9½	9½	9½	
Mass Fer	6490	$21⅜	21¼	21¾	
Mas F A	4400	$26⅜	26¼	26⅜	
Mas F B	655	$26¼	26½	26¼	+ ⅛
Matgmi A	220	$15½	15	15	
Mc A	2000	41	41	41	
McG H	800	450	450	450	—10
Mc Intyre	650	$26	27½	27½	— ½
McLaghln	700	$6	6	6	
Melchers	100	240	240	240	
Melcor	1000	415	410	415	+ 5
Mentor	800	147	140	140	
Mercantil	700	$11⅜	15⅜	15⅜	
Merland E	300	295	295	295	
Meta Uran	z200	4	4	4	
Met Stors p	z50	$13¼	13¼	13¼	
Minrl Res	200	160	160	160	— 5
Molson A	957	$17¾	17⅜	17⅜	— ⅛
Molson B	2200	$15¾	15¾	15¾	
Mtl Trust	200	$12¼	12¼	12¼	+ ½
Moore	7000	$33⅜	32⅞	33	
Mt Wright	3500	18½	18½	18½	
Multi Acc	1000	395	390	390	
Murphy	2900	$6⅞	6¾	6⅞	
Mymar M	z111	35	35	35	
N B Cook	z200	67	67	67	
NaChrs I	1200	485	480	480	
Nabrs Dlg	200	$14	14	14	
Nat Drug p	300	$6⅜	6⅜	6⅜	— ⅛
Nat Pete	500	25	25	25	+ 2
Nat Trust	480	$13¾	13¾	13¾	
Neonex	4200	165	160	161	— 1
NB Tel	1100	$17	17	17	
NB Tel 1.85	400	$20⅜	20⅜	20⅜	+ ⅛
N Dimens	6000	39	39	39	+3½
N Kelore	1000	13	13	13	+ 1
N Provid D	3800	15	14	15	+ 1
N Que Ragl	200	190	190	190	
N Senator	6500	8½	8½	8½	
N York Oil	7216	71	68	68	— 3
Nfld LP A	z57	$11⅝	11¼	11¼	
Nfld Tel	2000	$6⅜	6½	6½	— ⅛
Noble M	z200	34½	34½	34½	
Nor Acme	20000	5	4	4	—2½
Noranda A	7595	$33¼	33	33	
Norbaska	z300	11	11	11	
Norcen	2478	$11	10¾	10⅞	
Norcen B	135	$20¼	20¼	20¼	
Norcn 150	600	$18½	18½	18½	
Norcen w	1000	98	96	96	— 4
NC Oils	3000	$6⅜	6⅜	6⅜	
Nor Ct 270p	z60	$27½	27½	27½	
Nor Tel	3503	$33	32⅞	32⅞	+ ⅛
NTecm B w	650	$13	13	13	
Northgat	1900	360	360	360	—10
NW Util p	z15	$41	41	41	
NS Savngs	z61	$10½	10⅛	10⅛	
Nowsco W	1225	$16½	16¼	16¼	— ½
Nu-Wst A	z10	$10½	10½	10½	
Numac	500	$8⅞	8¾	8⅞	+ ⅛
OPI Ltd	200	435	435	435	— 5
OSF Ind	400	320	315	320	
Oakwood P	4100	127	123	127	— 3
Obrien	50400	117	107	110	— 7
Oceanus I	z25	50	50	50	
Ocelot A	200	$8	8	8	
Ocelot B	3480	$7⅜	7¼	7⅜	+ ⅛
Okanagan	100	$5¼	5¼	5¼	
Orchan A	1000	242	236	236	— 8
Oshawa A	619	365	365	365	
Osisko	2000	13	12	12	— ½
Oxford A	1400	$10⅜	10⅜	10⅜	
Pac Coper	1100	100	98	100	— 3
Pac Nth G	1000	320	320	320	
Pac Pete	1800	$26⅜	26¼	26⅜	+ ⅛
Page Pet	200	235	235	235	— 5
Paloma P	z76	220	220	220	
Pamour A	7200	370	350	350	
Pan Centr	8599	105	95	97	+ 2
Pancana I	z300	57	57	57	
PanCan P	5845	$21⅞	21¾	21¾	
Pango Gld	6500	24	24	24	+ 1
Patino N V	678	$16½	15½	16½	+1½
Peerless	1000	350	350	350	+20
Pembin A	800	330	325	325	— 5
P Dept S	1620	425	410	410	—10
P Jewl A	500	490	480	480	—10
Petrofina	500	$14½	14¼	14¼	— ¼
Petrol	16810	229	225	225	+ 3
Peyto Oils	1600	415	410	415	+ 5
Pick Crow	8302	15	15	15	+ 1
Pine Point	795	$31½	31⅜	31⅜	
Place G	4400	34	32	32	
Placer	1100	$19½	19½	19½	— ½
Plysr 840	300	$24⅜	24½	24½	
Pop Shops	3062	495	480	495	+ 5
Pow Corp A	6250	$8⅛	8	8⅛	+ ⅛
Pow C 4¾	z50	$28½	28½	28½	
Prado Exp	800	145	145	145	
Prairie Oil	200	$7⅜

Comptez sur nous pour aller jusqu'au bout.

Voici les copieurs Kodak



Les copieurs qui copient, colligent et agrafent en une seule opération.

Jusqu'ici on jugeait du rendement des copieurs-duplicateurs en fonction du nombre de copies à l'heure. Mais les temps changent. Maintenant il existe des copieurs qui vont jusqu'au bout, c'est-à-dire qu'ils copient, colligent et agrafent en une seule opération.

En effet les deux nouveaux copieurs-duplicateurs Kodak Ektaprint AF vont jusqu'au bout au régime de 4200 copies à l'heure.

En tout Kodak vous propose six copieurs-duplicateurs pour répondre à vos besoins.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour avoir une démonstration, communiquez avec Kodak Canada Ltée, 2, Place Du Commerce, Ile des Soeurs, Montreal, H3F 1A1. Montréal: (514) 761-3481, Ottawa: (613) 225-4630

Copieurs-duplicateurs Kodak Ektaprint	100	150	100F	150F	100AF	150AF
Vitesse de fonctionnement: 4200 copies l'heure	X	X	X	X	X	X
Fabrication et service de qualité Kodak	X	X	X	X	X	X
Le panneau de contrôle coactive le microordinateur, accepte toutes les instructions de l'utilisateur, indique la progression du travail et les étapes à suivre	X	X	X	X	X	X
Deux compartiments d'alimentation séparés	X	X	X	X	X	X
Choix de deux sorties	X	X	X	X	X	X
Platine de verre facilitant la reproduction des livres	X	X	X	X	X	X
Accès facile au parcours du papier	X	X	X	X	X	X
Reproduction même format ou réduction 77% ou 64%		X		X		X
Alimentation et retour automatiques des copies dans l'ordre d'origine			X*	X*	X*	X*
Agrafage automatique dans un coin ou à la façon d'un livre					X	X
Jeux entièrement finis; copies agrafées, colligées et prêtes à utiliser					X*	X*

*Les copies se font au régime de 4200 à l'heure

Copieurs-duplicateurs Kodak Ektaprint

Kodak

Pressions sur les Etats-Unis, le Japon et la RFA

Le ralentissement économique s'accentue partout dans le monde

par Lionel Walsh

LONDRES (Reuter) — Le ralentissement que l'on enregistre à l'heure actuelle dans la reprise économique mondiale est à la fois trop accentué et trop prolongé pour ne pas susciter des inquiétudes en ce qui concerne les perspectives de 1977.

Les trois pivots du redressement économique sont les Etats-Unis, le Japon et l'Allemagne de l'Ouest, et s'ils ne prennent pas des mesures pour encourager l'expansion, la relance retombera rapidement.

Pour le moment, tous les regards se tournent vers le président élu des Etats-Unis, M. Jimmy Carter, qui s'installera à la Maison-Blanche le 20 janvier. Quelles seront les grandes décisions du nouveau président concernant les dépenses publiques et la fiscalité? Osera-t-il courir des risques inflationnistes pour réduire le chômage et encourager la productivité?

La réponse à ces questions revêt une importance cruciale pour les partenaires commerciaux des Etats-Unis, et pas seulement parce qu'ils ont besoin de marchés élargis pour leurs exportations.

L'attitude des Etats-Unis et leur politique pèsent d'un poids énorme dans tous les forums économiques dans le monde. Un signe de leur part pourrait inciter les Allemands de l'Ouest et les Japonais à s'enhardir dans leurs propres domaines d'expansion économique et à créer par conséquent une plus grande demande de produits venus de l'étranger, ce qui serait un moyen de faire reculer la menace d'une nouvelle récession.

Ces trois pays représentent environ les deux-tiers de la production industrielle dans le monde industrialisé non communiste. Ce sont eux qui seront le moteur de toute reprise économique.

Sous l'administration du président républicain Gerald Ford, les Etats-Unis ont été avant tout soucieux de maîtriser l'inflation. Les dirigeants ouest-allemands, français, britanniques, japonais, canadiens et italiens avaient reconnu — bien qu'à contrecoeur quelquefois — le bien-fondé de l'attitude américaine au sommet économique de Porto-Rico, en juin dernier, et plus récemment à la conférence du FMI à Manille.

Mais si les démocrates tiennent leurs promesses électorales et restent fidèles à leur politique du passé, il est à prévoir que Washington mettra davantage l'accent sur la relance économique. Avec un taux de chômage qui continue de grimper — les chiffres publiés aussitôt après les élections présidentielles indiquent 7.5 millions de chômeurs ou 7.9% de la population active — il est certain que M. Carter subira des pressions aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur pour stimuler l'économie.

Entre avril et septembre de cette année, la croissance du produit national brut américain (PNB) est retombée à juste un peu plus de 4%, soit moins de la moitié de ce qu'elle avait été pendant le premier trimestre. Pendant deux mois consécutifs, les principaux indices économiques ont également baissé.

Au moment où le monde attend de savoir ce que va décider le nouveau président américain, le redressement économique a tendance à fléchir presque partout ailleurs. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) est nettement revenue sur ses prévisions optimistes en ce qui concerne l'expansion économique dans les 24 pays membres, l'Europe occidentale, États-Unis, Canada, Japon, Australie et Nouvelle-Zélande.

On déclare, de source proche de l'OCDE à Paris, que les prévisions d'un taux de croissance de 5.25%, qui avaient été faites pour le premier semestre de 1977, sont ramenées à 4.3%. Les experts de l'OCDE pensent également que pendant la période de six mois à partir de juillet prochain la croissance du produit national brut réel ne sera que de 3.8%.

Face à cette situation, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) va sans doute décider lors de sa réunion à Qatar, le mois prochain, une nouvelle augmentation du prix du pétrole, en dépit des appels contraires des grands consommateurs occidentaux, afin d'éviter un échec de la reprise économique.

Les estimations concernant la nouvelle hausse varient entre 10 et 25%. Le shah d'Iran a déclaré récemment que l'augmentation devrait être au moins de 15%.

Comme si tous ces problèmes ne suffisaient pas, l'inflation dans les pays de l'OCDE reste encore au taux beaucoup trop élevé de 8%, avec trois pays — la Grande-Bretagne, l'Italie et la France — qui dépassent 10%.

Autre aspect inquiétant de la situation actuelle: le fait que ces trois pays doivent appliquer des politiques déflationnistes — freinage des salaires, réductions budgétaires et restrictions du crédit — pour surmonter leurs crises économiques, ce qui est évidemment peu propice à encourager une reprise générale.

Par ailleurs, tandis que les pays industriels misent sur leurs campagnes à l'exportation pour essayer de réduire les déficits commerciaux, la demande des marchés est beaucoup moins importante qu'elle ne le serait en période de pleine expansion internationale.

Mais les conséquences d'un fléchissement prolongé du redressement industriel sont beaucoup plus graves encore pour les pays du tiers-monde exportateurs de matières premières qui ploient de plus en plus sous l'accumulation des dettes. Ils ont déjà bien du mal à satisfaire les besoins alimentaires de populations qui vont s'élargissant, et a fortiori, d'améliorer les niveaux de vie.

Dans un tel climat, les grandes puissances économiques subissent de plus en plus des pressions pour qu'elles réfléchissent de nouveau à la politique de la croissance modérée — pas plus de 5.5% par année — adoptée à Porto Rico.

Réunis à Washington pendant le week-end du 6 au 7 novembre, un groupe d'économistes influents a demandé aux États-Unis, à l'Allemagne fédérale et au Japon d'adopter des programmes d'expansion dès maintenant. Seize économistes de ces trois pays et du Canada ont estimé que la plupart des pays industrialisés avaient des niveaux de chômage et de capacité non utilisée qui, s'ils se poursuivent longtemps, auraient des implications graves pour la stabilité sociale et politique et le maintien d'un ordre économique libéral.

Cependant, ce sont les dangers de l'inflation que redoutent le plus beaucoup d'experts, tels que M. Albert H. Cox, grand conseiller économique de la maison new-yorkaise d'investissements Merrill Lynch. Assistant récemment à un séminaire à Londres, il a déclaré que si Washington adoptait une politique vigoureuse d'expansion, le taux d'inflation américain — actuellement de 5.5% — atteindrait près de 10% dans le courant de l'an prochain. La voie serait ouverte à de sévères épreuves économiques en 1978, a-t-il ajouté.

Reste à savoir maintenant quelles décisions prendra le prochain sommet économique qui doit se tenir à Tokyo peu après la prise de fonction du président Carter, probablement en avril 1977.

Modeste amélioration des bénéfices d'IAC

Malgré la vente de la filiale britannique, qui procure à IAC Ltée un gain extraordinaire de $1.35 million sur les résultats du troisième trimestre, l'entreprise doit se contenter d'une augmentation de 7.6% de ses bénéfices pour les neuf premiers mois de l'année. Ceux-ci s'établissent à $24.4 millions au 30 septembre, soit une augmentation de $1.73 million.

Le président d'IAC, M. Maloney, attribue ces résultats à une légère diminution de la demande de financement, tant par les entreprises que par les consommateurs.

À la fin de cette période de neuf mois, les créances a recevoir totalisaient $2.3 milliards, soit sensiblement le même montant qu'au 31 décembre dernier. Plus des deux tiers de ces montants sont des prêts aux entreprises.



LES MEILLEURS FRUITS DE MER

MOBBY DICK'S

BAR-LOUNGE

C'EST MAINTENANT LA SAISON DES

HUÎTRES MALPÈQUE

Lunches tous les jours

Le Pavillon de l'Atlantique

1454 A rue PEEL, MONTRÉAL

Réservations 285-1636

Tous les jours, à compter de midi. Dimanches, à compter de 5 heures.

LE PIONNIER de la renaissance touristique à CUBA

VOUS OFFRE UNE PRÉSENTATION TOURISTIQUE GRATUITE

le mercredi 10 décembre à 19 h. à l'HÔTEL SHERATON MONT-ROYAL

RÉSERVATIONS 871-8330

PERMIS 50312



Il est difficile de comparer Cuba à n'importe laquelle des îles antillaises. C'est un pays à part qui possède un riche passé historique avec des plages qui sont probablement les plus belles des Antilles.
Il est difficile, en effet, d'obtenir plus pour son argent qu'avec ce que Unitours Cuba vous offre: vol direct par jet DC8, chambre climatisée, trois repas par jour et nombre d'autres bonnes choses.

DÉPARTS TOUS LES DIMANCHES

ARENAS BLANCAS

$385/$405

du 31 oct. au 12 déc.

(Prix par personne, chambre double)

5 nuits à Varadero, 2 nuits à La Havane

Unitours Cuba

LES VOYAGES mcgregor PERMIS NO 50425

3 PLACE VILLE-MARIE MONTRÉAL

2e ÉTAGE 871-8330



Envolez-vous à tire-d'aile vers l'Aircaneurope, grâce aux tarifs Noliprix. Voilà des tarifs comparables à ceux des vols nolisés! De plus, vous partez selon l'horaire régulier et profitez de tous les avantages du service de grande classe d'Air Canada. Il vous suffit de réserver deux mois à l'avance, de remplir les conditions énumérées, et le tour est joué. Avec les tarifs Noliprix vers l'Europe, Air Canada fait tout pour que vous soyez aux oiseaux!

Voici les conditions rattachées aux tarifs Noliprix.

Les tarifs Noliprix sont applicables à des vols aller-retour en classe économique entre Montréal et les destinations mentionnées ci-dessus. Les départs se font de l'aéroport de Mirabel. Les séjours sont de 22-45 jours, sauf pour Londres et Glasgow (14-45 jours). Les vols à tarif Noliprix ne permettent pas d'arrêt à d'autres destinations, d'acheminement vers une autre destination ou d'addition d'autres destinations. Les tarifs sont en vigueur jusqu'au 31 mars 1977 et sont sujets à l'approbation du gouvernement. De plus, la taxe de transport aérien ($8) est en sus.

Les réservations doivent être faites deux mois à l'avance. Un dépôt de $50 est exigé à la réservation et ce dépôt n'est pas remboursable. Le paiement total est exigé 45 jours avant la date du départ. Il y a une pénalité d'annulation de $100 si la réservation est annulée dans les 45 jours avant le départ. Cependant, vous pouvez vous munir d'une assurance qui couvre les frais de pénalité d'annulation pour environ $8. Il n'est pas permis de modifier toute réservation, de changer pour un tarif plus élevé ou d'exiger un remboursement une fois le voyage commencé.

Le nombre de sièges sur chacun des vols réguliers est limité. Vous avez droit au même service en vol et à la même franchise de bagages que sur les vols réguliers en classe économique. Tout enfant de moins de deux ans n'occupant pas un siège et étant accompagné d'un adulte, voyage gratuitement. Les enfants entre deux et douze ans peuvent voyager sur les mêmes vols à demi du tarif excursion classe économique; dans ce dernier cas, il y a des frais supplémentaires de $15 lorsqu'il s'agit de vols de fin de semaine. Qui connaît tous les détails des tarifs Noliprix? Communiquez avec votre agence de voyage ou Air Canada, au 931-4411.

Avec les tarifs Noliprix, on est aux oiseaux!

On y va? On y va!

AIR CANADA